RAPPORT ANNUEL 2018 2019

Université du Québec

UQAM UQTR UQAC UQAR UQO UQAT INRS ENAP ÉTS TÉLUQ

Le réseau de l'Université du Québec

UQAM	Université du Québec à Montréal
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAR	Université du Québec à Rimouski
UQO	Université du Québec en Outaouais
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
INRS	Institut national de la recherche scientifique
ENAP	École nationale d'administration publique
ÉTS	École de technologie supérieure
TÉLUQ	Télé-université

Québec, le 12 juin 2020

Monsieur Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 25 de la Loi sur l'Université du Québec, je vous transmets notre rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 avril 2019.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Johanne Jean

La production du rapport annuel de l'Université du Québec, dans sa forme et son contenu, résulte d'un ensemble de collaborations académiques, techniques et administratives à la grandeur de son réseau.

Dépôt légal : 2020
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1202-175X

Conformément à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le responsable du suivi des divulgations à l'Université du Québec n'a reçu au cours de l'année 2018-2019 aucune divulgation d'actes répréhensibles à l'égard de l'Université ni n'a effectué de communication de renseignements en application du premier alinéa de l'article 23 de ladite loi.

Table des matières

4 Réseau de l'Université du Québec
9 Doctorats d'honneur 50e UQ
12 Doctorats d'honneur 2018-2019
16 Prix d'excellence 2018
18 Cercle d'excellence 2018
20 Code d'éthique et de déontologie

STATISTIQUES
22 Inscriptions
24 Diplômes
26 Personnel
28 Recherche
30 Données financières

RAPPORT DES ÉTABLISSEMENTS
32 Université du Québec à Montréal (UQAM)
36 Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
40 Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
44 Université du Québec à Rimouski (UQAR)
48 Université du Québec en Outaouais (UQO)
52 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
56 Institut national de la recherche scientifique (INRS)
60 École nationale d'administration publique (ENAP)
64 École de technologie supérieure (ÉTS)
68 Télé-université (TÉLUQ)

72 États financiers

UQ

Photo : Louise Bilodeau

Johanne Jean
Présidente

L'Université du Québec,
un réseau collaboratif francophone,
ouvert sur le monde et riche de sa diversité,
qui fait grandir tout le Québec.

L'Université du Québec

L'Université du Québec a 50 ans. Ce demi-siècle nous offre une perspective pour réaliser comment un tel réseau s'est construit au fil des ans, de quelle façon et jusqu'à quel point il a contribué au développement du Québec.

DES AMBITIONS POUR LE QUÉBEC

Il y a 50 ans, le gouvernement du Québec s'est montré visionnaire en créant le réseau de l'Université du Québec. Le Québec se dotait ainsi de moyens pour démocratiser les études universitaires en offrant l'accès aux savoirs sur l'ensemble de son vaste territoire, en particulier aux francophones ainsi qu'aux populations vivant hors des grands centres urbains, qui accusaient alors un grave retard en la matière.

Le 18 décembre 1968, la Loi créant cette nouvelle institution était adoptée à l'unanimité. Elle lui conférait l'ensemble de la mission universitaire : enseignement, recherche et service aux collectivités.

Un mandat particulier était aussi confié à l'Université du Québec, influençant ses orientations et ses couleurs uniques : être un instrument collectif du développement de la société québécoise.

D'emblée, l'accessibilité aux études supérieures et, plus largement, à l'institution universitaire s'est donc imposée comme une valeur phare. Cette valeur anime toujours les équipes des établissements; elle donne un sens profond à leur action.

Le pari était ambitieux. Aujourd'hui, nous ne pouvons que nous féliciter qu'il ait été pris. Cinquante ans plus tard, nous comptons sur un système universitaire solide, diversifié et actif partout sur le territoire pour contribuer au Québec d'aujourd'hui et bâtir le Québec de demain.

DÉMOCRATISER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR FAIRE GRANDIR TOUT LE QUÉBEC

Le réseau compte dix institutions appuyées par l'équipe du siège social, soit six universités à vocation générale, trois écoles supérieures et un institut de recherche qui rayonnent ici et à l'international. Avec 1 300 programmes d'études et de formation offerts partout dans la province, les établissements du réseau et leurs 7 400 professeurs et chargés de cours œuvrent dans tous les domaines essentiels pour répondre aux défis de nos sociétés modernes : santé, éducation, administration, génie, sciences, environnement, arts, etc.

Ensemble, ils accueillent près de 100 000 étudiantes et étudiants – dont plus de 9 200 sont originaires de 124 pays –, soit une personne sur trois inscrites dans une université québécoise. En étant actif dans 58 municipalités en plus de son offre de cours à distance, le réseau de l'Université du Québec rejoint la population au plus près de son quotidien.

Une telle proximité a un effet direct sur les carrières et les parcours de vie : un étudiant sur quatre du réseau ne serait pas allé à l'université sans l'existence de l'établissement fréquenté. De même, une forte majorité des personnes diplômées dans leur région natale (77 % à 95 % selon l'établissement d'attache) y demeurent après leurs études pour y vivre et y travailler.

Les universités dynamisent les milieux de vie et ancrent les populations grâce à la formation dispensée à tant de Québécoises et de Québécois : les 710 000 diplômes octroyés en 50 ans – dont plus de 100 000 aux cycles supérieurs – en sont une preuve éloquente.

À l'évidence, de telles institutions sont des moteurs du développement du Québec, tant à l'échelle locale que nationale. Sans la force de ce réseau, aurions-nous réussi à multiplier par quatre le pourcentage de la population du Québec titulaire

10
ÉTABLISSEMENTS
présents dans
58 MUNICIPALITÉS

710 000
DIPLÔMES
En 50 ans d'activité,
de 1968 à 2018
à travers le Québec

1 ÉTUDIANT
SUR **3**
inscrit au Québec **étudie dans un établissement du réseau**

d'un grade universitaire, passant d'en deçà de 5 % en 1971 à plus de 20 % en 2016? Le mérite d'un tel progrès ne revient pas qu'à l'existence du réseau de l'Université du Québec, mais imaginons à quoi ressembleraient le Québec et ses régions sans ces dix institutions francophones.

DÉPLOYER LA FORCE DU RÉSEAU POUR SOUTENIR L'ACCESSIBILITÉ ET LA RÉUSSITE

Dans un monde en perpétuel changement, l'éducation représente un passeport pour se mouvoir, tant comme travailleur que comme citoyen. Les métiers se redessinent, les carrières sont imprévisibles et les défis de société se multiplient. Cependant, une certitude demeure : la formation universitaire constitue un atout pour évoluer au 21e siècle.

C'est dans cet esprit qu'en mai 2018 le réseau de l'Université du Québec et la Fédération des cégeps lançaient une déclaration commune pour réaffirmer ce choix sociétal. Ils invitaient à se doter d'une stratégie nationale visant à rehausser la participation et la réussite des Québécoises et des Québécois aux études supérieures.

Dans cette visée, l'équipe de l'Université du Québec anime plusieurs initiatives collectives pour accompagner la population étudiante toujours plus diversifiée, pour laquelle le projet d'étude s'inscrit dans un projet de vie plus large. Par exemple :

- L'enquête sur les « Indicateurs de Conditions et de Poursuite des Études » (ICOPE), pour s'intéresser entre autres aux étudiantes et aux étudiants de première génération (ceux dont les parents n'ont pas fréquenté l'université);
- La Grande initiative réseau en reconnaissance des acquis et des compétences, dont ceux provenant de l'expérience, pour favoriser l'accès aux études universitaires;
- La Sous-commission en enseignement à distance et le Fonds pour l'enseignement à distance (FODED) pour partager des ressources, transférer des expertises et pour expérimenter de nouvelles modalités de collaborations interinstitutionnelles dans le domaine;
- La Grande initiative réseau sur la réussite pour enrichir les compétences des étudiants aux cycles supérieurs et les capacités d'encadrement par le corps professoral, dont cinq modules d'autoformation en ligne créés par le Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP);

L'édition 2018 de Savoir Affaires a fait appel au savoir et à la créativité de 48 étudiants de cycles supérieurs et à l'expérience de près de 130 entrepreneurs et intervenants socio-économiques de la Beauce. Pas moins de 32 projets d'affaires porteurs ont été développés dans des secteurs d'activités à fort potentiel, favorisant ainsi la diversification économique et la dynamisation de la Beauce.

Photo : Université du Québec

- La Table de travail sur les réalités autochtones (TTRA) pour partager les meilleures pratiques d'accompagnement des étudiantes et des étudiants originaires des Premières Nations;
- Des initiatives d'internationalisation des études et de la recherche, dont la signature de trois ententes de collaboration et l'organisation de la mission COLombie-Université du Québec (COLUQ), pour permettre le maillage de 50 chercheuses et chercheurs du réseau avec des collègues de 20 universités de Colombie;
- Le rendez-vous annuel Savoir Affaires, où plus de 50 étudiants des cycles supérieurs proposent des stratégies pour résoudre des problématiques socioéconomiques rencontrées dans la région d'accueil, celle de la Beauce en 2018;
- La production d'un module de formation en ligne destiné au personnel ainsi qu'aux étudiantes et aux étudiants pour combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur.

Cinq décennies d'investissement soutenu ont permis un rattrapage majeur en matière d'enseignement supérieur francophone. Poursuivons sur cette voie et propulsons le Québec encore plus loin.

CONSTRUIRE UN PATRIMOINE DE SAVOIRS

La force du réseau en recherche génère une importante contribution au capital humain, social et culturel et à l'économie du Québec.

Au fil des décennies, les équipes de recherche ont su enrichir, voire construire de nouveaux champs de connaissances. Ces savoirs féconds, souvent interdisciplinaires, relient des connaissances distinguées historiquement par des traditions qui, lorsqu'hybridées, gagnent en robustesse explicative et en potentiel d'innovation. Les programmations de recherche s'attaquent à des problèmes complexes actuels et s'inspirent d'un travail mené en proximité avec une diversité d'acteurs expérimentant ces situations.

Ces chantiers de recherche sont autant d'illustrations de la capacité d'innovation de nos établissements et de leur capacité à s'adapter aux contextes de changements.

Désormais, les 3 000 professeures et professeurs, appuyés par leurs équipes étudiantes et professionnelles, se démarquent collectivement dans plusieurs domaines. Leurs travaux rayonnent dans le monde et attirent l'intérêt pour des collaborations internationales, comme démontré entre autres lors de l'importante mission menée en Colombie à l'automne 2018.

Le réseau de l'Université du Québec se classe fièrement parmi les dix premières universités au pays ayant le plus grand volume

de recherche. Si l'on compare avec les universités sans faculté de médecine, le réseau est en première place au Canada pour ses capacités de recherche. Les chercheurs prouvent ainsi la possibilité d'un autre modèle : la conjugaison de la création, de l'accessibilité et du transfert des savoirs au sceau de l'excellence.

OSER UN MODÈLE D'EXCELLENCE, D'ACCESSIBILITÉ ET DE COLLABORATION

Un autre apport majeur du réseau de l'Université du Québec est la défense d'une vision moderne et ouverte de l'institution universitaire. Loin de la conception élitiste de l'université, les fondations d'un modèle alternatif reposent sur des qualités qui nourrissent l'idéal et l'excellence universitaire : l'accessibilité, l'engagement, la collégialité et l'ancrage dans les milieux.

Ce modèle est aussi manifeste dans la façon d'impliquer les acteurs de la société dans des projets d'enseignement et de recherche. Cette approche participative, voire partenariale, fait intensément partie de l'identité de l'Université du Québec depuis sa fondation.

La communauté s'incarne dans une diversité de principes et de pratiques. Entre autres, elle se transpose dans les modes de gouvernance au sein des établissements et entre eux. Pour preuve, la mobilisation dans la multitude de conseils de modules, d'instances, de comités de travail et de communautés de pratiques qui font vivre le réseau et stimulent les projets collectifs.

Une cinquantaine d'auteurs ont exposé les défis rencontrés pour tenir les ambitions liées au projet sociétal que constitue le réseau de l'Université du Québec, dans un ouvrage collectif publié aux Presses de l'Université du Québec, autre institution importante pour l'activité universitaire qui fête aussi ses 50 ans.

Panel lors de la mission organisée en Colombie avec (de gauche à droite) Jeannette Vélez, Coordinadora General del Comité Nacional CAEI-2019; Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec; Louise Poissant, directrice scientifique, FRQSC; et Paula Henao, directrice des relations internationales, ICETEX (Instituto Colombiano de Crédito Educativo y Estudios Técnicos en el Exterior).

Photo : Lucie Charbonneau

S'ENGAGER POUR LE QUÉBEC ET SES MILIEUX

Les établissements du réseau ne sont pas seulement présents sur un territoire – ils en font partie. Les milieux avec lesquels ils collaborent sont des espaces de vie au sens économique, sociologique, culturel, politique et environnemental. Les établissements universitaires s'y investissent.

Tous les établissements du réseau sont à la fois des acteurs et des vecteurs de développement du Québec. Ensemble, ils forment une communauté de destins, où l'avenir des uns est aussi celui des autres.

Cette façon de faire est cependant exigeante. Faire vivre une institution avec son environnement oblige toute la communauté universitaire à adopter une posture complexe, entre engagement sociétal et distance nécessaire à la science. Inventivité et audace trouvent donc leur place dans ces riches relations.

VERS L'UNIVERSITÉ DE DEMAIN

Les anniversaires institutionnels sont des rendez-vous avec l'histoire. Ils nous obligent à tracer une rétrospective de nos parcours, puis à envisager l'avenir, forts de l'expérience acquise. Le 50e anniversaire de l'Université du Québec invite à se rappeler l'essence de cette institution collective et son enracinement dans la société.

Comme l'évoquait Alphonse Riverin, premier président de l'Université du Québec, dans son discours « L'université à inventer » qu'il prononçait tout juste un an après la fondation du réseau : « *L'Université n'existe pas en soi. Une Université est toujours d'un temps et d'un espace donnés. Elle prend forme et se développe comme partie d'un système plus vaste qui la qualifie.* »

À quoi devrait ressembler le réseau de l'Université du Québec dans les 50 années à venir ? C'est à cette conversation qu'ont pris part quelque 200 personnes réunies au forum *Ensemble pour l'université de demain*. Provenant de différents horizons, les participantes et les participants témoignaient aussi de leur attachement profond à ce réseau d'établissements uniques, au service de tout le Québec.

Nous pouvons être fiers de notre réseau de l'Université du Québec. Leader au sein de la francophonie, il rayonne dans ses milieux et dans le monde.

Cette année de célébration nous incite aussi, comme société québécoise, à réaffirmer haut et fort l'importance de l'institution universitaire partout et pour tous, au bénéfice de notre avenir commun.

DIRECTION

Johanne Jean*
Présidente
Isabelle Boucher
Vice-présidente à l'administration
Lyne Sauvageau
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche
Martin Hudon*◊
Secrétaire général par intérim

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Présidente

Johanne Jean*
Présidente, Université du Québec

Membres

Michel Louis Beauchamp
Directeur général, Cégep Lionel-Groulx
Yves Bergeron
Professeur, Université du Québec à Montréal/ Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Nicole Bouchard
Rectrice, Université du Québec à Chicoutimi
Elisabeth Busse*
Coach professionnel et personnel, Elisabeth Busse inc.
Annie DesRochers*
Professeure, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Sylvie Dulude*
Administratrice
Magda Fusaro
Rectrice, Université du Québec à Montréal
Luc-Alain Giraldeau*
Directeur général, Institut national de la recherche scientifique
Sonya Guilbault
Vérificatrice générale, Ville de Terrebonne
Denis Harrisson
Recteur, Université du Québec en Outaouais
Guy Laforest
Directeur général, École nationale d'administration publique
Monique Landry
Consultante en management et ressources humaines
Denis Martel
Recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Daniel McMahon
Recteur, Université du Québec à Trois-Rivières
Sokhna Dieng Ndiaye
Étudiante, Institut national de la recherche scientifique
Jean-Pierre Ouellet *
Recteur, Université du Québec à Rimouski
Stephan Robitaille *
Administrateur
Tanya Sirois
Directrice générale, Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec
Annie Tremblay
Présidente, Essence conseil stratégique inc.
Hubert Wallot
Professeur, Télé-université

Personnes convoquées

Isabelle Boucher
Vice-présidente à l'administration, Université du Québec
Cédrick Pautel
Directeur général par intérim, École de technologie supérieure
André G. Roy
Directeur général par intérim, Télé-université
Lyne Sauvageau
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Personne invitée comme représentant du personnel de soutien

Sébastien Cloutier
Coordonnateur, Service de la formation continue et de la formation hors campus, Université du Québec à Trois-Rivières

Secrétaire

Martin Hudon*◊
Secrétaire général par intérim, Université du Québec

Ont également siégé en cours d'année

Jean-François Belleau
Étudiant, École de technologie supérieure
Pierre R. Dumouchel
Directeur général, École de technologie supérieure
Martin Maltais
Professeur, Université du Québec à Rimouski
Martin Noël
Directeur général, Télé-université
Serge Simard
Étudiant, Université du Québec à Rimouski

CONSEIL DES ÉTUDES

Présidente

Johanne Jean
Présidente, Université du Québec

Membres

Caroline Brassard
Directrice de l'enseignement et de la recherche, Télé-université
Juliette Champagne
Directrice de l'enseignement et de la recherche, École nationale d'administration publique
Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Denyse Côté
Professeure, Université du Québec en Outaouais
Réal Daigneault
Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim, Université du Québec à Chicoutimi
Sylvie de Grosbois
Vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme, Université du Québec en Outaouais
François Deschênes
Vice-recteur à la formation et à la recherche, Université du Québec à Rimouski
Michel Huneault
Directeur des affaires académiques, École de technologie supérieure
Nicolas Marchand
Directeur du Bureau de la Vice-rectrice intérimaire à la vie académique, Université du Québec à Montréal
Ahmed Naciri
Professeur, Université du Québec à Montréal
Catherine Parissier
Vice-rectrice aux études et à la formation, Université du Québec à Trois-Rivières
Valérie Plante-Lévesque
Étudiante, Institut national de la recherche scientifique
Marie-Claude Plourde
Étudiante, Université du Québec à Montréal
Stéphane Roche
Directeur de la recherche et des affaires académiques, Institut national de la recherche scientifique
Lyne Sauvageau
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec
Suzie Tardif
Étudiante, Université du Québec à Chicoutimi

Personnes convoquées

Sébastien Charles
Vice-recteur à la recherche et au développement, Université du Québec à Trois-Rivières
Charles Despins
Directeur des affaires professorales, de la recherche et des partenariats, École de technologie supérieure
Lucie Laflamme
Vice-rectrice au campus de Lévis et à la planification, Université du Québec à Rimouski
Catherine Mounier
Vice-rectrice à la recherche, à la création et à la diffusion, Université du Québec à Montréal

Secrétaire

Martin Hudon*◊
Secrétaire général par intérim, Université du Québec

Ont également siégé en cours d'année

Alexandre Côté
Étudiant, Université du Québec à Trois-Rivières
Oumaima El warrari
Étudiante, École de technologie supérieure
Marie-José Nollet
Professeure, École de technologie supérieure

COMMISSION DE PLANIFICATION

Présidente

Johanne Jean
Présidente, Université du Québec

Membres

Nicole Bouchard
Rectrice, Université du Québec à Chicoutimi
Isabelle Boucher
Vice-présidente à l'administration, Université du Québec
Magda Fusaro
Rectrice, Université du Québec à Montréal
Luc-Alain Giraldeau
Directeur général, Institut national de la recherche scientifique
Denis Harrisson
Recteur, Université du Québec en Outaouais
Guy Laforest
Directeur général, École nationale d'administration publique
Denis Martel
Recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Daniel McMahon
Recteur, Université du Québec à Trois-Rivières
Jean-Pierre Ouellet
Recteur, Université du Québec à Rimouski
Cédrick Pautel
Directeur général par intérim, École de technologie supérieure
André G. Roy
Directeur général par intérim, Télé-université
Lyne Sauvageau
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Secrétaire

Martin Hudon*◊
Secrétaire général par intérim, Université du Québec

Ont également siégé en cours d'année

Pierre R. Dumouchel
Directeur général, École de technologie supérieure
Martin Noël
Directeur général, Télé-université

*** Membre du comité exécutif**

◊ A été nommé secrétaire général par intérim à compter du 6 août 2018, en remplacement de André G. Roy qui agit à titre de directeur général par intérim de la Télé-université depuis le 1er août 2018, et ce, jusqu'à ce que la charge de directeur général soit comblée.

Doctorats d'honneur 50e UQ

Dans le cadre du 50e anniversaire du réseau de l'Université du Québec, nous souhaitons rendre hommage et souligner l'immense contribution de personnes d'exception qui ont marqué d'une signature indélébile tant nos établissements que notre réseau et le Québec.

Photo : Jocelyn Bernier

Le récipiendaire Yves Martin et Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec.

Yves Martin

Yves Martin occupe une place déterminante parmi les bâtisseurs du réseau de l'Université du Québec.

En 1964, il fait partie de la première équipe du nouveau ministère de l'Éducation. Il a notamment la responsabilité de mettre sur pied une nouvelle université francophone. C'est dans ce contexte qu'il a observé le modèle américain d'université d'État organisée en réseau. Avec ses proches collaborateurs, il a décelé le potentiel de ce modèle, l'a adapté aux réalités du Québec et l'a défendu auprès des décideurs de tous les secteurs.

Yves Martin a travaillé à doter tous les établissements de l'Université du Québec de trois fonctions qui caractérisent aujourd'hui la mission universitaire de notre réseau : l'enseignement, la recherche et le service aux collectivités. Ce choix politique et stratégique a fait en sorte que le réseau de l'Université du Québec, fort de sa richesse et de sa diversité, constitue aujourd'hui un acteur pertinent et incontournable de l'enseignement supérieur. Enfin, grâce à dix nouveaux établissements implantés partout sur le territoire, les études supérieures se sont démocratisées et des pas de géant ont été faits pour le rehaussement du taux de diplomation au Québec, particulièrement chez les francophones.

Par son attachement profond à la francophonie et son engagement indéfectible envers l'État pour lequel il a œuvré pendant plus de 50 ans, Yves Martin est l'un des grands artisans ayant doté le Québec moderne de cette institution unique qu'est l'Université du Québec : un réseau qui a changé le visage de la société québécoise.

Photo : Jocelyn Bernier

Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec; le récipiendaire Charles E. Beaulieu; et Luc-Alain Giraldeau, directeur général de l'INRS.

Photo : Jocelyn Bernier

Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec; le récipiendaire Claude Corbo; et Magda Fusaro, rectrice de l'UQAM.

Charles E. Beaulieu

Charles E. Beaulieu est l'une des figures qui se démarque dans la construction de champs scientifiques du Québec moderne. À une époque où tout est à faire dans le domaine de l'enseignement supérieur, il établit les bases solides de plusieurs institutions qui font aujourd'hui notre fierté.

En 1969, l'Université du Québec lui confie le mandat d'amorcer le développement du Centre d'études universitaires de Rimouski, qui deviendra l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) quelques années plus tard. Rapidement, il met en place les premiers programmes d'enseignement. Il mise alors sur l'océanographie, une discipline qui contribue aujourd'hui à la renommée scientifique de l'établissement partout dans le monde.

L'année suivante, il est appelé à la direction d'un nouvel établissement de l'Université du Québec : l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Avec son équipe, il crée huit centres de recherche thématiques dans différentes régions de la province en fonction des besoins socioéconomiques du Québec moderne : l'eau, l'énergie, la ville, la santé, les ressources naturelles, l'océanographie, l'éducation et les télécommunications. La programmation scientifique est axée sur l'interdisciplinarité et la résolution des enjeux auxquels fait face la société québécoise. Grâce à cette façon de faire innovante, Charles E. Beaulieu réussit à établir la crédibilité scientifique de l'établissement et à en faire un pilier de la recherche au Québec.

Non seulement ce visionnaire a contribué au développement du réseau de l'Université du Québec, mais il a également créé des lieux de science et d'innovation, orientés vers la quête de solutions à des problèmes concrets pour la société, en fédérant les grands joueurs des milieux universitaires, entrepreneuriaux et gouvernementaux.

Claude Corbo

Rares sont les personnes pouvant affirmer avoir accompagné l'Université du Québec depuis sa fondation. Tel est le cas du professeur Claude Corbo. Pendant près de cinq décennies, il se consacre au développement de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), puis du réseau de l'Université du Québec.

Le professeur Corbo entreprend sa carrière au Département de sciences politiques de l'UQAM dès sa fondation en 1969. Auteur prolifique à la plume aiguisée, il compte à son actif un nombre impressionnant d'essais, d'ouvrages, d'anthologies et même d'œuvres de théâtre et de fiction.

Il prend la barre de l'établissement à titre de recteur, à compter de 1986. Ce mandat est notamment marqué par l'octroi à l'UQAM du statut d'université associée au sein du réseau de l'Université du Québec, par le nombre croissant des programmes d'études de cycles supérieurs, par l'augmentation de plus de 150 % des subventions de recherche et de création ainsi que par le développement immobilier du campus. Après deux mandats à la tête de l'UQAM, il revient à la vie universitaire comme professeur. Il est à nouveau nommé au rectorat, en 2008. Pendant ce troisième mandat, il se consacre à la relance de l'institution et au rétablissement de sa santé financière.

En 2012, après plus de quatre décennies au service de l'UQAM, il quitte le rectorat et l'université. Il poursuit cependant son engagement au service du réseau de l'Université du Québec ainsi qu'au Conseil supérieur de l'éducation, où sont mises à profit sa vaste expérience et sa vision du rôle sociétal des universités.

Photo : Jocelyn Bernier

Daniel McMahon, recteur de l'UQTR; la récipiendaire Claire V. de la Durantaye; et Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec.

Claire V. de la Durantaye

Première femme rectrice de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) de 1999 à 2004, Claire V. de la Durantaye permet à cet établissement de progresser de façon importante, tout en y défendant farouchement la réalité des universités en région.

En mettant de l'avant une conception renouvelée du rôle et de la pertinence de l'institution universitaire, en interdépendance avec son milieu immédiat et avec la société québécoise, elle réinvente la façon de concevoir le positionnement stratégique de son établissement. Ce travail permet une meilleure prise en compte de la réalité des universités en région dans la formule de financement du ministère de l'Éducation : une avancée majeure pour l'UQTR et pour l'ensemble du réseau de l'Université du Québec.

Quatre grands chantiers sont lancés sous sa gouverne pour moderniser le fonctionnement de l'UQTR : la transformation de l'organisation universitaire, la gestion des ressources humaines, les communications avec la communauté universitaire et avec le milieu, ainsi que la comptabilité par activité. Elle contribue également à mettre sur pied une direction des partenariats. Chargée d'épauler les projets structurants, cette nouvelle unité permet au milieu d'avoir accès à son université tout en suscitant un bénéfice mutuel.

Le développement du secteur de la santé à l'UQTR est un autre héritage majeur du leadership de Claire V. de la Durantaye. Elle encourage l'élaboration de programmes uniques comme le baccalauréat en pratique sage-femme ou les doctorats de premier cycle en chiropratique et en médecine podiatrique, en plus de disciplines comme l'ergothérapie. Ces programmes, qui accueillent aujourd'hui le tiers des étudiants, représentent un trait marquant de l'identité de l'Université.

Doctorats d'honneur 2018-2019

Le titre de docteur *honoris causa* est octroyé à des personnes dont le mérite exceptionnel justifie un témoignage public d'appréciation et d'estime.

Photo : Alexis Aubin

Normand Séguin, doyen de la Faculté des sciences; le récipiendaire Jacques Blondel; et Magda Fusaro, rectrice de l'UQAM.

UQAM

Jacques Blondel

Directeur de recherche émérite au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) à Montpellier, Jacques Blondel a mené une carrière de plus de 40 ans à titre de chercheur et d'enseignant en écologie et en ornithologie ainsi que d'expert des milieux méditerranéens.

Il est un chercheur engagé en faveur de la protection de la nature et un acteur important sur la scène internationale de la reconnaissance de la biodiversité.

Ses nombreuses publications ont contribué à la diffusion, auprès de la communauté scientifique francophone, d'idées et de concepts scientifiques contemporains en écologie et en biogéographie évolutive. Son ouvrage *L'Archipel de la vie*, paru en 2012, fait prendre conscience à un large public de la nécessité de repenser les liens entre les humains et la nature. À forte teneur philosophique, ce texte explique les problèmes liés à la crise de la biodiversité – qui n'est pas uniquement écologique, mais aussi sociale, économique, morale et politique. En 2018, Jacques Blondel poursuit cette démarche en publiant, avec son collègue Jean-François Desmet, *Des oiseaux et des hommes : fonctions écologiques et services écosystémiques.*

Le chercheur a reçu plusieurs prix et distinctions au cours de sa carrière, dont la Médaille d'argent du CNRS, en 1980; un doctorat honorifique de l'Université de Louvain, en 2003; et le Grand Prix de la Société française d'écologie, en 2009. Il a siégé à de nombreux conseils d'administration, conseils scientifiques, jurys et comités d'évaluation. Président de l'Union des ornithologues européens, il est aussi membre de l'Academia Europaea et du conseil scientifique du Patrimoine naturel de la biodiversité.

Photo : Jean-François Hamelin

Nathalie Maillé, présidente du conseil d'administration de l'UQAM; le récipiendaire Guy Bourgeault; et Monique Brodeur, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation.

UQAM

Guy Bourgeault

Professeur à l'Université de Montréal depuis près de 40 ans, Guy Bourgeault a dirigé des recherches en philosophie de l'éducation, en bioéthique, en éthique en éducation, en intervention sociale, en santé et en droit. Chrétien engagé socialement, favorable à un changement radical dans l'Église, il a collaboré à plusieurs organismes, tels que la Ligue des droits et libertés, le Conseil supérieur de l'éducation, l'Institut canadien d'éducation des adultes et le Conseil de presse du Québec. Il a aussi représenté le Canada à l'UNESCO et a été, dans les années 1980 et 1990, le principal artisan d'un programme de coopération entre l'École normale supérieure de l'Université Cheikh Anta Diop, à Dakar, au Sénégal, et la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

Auteur de *L'Éloge de l'incertitude*, paru en 1999 et réédité en 2018, l'un de ses ouvrages les plus connus avec *Éthiques : dit et non-dit, contredit, interdit,* publié en 2004, le professeur a réfléchi à plusieurs sujets à portée humaine et sociale : le mariage, la famille, le mouvement ouvrier, la formation professionnelle, les changements technologiques, l'immigration, le pluralisme et l'éducation à la citoyenneté. Reconnu internationalement pour ses travaux de recherche, il a collaboré aux revues *Relations* et *Ethica* ainsi qu'aux *Cahiers de recherche éthique*, tout en participant à l'organisation scientifique de plusieurs colloques à Montréal, en France et en Suisse.

Récipiendaire en 1994 de la plus haute distinction – Award of Highest Honour – de l'Université Soka au Japon, Guy Bourgeault a été élu, l'année suivante, membre de la Société royale du Canada.

Photo : Alexis Aubin

Jean-Christian Pleau, doyen de la Faculté des arts; le récipiendaire Domingo Cisneros; et Magda Fusaro, rectrice de l'UQAM.

UQAM

Domingo Cisneros

Né à Monterrey au Mexique, Domingo Cisneros appartient à la Première Nation Tepehuane par sa mère. Reconnu principalement comme sculpteur, inspiré par une tradition millénaire autochtone de conservation des matériaux tirés de la nature, Domingo Cisneros pratique un art engagé et spirituel. Il participe à une quarantaine d'expositions et d'installations dans les plus importants lieux de diffusion du Québec et du Canada, sans compter sa présence à une une vingtaine d'expositions internationales au Mexique, en Europe, aux États-Unis et dans les Antilles. La Galerie de l'UQAM l'a invité, en 1986, à participer à l'exposition collective « Aimuk, manifester sa présence ».

Domingo Cisneros a développé un concept d'« art-aventure » avec le projet « Zone du silence », en 1984, qui a amené des artistes québécois, canadiens et mexicains à expérimenter de façon radicale la vie dans le désert. Une dizaine d'autres projets similaires, conçus en collaboration avec d'autres créateurs, ont donné l'occasion à des artistes multidisciplinaires de vivre des expériences collectives, multiculturelles, existentielles et immersives sur plusieurs continents.

Au cours des années 1980 et 1990, l'artiste participe à trois expositions collectives d'artistes autochtones. En 1991, Cuba lui propose de choisir les artistes autochtones canadiens qui participent à la Biennale de La Havane, sous le thème « 500 ans de colonisation ».

Parole de lauzes, une œuvre réalisée en Ardèche, en France, en 2001, est composée d'une vingtaine de sculptures taillées dans la pierre de schiste. L'œuvre pérenne guide les randonneurs le long d'un sentier montagneux. En 2016, Domingo Cisneros publie un recueil de textes, *La guerre des fleurs : Codex ferus*, qui couvre un demi-siècle de réflexions sur la préservation de lieux sauvages, non pollués et non pillés par l'urbanisation.

Photo : Alexis Aubin

Komlan Sedzro, doyen de l'École des sciences de la gestion (ESG UQAM); le récipiendaire Jean-Marc Eustache; et Magda Fusaro, rectrice de l'UQAM.

UQAM

Jean-Marc Eustache

Né à Oran, Jean-Marc Eustache est arrivé au Québec, avec sa famille, lors de la guerre d'indépendance de l'Algérie. Diplômé du baccalauréat en économie de l'UQAM, il intègre l'agence de voyages étudiante Tourbec, qu'il reprend en 1979. Avec ses partenaires Philippe Sureau et Lina De Cesare, il forme un trio qui lance, en 1982, Trafic Voyages, précurseur de Transat et de sa filiale Air Transat. Au fil des ans, il érige un véritable empire parvenant avec ses collaborateurs à garder le cap malgré les nombreuses crises qui ponctuent les années 2000.

Active dans 26 pays et rétribuant 5 000 employés au service de presque 5 millions de passagers annuellement, Transat s'est hissée au rang des plus grandes entreprises de tourisme du monde et est devenue, en 2018, la première grande voyagiste internationale au monde à obtenir la certification Travelife pour toutes ses activités.

Conférencier de marque s'exprimant sur les enjeux de l'industrie touristique au Québec et à travers le monde, Jean-Marc Eustache a reçu de nombreux prix et distinctions tout au long de sa carrière. Dès 1990, la revue *Commerce* le choisit comme entrepreneur de l'année et, en 1992, le ministre fédéral des Transports lui remet le Prix d'excellence pour son importante contribution au développement des transports au Canada. En 1996, le World Travel Market de Londres lui décerne le Global Award. On lui attribue, en 2004, le prix PDG de l'année La Presse et, en 2005, le Grand Prix de l'entrepreneur Ernst & Young pour le Québec. Il est élevé, en 2011, au rang d'officier de l'Ordre national du Québec et, en 2018, est intronisé au Temple de la renommée du voyage au Canada.

Photo : Alexis Aubin

Hugo Cyr, doyen de la Faculté de science politique et de droit; le récipiendaire François Ost; et Magda Fusaro, rectrice de l'UQAM.

UQAM

François Ost

Professeur émérite à l'Université Saint-Louis de Bruxelles, depuis 30 ans, François Ost y a assumé plusieurs responsabilités, notamment celles de doyen de la Faculté de droit et de vice-recteur des Facultés universitaires. Il est également professeur invité au Collège international de philosophie de Paris, à l'École nationale de la magistrature à Bordeaux et à l'Institut universitaire européen à Florence.

François Ost est l'auteur ou le coauteur d'une vingtaine d'ouvrages qui ont marqué la communauté juridique par leur rigueur et leur originalité. La clarté de ses idées et son style limpide rendent ses écrits accessibles à un large public dans le domaine non seulement juridique, mais aussi littéraire et philosophique. Sa quête des fondements philosophiques et culturels du droit l'a conduit, en effet, sur le terrain des sciences sociales et de la littérature. Il est l'auteur de trois pièces de théâtre.

Praticien engagé autant que théoricien, il a fondé le Centre d'étude du droit de l'environnement de l'Université Saint-Louis et cofondé, en 1989, l'Académie européenne de théorie du droit. Il est également membre fondateur de l'Institut d'études sur la justice de Belgique et président de la Fondation pour les générations futures.

Au fil des ans, ses travaux lui ont valu de nombreux prix et distinctions, dont un doctorat honorifique de l'Université de Nantes (2001) et un autre de l'Université de Genève (2017). En 2004, il a été élu membre de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Il a été élevé au titre de baron par le roi des Belges en 2013.

Photo : Marianne Duval (UQO)

Denis Harrisson, recteur de l'UQO; le récipiendaire Lawrence Cannon; et Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec.

UQO

Lawrence Cannon

Lawrence Cannon est un homme politique qui a fait sa marque sur les scènes régionale, nationale et internationale. Son dévouement, son dynamisme et sa volonté d'innover dans la recherche de solutions durables transparaissent dans tous les dossiers qu'il a pilotés.

Après avoir obtenu un baccalauréat en science politique de l'Université de Montréal et une maîtrise en administration des affaires de l'Université Laval, Lawrence Cannon s'implique en politique pour faire bouger les choses. Élu au conseil municipal de la Ville de Cap-Rouge, en 1979, il se lance en politique provinciale en tant que député libéral dans La Peltrie, siège qu'il occupe de 1985 à 1994.

Après une incursion dans le monde des affaires, dans les secteurs des télécommunications, puis des communications et des relations publiques, Lawrence Cannon fait un retour en politique, en siégeant au conseil municipal de la nouvelle Ville de Gatineau de 2001 à 2005. Aux élections fédérales de 2006, il est élu député conservateur de Pontiac et devient ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités ainsi que lieutenant politique pour le Québec. Deux ans plus tard, il est promu au portefeuille des Affaires étrangères, fonction qu'il occupe jusqu'en 2011. Il est ensuite nommé ambassadeur du Canada à Paris de 2012 à 2017.

Lawrence Cannon continue à s'engager dans des causes qui lui tiennent à cœur, dont l'éducation et le bien-être des jeunes, dans le but de redonner à sa communauté.

En reconnaissance de ses nombreuses réalisations et des retombées considérables de ses accomplissements sur la qualité de vie de ses concitoyens, l'Université du Québec en Outaouais (UQO) est fière de lui remettre cette distinction.

Photo : Josée Lecompte

Luc-Alain Giraldeau, directeur général de l'INRS; la récipiendaire Donna Theo Strickland; et Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec.

INRS

Donna Theo Strickland

Dans le milieu scientifique, Donna Theo Strickland s'est démarquée à de nombreuses reprises. Professeure associée en optique non linéaire au Département de physique et d'astronomie de l'Université de Waterloo, elle y enseigne depuis 1997. En 2018, elle devient la troisième femme de l'histoire à recevoir le prix Nobel de physique et la première Canadienne lauréate de ce prix. De plus, la professeure Strickland a reçu le prix Cottrel Scholars de la Research Corporation et le prix Premier's Research Excellence.

Au début des années 1980, ses études doctorales, sous la direction du professeur Gérard Mourou, la mènent à créer un laser à impulsions très intenses et ultra-courtes à l'Université de Rochester. Rapidement, sa collaboration directe avec les chercheurs de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) porte ses fruits : le laser Advanced Laser Light Source (ALLS) de l'INRS, un instrument d'optique de calibre international, en est le résultat tangible.

Elle se distingue tant pour l'excellence de sa carrière scientifique que par la qualité de son enseignement. Son influence est notable dans la formation de la relève scientifique en optique, tant au Canada qu'à l'international.

Les découvertes de la professeure Strickland sont à l'origine de nombreuses avancées, notamment dans le domaine médical, comme la chirurgie réfractive de l'œil et le traitement de la cataracte. En plus d'être une conférencière recherchée, Donna Theo Strickland est une auteure prolifique, largement citée par ses pairs qui reconnaissent sa contribution remarquable au domaine de la technologie laser et à l'avancement de la physique.

Prix d'excellence 2018

Décernés par l'Assemblée des gouverneurs, ces prix reconnaissent la compétence, l'engagement et la contribution du personnel du réseau de l'Université du Québec à la réalisation de la mission universitaire.

Photo : Jocelyn Bernier

De gauche à droite, à l'avant : Julie Houle; Mona Trudel; Magda Fusaro, rectrice de l'UQAM; Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec; et Nicole Bouchard, rectrice de l'UQAC. Au centre : Nicolas Berthelot; Denis Martel, recteur de l'UQAT; Luc-Alain Giraldeau, directeur général de l'INRS; Emanuele Orgiu; Simon Barnabé; et Denis Bois. À l'arrière : Martin Côté; Claude Villeneuve; et Daniel McMahon, recteur de l'UQTR.

PRIX D'EXCELLENCE EN RECHERCHE ET CRÉATION

volet Leadership

Professeure à l'École des arts visuels et médiatiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) depuis 2000, Mona Trudel est titulaire de la Chaire de recherche UQAM pour le développement de pratiques innovantes en art, culture et mieux-être. Leader dans son domaine, elle a développé deux champs de recherche porteurs et d'avant-garde. Le premier s'intéresse à des populations vulnérables ou marginalisées dans une perspective d'inclusion sociale par l'art. Le deuxième champ de recherche concerne l'intégration de la dimension interculturelle en classe d'art plastique, qui s'est développé grâce à des collaborations avec des conseillers pédagogiques de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Par le croisement interdisciplinaire, un meilleur réseautage et la mise en commun d'expertise et de documentation, le travail de Mona Trudel en co-construction du savoir a déjà permis l'attribution de ressources dans les milieux qui y recourent en plus de susciter un intérêt grandissant dans les milieux scientifique, de soins et communautaire.

PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT

volet Leadership

Sur la thématique du développement durable, le professeur Claude Villeneuve a implanté la première formation en écoconseil en Amérique du Nord. Aujourd'hui, grâce à sa contribution unique, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) offre six programmes de deuxième cycle en écoconseil.

Les programmes qu'il a développés puisent dans différentes disciplines comme les sciences de l'environnement, la communication, le droit, l'économie et la gestion de projet. Ses méthodes pédagogiques innovatrices mettent les étudiants à contribution comme formateurs, ce qui leur permet de développer un esprit critique tout en gardant une grande rigueur dans le fond et la forme. À ce jour, le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en écoconseil compte plus de 200 diplômés avec un taux de rétention et de réussite de plus de 90 %. Le professeur Villeneuve a également dirigé l'équipe qui a procédé à la mise en place d'une maîtrise par cumul de grades, offerte depuis 2011, qui permet aux titulaires d'un DESS en écoconseil d'obtenir ainsi une maîtrise en sciences.

PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT
volet Réalisation

Julie Houle, professeure au Département des sciences infirmières de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), a innové en enseignement des soins critiques par la mise en place d'une plateforme Web pour améliorer le jugement clinique des étudiantes en plus de maximiser le temps d'apprentissage dans les cours pratiques. Ce complément à la formation clinique, entièrement en ligne, leur permet de suivre le parcours d'une infirmière en soins critiques à l'aide de vidéos mettant en scène des acteurs dans un environnement similaire à une salle d'urgence ou à une chambre de soins intensifs.

Cette plateforme Web favorise ainsi la réussite étudiante en consolidant les apprentissages sur les soins critiques faits dans le cadre des cours théoriques. Elle permet la formation de meilleures infirmières, maximise le temps d'apprentissage en laboratoire de simulation et fait écho dans les milieux cliniques, tout en servant de tremplin à des innovations à venir.

PRIX D'EXCELLENCE DU PARTENARIAT

Professeur au Département de chimie, biochimie et physique de l'UQTR, titulaire d'une chaire de recherche industrielle en environnement et biotechnologie et cotitulaire d'une chaire de recherche industrielle en bioéconomie et bioénergie régionale, Simon Barnabé développe des partenariats porteurs, en collaboration avec des entreprises, des centres collégiaux de transfert de technologie et des municipalités. Son projet mobilisateur sur la Basse-Côte-Nord consiste à produire des extraits de petits fruits et d'algues marines d'une grande pureté qui fourniront des bio-ingrédients et des produits biosourcés très recherchés sur le marché des cosmétiques, de l'alimentation et des biostimulants.

Son projet génère de nombreuses retombées qui profitent aussi bien à la communauté qu'aux milieux de l'enseignement et de la recherche. Une usine de transformation de petits fruits a été construite, un laboratoire de chimie sera bientôt bâti et un incubateur technologique sera mis sur pied afin que des entreprises en démarrage puissent être en contact direct avec les partenaires de ce projet. Ils uniront ainsi leurs forces pour positionner cette région dans la bio-économie émergente.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA RELÈVE
volet Sciences humaines et sociales, arts et lettres

Les travaux de Nicolas Berthelot, professeur au Département des sciences infirmières de l'UQTR, portent sur les traumatismes graves dans l'enfance et la façon d'appréhender leurs répercussions chez les personnes qui font ou feront l'expérience de la parentalité. En développant de nouveaux concepts en sciences sociales, notamment la mentalisation du trauma, ses travaux renouvellent la compréhension du traumatisme relationnel, développemental ou complexe et aident à en évaluer l'impact chez les parents actuels ou en devenir.

Nicolas Berthelot a développé des programmes d'accompagnement destinés aux futurs parents qui ont été victimes de maltraitance. Premier du genre au monde, le programme STEP (Soutenir la transition et l'engagement dans la parentalité) a été élaboré et mis en œuvre avec de nombreux partenaires ainsi que plusieurs organismes d'entraide et de soutien. Il réunit les conditions propices à un réel dialogue entre les scientifiques, les praticiens et les familles. À la frontière du fondamental et de l'appliqué, il prévoit la création de multiples outils favorisant le transfert des connaissances.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA RELÈVE
volet Sciences naturelles, génie et sciences de la santé

Professeur à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et chef de file canadien dans le domaine de la physique des nouveaux matériaux pour l'électronique, Emanuele Orgiu a été le premier à faire la démonstration du couplage lumière-matière pour augmenter la vitesse des électrons dans les semi-conducteurs moléculaires.

Il a également réussi à faire la démonstration de photocapteurs ultrarapides réalisés sur des nanostructures qui intègrent de petits cristaux organiques. La technique de fabrication qu'il a développée permet de remplir ces nanostructures innovantes par des nanocristaux moléculaires fabriqués à bas coût sur des surfaces de quelques centimètres carrés seulement.

Ses travaux faciliteront ainsi l'intégration à faible coût de matériaux organiques dans des applications commerciales prometteuses pour l'électronique flexible, portable et transparente. Il a également mis au point un nouveau type de mémoire à base de polymère, qui est capable de répondre à des impulsions laser très courtes et de faible puissance.

PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION
volet Carrière (ex æquo)

Denis Bois a débuté sa carrière à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), en 1989, comme directeur de l'Unité de recherche et de service en technologie minérale, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 2018. Son implication active a permis d'augmenter significativement le volume de recherche et de services spécialisés effectués à l'UQAT dans le domaine des mines et de l'environnement.

Sous son leadership, les experts du domaine minier de l'établissement ont développé une approche unique, fondée sur la collaboration avec les industriels et les gouvernements. Il a également été impliqué dans l'élaboration d'un partenariat en enseignement et en recherche entre l'UQAT et l'École Polytechnique de Montréal, partenariat qui a mené à la création de l'Institut de recherche en mines et environnement (IRME) UQAT-Polytechnique en 2013.

La croissance des infrastructures de recherche en mines est une autre de ses contributions notoires au développement de l'UQAT, qui bénéficie maintenant d'installations à l'avant-garde avec plus d'une quinzaine de laboratoires de pointe dans divers domaines.

PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION
volet Carrière (ex æquo)

Entré en fonction à titre de secrétaire général de l'UQAC en 1993, Martin Côté a pris sa retraite en 2018. Au cours de sa carrière, il a cumulé de nombreuses responsabilités de gestion avec succès et a participé de manière importante au développement de l'UQAC.

Dès ses débuts, il fait la révision du *Manuel de gestion*, une tâche prioritaire. Il implante également de nouvelles politiques en recherche, pilote la mise sur pied d'un bureau de réception des plaintes, assure l'élaboration d'un système d'archivage en plus de lancer une vaste opération de simplification des politiques et des procédures.

Sous son mandat, l'UQAC augmente considérablement ses activités de recrutement régional, national et international ainsi que le nombre de bourses et d'emplois offerts aux étudiants. L'UQAC développe également l'intégration des étudiants avec des troubles d'apprentissage ainsi que la prévention de l'abandon scolaire et de la rétention des diplômés.

Cercle d'excellence 2018

Les établissements du réseau peuvent souligner l'apport de membres de leur personnel en les nommant au Cercle d'excellence de l'Université du Québec.

Photo : UQAM

UQAM

Robert J. Vallerand, professeur au Département de psychologie.

Photo : Jocelyn Bernier

UQTR

Daniel McMahon, recteur, et Saïd Zouiten, professeur au Département de marketing et systèmes d'information.

Photo : Jocelyn Bernier

UQAR

Jean-Pierre Ouellet, recteur; Jean Brousseau et Abderrazak El Ouafi, professeurs au Département de mathématiques, informatique et génie; et Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec.

Photo : Jocelyn Bernier

UQO

Denis Harrisson, recteur, et Sylvie Villeneuve, chargée de projet en développement et en formation continue.

Photo : Jocelyn Bernier

UQAT

Denis Martel, recteur, et Hélène Boissé, directrice des Services aux étudiants et registraire.

Photo : Jocelyn Bernier

INRS

Ginette Belleau, directrice du Service des ressources humaines, et Luc-Alain Giraldeau, directeur général.

Photo : Jocelyn Bernier

ENAP

Guy Laforest, directeur général, et Nadine Cambefort, responsable du Bureau des technologies éducatives.

Photo : Jocelyn Bernier

ÉTS

Pierre Dumouchel, directeur général, et Noël Giguère, technicien d'application technologique.

Photo : Jocelyn Bernier

TÉLUQ

André G. Roy, directeur général par intérim, et Louise Boucher, directrice des services administratifs.

Code d'éthique et de déontologie

MISE EN APPLICATION

Au cours de l'année 2018-2019, le comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec, responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs, n'a été saisi d'aucune demande d'avis ni d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

1. Titre

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

2. Préambule

Le présent code a pour objet d'établir des règles de conduite applicables aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions à titre d'administrateurs, de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Université du Québec et à inspirer la plus entière confiance auprès du public.

À ces fins, l'Assemblée des gouverneurs adopte les règles qui suivent conformément aux dispositions de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

3. Champ d'application

Chaque membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu de se conformer aux règles de conduite prescrites par le présent code. Un membre est en outre tenu aux devoirs et aux obligations prescrits par les lois et règlements qui régissent l'Université du Québec, par les dispositions applicables de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c. M-30) et ses règlements concernant l'éthique et la déontologie, ainsi que par les articles 321 à 326 du Code civil du Québec.

4. Devoirs généraux

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au mieux des intérêts de l'Université du Québec, et avec soin, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

5. Règles relatives à l'utilisation des biens et des ressources de l'Université du Québec

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas confondre les biens de l'Université du Québec avec les siens. Il ne peut utiliser les biens et les ressources matérielles, physiques ou humaines de l'Université à son profit ou au profit de tiers, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable.

6. Règles relatives à l'information

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

7. Règles de conduite sur les conflits d'intérêts

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

8. Situations de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts :

a) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une délibération de l'Assemblée des gouverneurs;

b) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans une entreprise qui transige ou est sur le point de transiger avec l'Université du Québec;

c) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat ou une transaction, ou un projet de contrat ou de transaction, avec l'Université du Québec;

d) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux de l'Université du Québec.

9. Intérêts incompatibles avec la charge d'administrateur et retrait de la séance lors de délibérations sur les conditions de travail, conventions collectives ou protocoles d'entente

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

a) le président de l'Université;

b) le recteur de chaque université constituante;

c) les quatre personnes désignées parmi les directeurs généraux des instituts de recherche et des écoles supérieures;

d) les professeurs et les étudiants;

ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et les devoirs de leurs fonctions. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si cet intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

e) les membres provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail;

f) le membre provenant du milieu de l'enseignement collégial;

qui ont un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Université du Québec doivent, sous peine de déchéance de leur charge, le dénoncer par écrit au président de l'Assemblée des gouverneurs et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle ils ont leur intérêt ou à toute séance au cours de laquelle leur intérêt est débattu.

Le membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante ou d'une école supérieure qui fait partie de l'Assemblée des gouverneurs à titre de professeur ou d'étudiant, doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question concernant les négociations relatives à la convention collective ou au contrat collectif de travail en tenant lieu qui le régit ou qui régit d'autres membres du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure.

Un membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question dans laquelle il a un intérêt personnel et distinct.

10. Règle prohibant l'acceptation de cadeaux ou d'autres avantages

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur.

11. Règle prohibant l'acceptation de faveurs ou d'avantages

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

12. Règle prohibant l'influence

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

13. Règles applicables après la cessation des fonctions

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs qui a cessé d'exercer sa charge d'administrateur doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de sa charge antérieure.

Dans l'année qui suit la fin de sa charge d'administrateur, un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public au sujet d'une procédure, d'une négociation ou d'une autre opération à laquelle l'Université du Québec est partie, ne peut donner des conseils, ni agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à cette procédure, cette négociation ou cette autre opération.

Pendant la même période et dans les mêmes circonstances, les membres de l'Assemblée des gouverneurs ne peuvent traiter avec la personne visée au premier alinéa.

14. Mécanismes d'application

14.1 Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie relève de l'Assemblée des gouverneurs. Il est formé de trois (3) membres de l'Assemblée, dont un président, désignés par l'Assemblée des gouverneurs pour une durée de trois (3) ans. Le secrétaire général, ou son mandataire, agit comme secrétaire.

Lorsqu'un membre du comité d'éthique et de déontologie est visé par une allégation découlant de l'application du présent code, l'Assemblée des gouverneurs doit pourvoir à son remplacement dans les meilleurs délais.

14.1.1 Mandat du comité

Le comité a pour mandat :

a) de remplir les responsabilités qui lui sont confiées par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec;

b) de diffuser et de promouvoir ce code d'éthique et de déontologie auprès des membres de l'Assemblée des gouverneurs;

c) de présenter à l'Assemblée des gouverneurs un rapport annuel et toutes recommandations qu'il juge appropriées en matière d'éthique et de déontologie. Le comité indique dans son rapport annuel le nombre de demandes d'avis qu'il a reçues ainsi que le nombre de dossiers d'allégations de manquements au code d'éthique et de déontologie dont il a traité au cours de l'année et leur suivi;

d) de conseiller les membres de l'Assemblée des gouverneurs sur toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie.

14.1.2 Pouvoirs du comité

Outre les pouvoirs qui lui sont conférés par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le comité d'éthique et de déontologie peut :

a) établir ses propres règles de fonctionnement et de régie interne, dont il informe l'Assemblée des gouverneurs;

b) procéder à toute consultation qu'il juge utile à l'exécution de son mandat.

14.2 Traitement des allégations de transgression du code

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ou l'Assemblée des gouverneurs, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'une contravention au présent code a été commise, peut en saisir, par écrit, le président du comité d'éthique et de déontologie et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

Le comité d'éthique et de déontologie détermine, après examen, s'il y a matière à ouvrir un dossier. Dans l'affirmative, il avise, par écrit, la personne concernée des manquements qui lui sont reprochés et lui remet copie de tous les documents et de toute autre information à son dossier se rapportant aux manquements reprochés.

Le comité d'éthique et de déontologie rencontre la personne concernée ainsi que toute autre personne dont il estime la présence pertinente afin de recueillir leurs observations et points de vue.

Lorsque le rapport du comité d'éthique et de déontologie conclut qu'il y a eu contravention au présent code et recommande une sanction, l'Assemblée des gouverneurs donne à la personne concernée l'occasion de présenter son point de vue. Elle rend sa décision par scrutin secret.

14.3 Sanctions

Une contravention au présent code peut donner lieu à un avertissement, à une réprimande, à une demande de corriger la situation qui a généré la transgression du code, à une demande de révocation à l'autorité compétente si le manquement est grave ou s'il y a refus de donner suite à la décision de l'Assemblée des gouverneurs faisant état d'une demande de correction de situation.

14.4 Mesures provisoires

Lorsqu'une situation urgente nécessite une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, le comité d'éthique et de déontologie peut faire une demande à l'autorité compétente de relever provisoirement de ses fonctions le membre à qui l'on reproche une contravention au présent code, le temps nécessaire pour examiner la situation et prendre la décision appropriée.

14.5 Demande d'avis

L'Assemblée des gouverneurs ou l'un de ses membres peut demander l'avis du comité d'éthique et de déontologie sur la conformité d'une conduite ou d'une situation donnée avec le présent code.

15. Disposition finale

Entrée en vigueur

Le présent code entre en vigueur dès son adoption[1] par l'Assemblée des gouverneurs.

1 Adopté par l'Assemblée des gouverneurs le 9 décembre 1998, résolution 1998-16-AG-R-200.

Inscriptions

Figure 1
Inscriptions au baccalauréat à temps plein sur les inscriptions de premier cycle (en %)

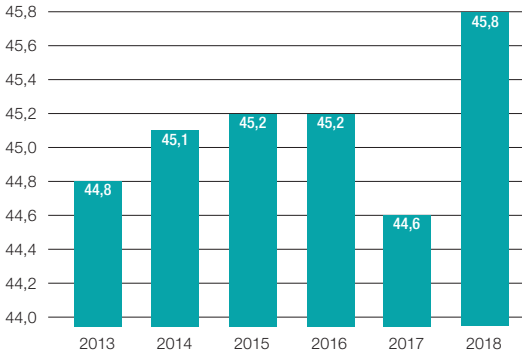

Figure 2
Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)

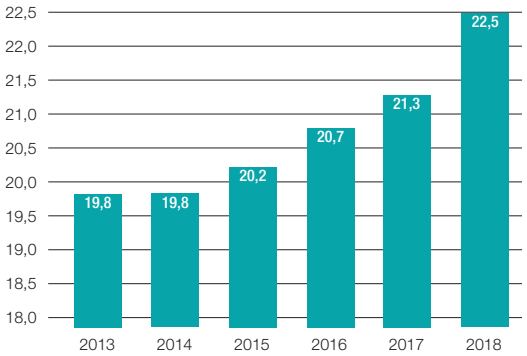

Figure 3
Proportion de femmes aux cycles supérieurs (en %)

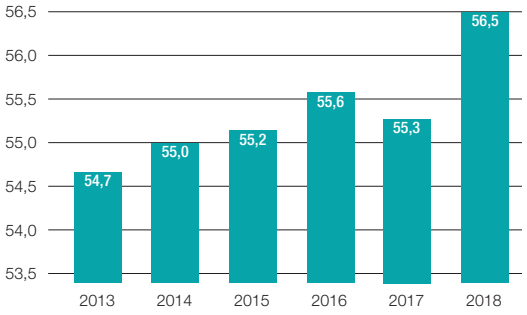

Inscriptions à l'automne 2018[1]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Nombre total d'inscriptions[2]	39 954	14 344	6 699	6 686	7 253	4 316	850	1 776	8 802	8 513	99 193
En équivalence au temps plein de l'année 2018-2019	26 107	10 034	5 104	3 986	5 021	2 219	475	648	8 229	3 680	65 502
Nouveaux dans l'établissement au premier cycle	7 443	3 051	1 641	1 327	1 483	924	s. o.	s. o.	1 448	2 355	19 672

À l'automne 2018, l'Université du Québec comptait 99 193 étudiants, ce qui représente une baisse de la clientèle de 2,7 % par rapport au nombre enregistré à l'automne précédent. Au premier cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec représente une proportion de 25,6 %. La proportion d'étudiants de deuxième cycle se situe à 17,7 % de l'ensemble des étudiants, alors que celle des étudiants de troisième cycle s'établit à 4,8 %. Soulignons que le volume des étudiants de deuxième et de troisième cycles a enregistré une croissance de 12,9 % depuis l'automne 2013.

Indicateurs (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
% d'inscriptions au baccalauréat à temps plein sur l'ensemble des inscriptions de premier cycle[3]	47,6	53,2	55,8	44,8	59,1	28,1	s. o.	s. o.	63,1	2,7	45,8
% d'inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions	21,0	19,8	24,3	17,9	21,3	18,6	100,0	100,0	23,5	13,9	22,5
% de femmes aux cycles supérieurs	59,2	62,5	49,1	60,0	65,1	65,3	45,3	57,2	25,2	73,4	56,5

Les étudiants de premier cycle qui s'inscrivent à temps plein à un programme de baccalauréat représentent 45,8 % des inscriptions à l'automne 2018 (figure 1). La part des étudiants de cycles supérieurs s'est accrue au cours des dernières années, atteignant maintenant 22,5 % (figure 2). En ce qui concerne la proportion de femmes aux cycles supérieurs, elle se situe à 56,5 % (figure 3), alors que la proportion de femmes sur l'ensemble des inscriptions s'établit à 60,2 % à l'automne 2018.

1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (traitement en date du 24 janvier 2020).
2 Les données incluent les programmes d'échange et les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).
3 Les données incluent les doctorats de premier cycle et les programmes de majeure.

Répartition selon le genre de programme (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Baccalauréat[3]	51,5	56,3	52,1	61,8	62,9	31,5	s. o.	s. o.	66,0	16,6	49,8
Certificat et mineure	18,7	15,1	11,7	17,5	13,4	42,2	s. o.	s. o.	3,3	39,8	18,2
Autres – premier cycle[4]	8,8	8,7	11,9	2,8	2,4	7,6	s. o.	s. o.	7,3	29,8	9,5
Maîtrise	11,2	9,7	13,9	9,5	12,2	7,3	27,8	61,2	13,6	1,6	11,4
DESS[5]	2,2	3,0	2,9	3,5	3,4	1,8	0,1	13,1	1,2	5,4	2,9
Doctorat	4,1	4,2	3,5	1,7	3,3	2,0	50,2	2,5	6,5	0,1	4,0
Autres – deuxième et troisième cycles[4]	3,5	3,0	4,0	3,2	2,4	7,6	21,9	23,2	2,1	6,7	4,2

Une proportion de 68 % des étudiants de l'Université du Québec s'est inscrite à un programme de baccalauréat, de certificat ou de mineure, tandis que 18,3 % des étudiants poursuivent des études à la maîtrise, au diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) ou au doctorat (figures 4 et 5).

Répartition selon le domaine d'études (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences de la santé	0,0	18,1	9,5	16,6	15,5	42,0	7,3	--	0,1	4,1	7,7
Sciences pures	4,8	3,6	4,4	5,8	0,4	1,5	49,6	--	--	1,5	3,8
Sciences appliquées	6,3	6,3	19,0	3,7	5,1	5,1	9,3	--	92,7	3,9	14,2
Sciences humaines	22,3	15,5	14,2	10,3	20,7	8,2	10,7	--	--	7,7	15,5
Lettres	4,6	5,8	5,4	1,0	0,9	--	--	--	--	4,0	3,5
Droit	1,9	--	--	--	0,2	--	--	--	--	--	0,8
Sciences de l'éducation	12,6	13,2	12,1	23,5	10,9	9,5	--	--	--	6,0	11,1
Sciences de l'administration	30,0	31,8	23,5	34,7	39,5	16,2	--	98,1	1,1	47,7	30,2
Arts	6,0	0,9	8,1	--	2,4	7,5	--	--	--	--	3,6
Études plurisectorielles	11,5	4,8	3,8	4,4	4,4	10,0	23,1	1,9	6,1	25,1	9,6

À l'Université du Québec, les domaines qui regroupent le plus d'étudiants sont les sciences de l'administration, les sciences humaines, les sciences appliquées et les sciences de l'éducation. À l'automne 2018, 71 % des étudiants ont choisi d'étudier dans l'un de ces domaines. Par rapport à l'automne 2013, la proportion d'inscriptions en sciences humaines, en sciences de l'éducation et en administration a diminué légèrement, passant respectivement de 16,8 % à 15,5 %, de 12,1 % à 11,1 % et de 30,7 % à 30,2 %. Au cours de la même période, les secteurs des sciences de la santé et des sciences appliquées ont connu une hausse et sont passés respectivement de 6,6 % à 7,7 % et de 11,9 % à 14,2 % (voir figure 6).

4 Comprend les programmes courts, les propédeutiques, les étudiants libres et les auditeurs.

5 Diplôme d'études supérieures spécialisées.

-- Aucune inscription.

s. o. Sans objet.

Figure 4

Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

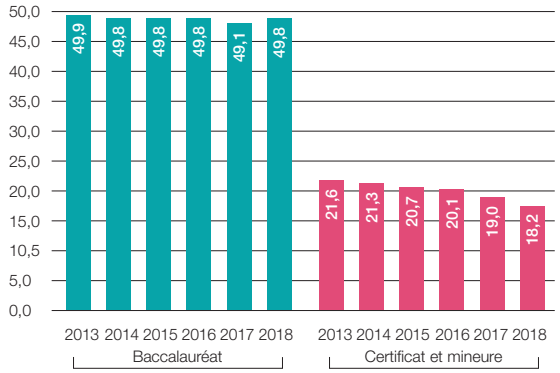

Figure 5

Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

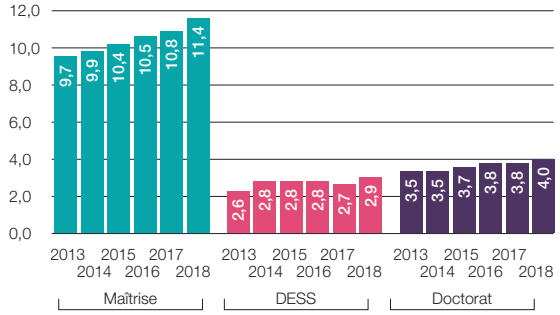

Figure 6

Évolution de la proportion des inscriptions dans les domaines qui regroupent le plus d'étudiants (en %)

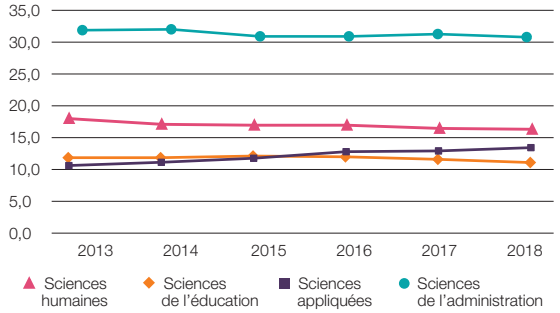

Diplômes

Figure 7

Proportion des hommes et des femmes selon le genre de diplômes décernés en 2018 (en %)

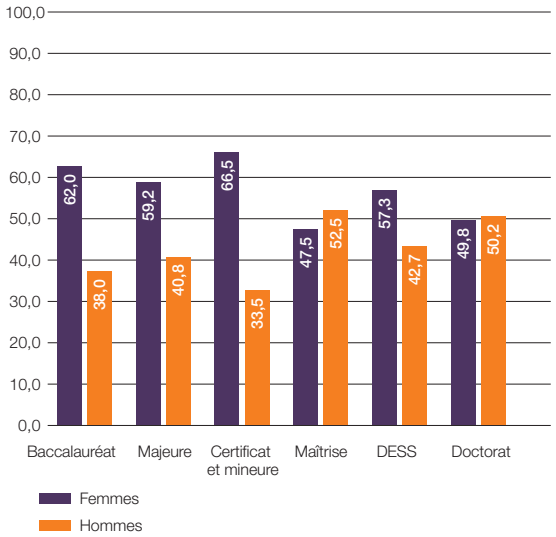

Figure 8

Répartition des diplômes décernés en 2018 selon le genre de diplôme (en %)

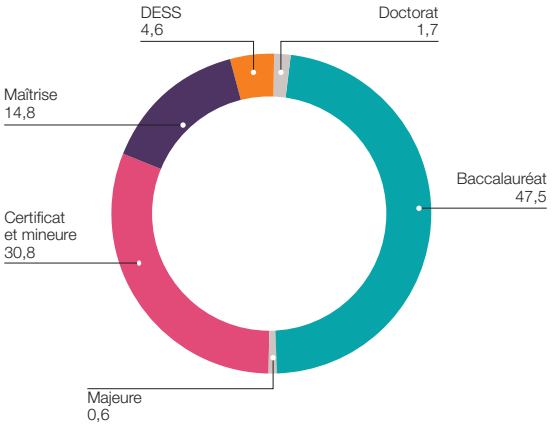

Total des diplômes décernés[1]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
En 2018	11 766	3 457	2 603	1 723	1 995	1 053	154	354	1 741	1 193	26 039
De 1968 à 2018 inclusivement	349 871	99 005	69 978	48 646	48 306	21 025	3 206	11 953	25 699	32 150	709 839

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 709 839 diplômes, dont 58,6 % ont été attribués à des femmes. En 2018, 26 039 nouveaux diplômes ont été décernés. De ce nombre, 14 160 l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 11 879[2] par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au premier cycle demeure particulièrement élevée, celles-ci récoltant 62 % des diplômes délivrés au baccalauréat et 66,5 % dans les programmes de certificat et de mineure. Aux cycles supérieurs, cette proportion se situe à 49,8 % (figure 7).

Répartition des diplômes décernés en 2018 selon le genre de diplôme (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Baccalauréat[3]	43,7	56,4	44,9	60,8	64,0	37,0	s. o.	s. o.	65,3	21,8	47,5
Majeure	1,1	--	--	0,7	--	--	s. o.	s. o.	--	0,7	0,6
Certificat et mineure	37,9	24,8	14,3	22,4	22,2	52,0	s. o.	s. o.	7,0	69,2	30,8
Maîtrise	12,4	10,2	35,2	8,6	7,8	6,2	50,6	80,5	21,9	1,8	14,8
DESS[4]	3,4	7,1	4,4	7,1	4,7	4,2	--	17,2	2,1	6,4	4,6
Doctorat	1,5	1,5	1,2	0,4	1,3	0,6	49,4	2,3	3,7	0,1	1,7

Par rapport aux données de l'année précédente, le nombre de diplômes décernés en 2018 a diminué de 0,7 % au baccalauréat, de 4,7 % dans les programmes de certificat et de mineure et de 2,4 % au doctorat, alors qu'une hausse de 5,9 % des sanctions de maîtrise est observée (figure 8).

1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (traitement en date du 27 janvier 2020).

2 De ce nombre, 113 diplômes ont été délivrés pour la Télé-université.

3 Les données de l'Université du Québec à Trois-Rivières incluent les doctorats de premier cycle.

4 Diplôme d'études supérieures spécialisées.

Répartition des diplômes décernés en 2018 selon le domaine d'études (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences de la santé	0,0	19,8	5,3	17,0	20,1	38,5	10,4	--	--	3,3	7,6
Sciences pures	4,5	2,8	4,4	6,6	--	5,8	67,5	--	--	3,3	4,0
Sciences appliquées	4,9	6,1	21,7	2,5	2,7	3,1	11,7	--	98,9	2,8	12,5
Sciences humaines	21,8	17,0	10,1	11,4	22,1	12,0	10,4	--	--	10,8	16,6
Sciences de l'éducation	9,8	12,5	6,0	15,5	7,4	4,7	--	--	--	2,6	8,6
Sciences de l'administration	47,1	36,4	43,2	46,5	44,8	18,8	--	100,0	0,5	67,9	42,2
Arts	4,7	0,9	7,6	--	1,7	9,5	--	--	--	--	3,5
Lettres	4,8	3,2	0,8	0,4	0,8	--	--	--	--	2,5	2,9
Droit	1,7	--	--	--	0,1	--	--	--	--	--	0,8
Études plurisectorielles[5]	0,7	1,3	0,9	0,1	0,3	7,6	--	--	0,6	6,8	1,3

La répartition des diplômes décernés selon le domaine d'études s'est légèrement modifiée au fil des ans. Depuis 2013, la proportion des diplômes en sciences humaines et en administration a connu une diminution, passant respectivement de 18,9 % à 16,6 %, puis de 43,5 % à 42,2 %. Pendant ce temps, la part des diplômes en sciences de la santé augmentait de 5,6 % à 7,6 % et celle en sciences appliquées passait de 10,1 % à 12,5 % (figure 9).

Figure 9 **Répartition des diplômes décernés en 2019 selon le domaine d'études (en %)**

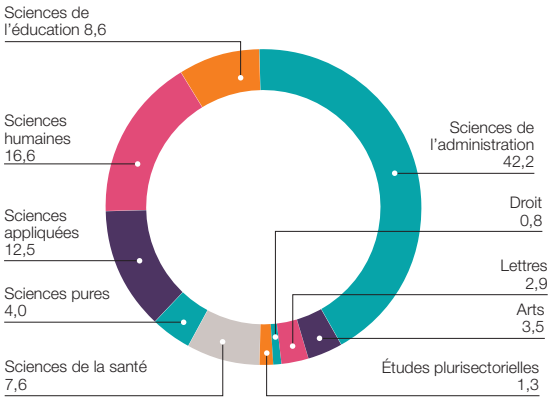

Répartition des diplômes pour les programmes conduisant à l'obtention d'un grade universitaire (en %)

	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE	DOCTORAT
Sciences de la santé	9,5	2,8	1,3
Sciences pures	3,9	6,5	24,2
Sciences appliquées	16,4	18,5	26,5
Sciences humaines	20,5	11,5	33,5
Sciences de l'éducation	13,2	5,6	3,5
Sciences de l'administration	27,5	50,6	4,0
Arts	5,0	2,1	3,1
Lettres	1,3	2,0	3,5
Droit	1,2	0,3	0,2
Études plurisectorielles[6]	1,5	0,1	0,2

La répartition des diplômes entre les différents domaines d'études varie selon le grade décerné. Ainsi, 24,2 % des diplômes de doctorat sont délivrés en sciences pures, alors que ce même secteur ne compte que pour 3,9 % des diplômes de baccalauréat et 6,5 % de ceux de maîtrise. De même, la proportion de diplômes décernés en sciences humaines est de 33,5 % au doctorat, alors qu'elle n'est que de 20,5 % au baccalauréat et 11,5 % à la maîtrise. À l'inverse, le secteur des sciences de l'administration, qui compte pour 27,5 % de tous les diplômes de baccalauréat et pour 50,6 % des diplômes de maîtrise, se retrouve avec seulement 4 % du volume des doctorats.

5 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou de mineures, le baccalauréat individualisé, le certificat d'études pluridisciplinaires, le certificat personnalisé, le certificat multidisciplinaire, le certificat en gestion des établissements, la maîtrise sur mesure (M. Sc.) et le doctorat sur mesure (Ph. D.).

6 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou de mineures, le baccalauréat individualisé, la maîtrise sur mesure (M. Sc.) et le doctorat sur mesure (Ph. D.).

-- Aucun diplôme.

s. o. Sans objet.

Personnel

Figure 10

Répartition des postes autorisés et pourvus au 28 février 2019 selon la catégorie (en %)

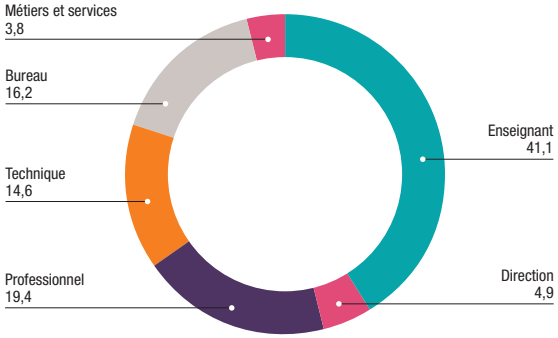

Répartition des postes autorisés et pourvus au 28 février 2019 selon la catégorie[1]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	CSC[2]	RÉSEAU
Enseignant	1 262	444	240	205	248	112	149	36	228	74	--	--	2 998
Direction	119	38	16	20	23	21	22	13	51	13	18	2	356
Professionnel	456	208	129	88	82	58	68	26	159	94	34	12	1 413
Technique	369	137	80	54	60	41	60	48	144	62	11	3	1 068
Bureau	409	175	83	90	100	39	51	30	113	73	17	1	1 182
Métiers et services	119	33	21	26	8	4	27	--	41	--	--	--	278
Total	2 733	1 035	569	482	521	275	377	153	736	316	80	18	7 295

Parmi les postes autorisés et pourvus de l'Université du Québec, la plus grande catégorie en importance est le personnel enseignant, qui comprend 41,1 % des effectifs. Par la suite, on trouve le personnel professionnel et technique (34,0 % des effectifs) et le personnel des groupes bureau et métiers et services (20,0 % des effectifs). Quant au personnel de direction, il constitue 4,9 % du total de ces postes (figure 10). Sur une période de 5 ans, soit depuis 2014, les effectifs totaux ont augmenté de 4,3 %. La plus forte augmentation se situe chez le personnel professionnel (13,6 %), alors que le personnel enseignant, le personnel de direction et le personnel technique affichent des croissances de 6,3 %, 5,6 % et 10,7 % respectivement. Le personnel des groupes bureau et métiers et services enregistre, lui, une baisse de 10,4 % par rapport à 2014.

Figure 11

Répartition du personnel enseignant régulier selon le principal domaine d'enseignement au 30 avril 2019 (en %)

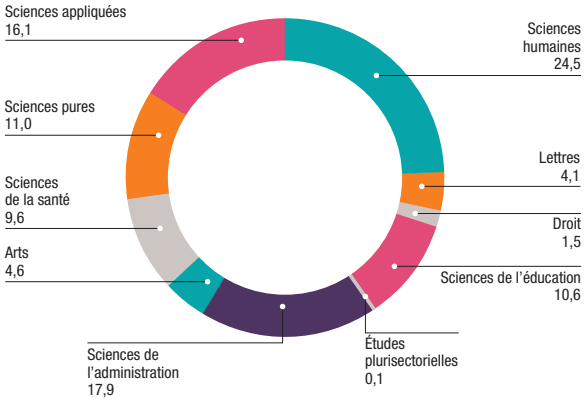

Répartition du personnel enseignant régulier selon le principal domaine d'enseignement au 30 avril 2019 (en %)[3]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences de la santé	3,0	27,2	12,4	11,0	10,1	11,0	18,1	--	--	1,3	9,6
Sciences pures	9,3	8,6	11,5	22,0	2,1	7,4	42,4	--	8,9	3,9	11,0
Sciences appliquées	5,9	8,2	22,2	9,0	12,2	22,0	18,7	--	87,4	13,2	16,1
Sciences humaines	31,3	22,7	25,7	15,5	30,0	26,6	20,1	3,0	1,4	21,1	24,5
Lettres	4,9	4,5	6,4	4,0	2,9	1,8	--	--	0,4	9,2	4,1
Droit	3,0	0,5	1,3	--	1,3	--	--	--	--	1,3	1,5
Sciences de l'éducation	11,5	9,5	9,8	18,5	14,8	16,5	--	--	--	17,1	10,6
Sciences de l'administration	22,0	16,5	8,1	20,0	22,8	10,1	0,7	97,0	1,4	32,9	17,9
Arts	8,9	2,3	2,6	--	3,8	4,6	--	--	--	--	4,6
Études plurisectorielles	0,2	--	--	--	--	--	--	--	0,5	--	0,1

Une proportion de 35,1 % du personnel enseignant régulier enseigne dans des domaines reliés aux sciences humaines et à l'éducation. Les autres domaines qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences de l'administration (17,9 %), les sciences appliquées (16,1 %) et les sciences pures (11,0 %) (figure 11).

1 Source : Budget de fonctionnement 2018-2019, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 28 février 2019 et occupant un poste autorisé au fonds de fonctionnement ou au fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

2 Centre de services communs de l'Université du Québec.

3 Source : Inventaire des données sur le personnel (IDP), Direction de la recherche institutionnelle. Personnel en fonction au 30 avril de chaque année analysée. Ces données étaient auparavant produites à partir des fichiers des établissements transmis au Bureau de la coopération interuniversitaire (BCI), au 1er octobre de chaque année, dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant (EPE). De plus, la répartition du personnel régulier par domaine d'enseignement a connu un reclassement de disciplines. Ainsi, des différences quant à la répartition peuvent être observées principalement pour les domaines des sciences de la santé, des sciences pures et des sciences appliquées, en comparaison avec les années précédentes.

Indicateurs sur le personnel enseignant régulier

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
% de détenteurs de doctorat[3]	91,6	83,2	78,2	84,0	93,2	73,4	99,3	97,0	86,4	85,5	87,9
% de femmes[3]	45,6	46,5	40,2	42,0	53,2	46,8	27,1	48,5	16,8	43,4	42,5
Ratio EEETP/personnel enseignant	20,7	22,6	21,3	19,4	20,2	19,8	s. o.	s. o.	36,1	50,0	22,9

À l'Université du Québec, la proportion de professeurs qui détiennent au moins un doctorat se situe à 87,9 % au 30 avril 2019, ce qui constitue une augmentation de 3,0 % depuis 2014 (figure 12). Signalons également l'accroissement continu de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier (figure 13). En effet, la proportion de femmes est passée de 39,3 % en 2014 à 42,5 % en 2019. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) sur le nombre de professeurs, il se situe à 22,9 en 2018-2019 comparativement à 24,5 en 2013-2014. À noter que ce ratio est calculé uniquement pour les établissements offrant des programmes de premier cycle.

Chargées et chargés de cours

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Nombre[4]	1 609	667	483	382	458	341	--	71	403	--	4 414
% de femmes	47,2	51,9	41,2	44,5	55,0	53,4	--	31,0	17,1	--	45,3

Figure 12

Évolution de la proportion de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %)

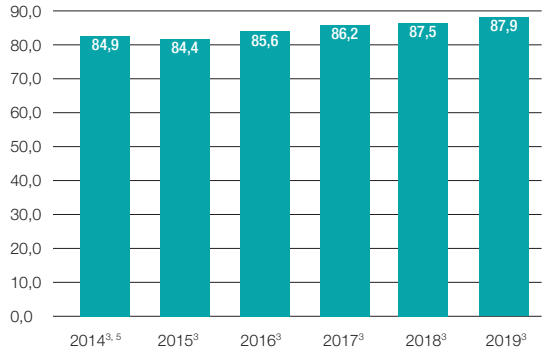

Figure 13

Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %)

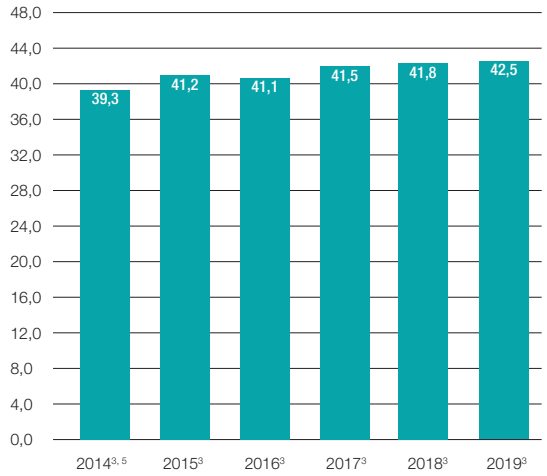

4 Il s'agit des chargés de cours auxquels des charges de cours ont été attribuées pour la période considérée. Ainsi, les chargés de cours qui sont inscrits sur une liste de pointage, mais qui n'ont pas obtenu de charge de cours lors de la période sous étude ne sont pas comptabilisés. Source : Données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 2018-2019 et transmises par la Direction des ressources humaines et de la rémunération globale.

5 Les données provenant de l'Inventaire des données sur le personnel (IDP) en 2012 (personnel au 30 avril 2012) excluent l'ENAP, pour laquelle les données ne sont pas disponibles.

s. o. Sans objet.

-- Aucun employé.

Recherche[1]

Figure 14

Évolution du montant des octrois de recherche (en 000 $)

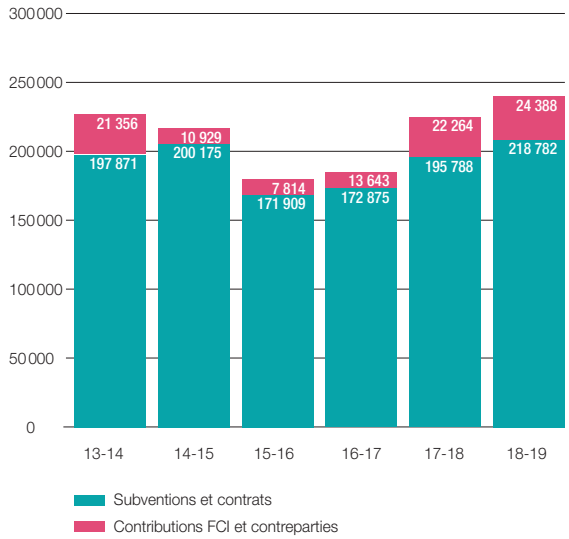

Figure 15

Répartition des octrois de recherche en 2018-2019 selon les champs disciplinaires de la Classification de la recherche universitaire (CRU) (en %)

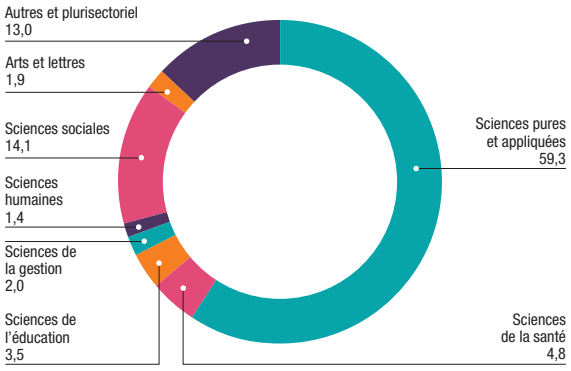

Recherche subventionnée et contractuelle 2018-2019

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Nombre d'octrois	1 544	958	472	338	328	318	823	114	815	153	5 863
Montant des octrois en 000 $ - excluant FCI et contreparties	53 179	20 753	16 133	28 949	7 938	11 567	45 308	3 875	28 585	2 495	218 782
FCI et contreparties associées en 000 $[2]	4 666	1 949	1 745	1 100	1 580	932	9 398	124	2 331	563	24 388
Montant total des octrois en 000 $	57 845	22 702	17 879	30 049	9 518	12 500	54 706	3 999	30 916	3 058	243 170
% des montants sous forme de contrats	5,0	18,7	7,1	18,9	0,4	0,1	20,0	26,3	25,2	1,6	14,0
Valeur des octrois/Nbre de professeurs[3]	45 836	51 130	74 494	146 580	38 380	111 305	367 154	111 082	135 595	41 323	81 103

En 2018-2019, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisent 243 M$ comparativement à 218 M$ en 2017-2018 (figure 14), soit une augmentation de 11,5% . Il convient de souligner que cette croissance importante s'observe pour toutes les catégories d'organismes pourvoyeurs de fonds et dans quasiment tous les champs disciplinaires. Cette augmentation se traduit par ailleurs par une hausse significative du montant moyen des octrois par professeur, passant de 74 732 $ à 81 103$.

Octrois 2018-2019 selon la Classification de la recherche universitaire (CRU) en 000 $

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Génie	437	3 109	2 473	1 460	640	4 891	9 293	—	27 401	431	50 135
Sciences appliquées	2 146	1 143	1 249	5 871	1 618	3 895	6 910	—	41	91	22 965
Sciences naturelles	15 543	6 412	7 382	8 072	1 605	1 243	25 348	—	361	752	66 718
Sciences mathématiques	3 416	217	672	3	26	—	—	—	—	107	4 441
Sciences médicales	1 932	932	465	5	192	247	4 821	—	—	88	8 683
Sciences infirmières	12	304	44	360	563	156	—	—	—	—	1 439
Sciences de l'activité physique et réadaptation	1 007	451	158	—	—	—	—	—	—	—	1 616
Sciences de l'éducation	4 152	2 112	341	279	820	259	19	16		510	8 507
Sciences de la gestion	2 906	1 243	114	222	154	24	—	—	—	115	4 779
Sciences humaines	2 050	907	247	43	20	—	—	—	—	41	3 308
Sciences sociales	15 778	3 952	2 485	838	2 571	558	4 034	3 567	23	560	34 366
Création littéraire et artistique	1 691	68	480	21	86	327	—	—	—	—	2 674
Études des arts et des lettres	1 359	136	167	355	37	—	—	—	—	8	2 061
Autres et plurisectoriel	5 416	1 716	1 602	12 518	1 186	899	4 280	416	3 089	355	31 479
TOTAL	57 845	22 702	17 879	30 049	9 518	12 500	54 706	3 999	30 916	3 058	243 170

En 2018-2019, la recherche en sciences pures et appliquées (incluant génie, sciences appliquées, sciences naturelles et sciences mathématiques) constitue 59,3 % du montant total des octrois; celle dans le domaine des sciences sociales et humaines 22,9 % (incluant sciences de l'éducation, sciences de la gestion, sciences humaines, sciences sociales, création littéraire et artistique et études des arts et des lettres) et celle en sciences de la santé 4,8 % (incluant sciences médicales, sciences infirmières et sciences de l'activité physique et réadaptation) (figure 15).

1 Données arrondies préliminaires et incomplètes (car toute l'information attendue des universités fiduciaires hors UQ n'a pas été reçue) calculées selon les règles établies pour la déclaration au SIRU du MEI. Source : Système IFR (UQ) en date du 8 avril 2020.

2 Montants des subventions versées par tous les programmes (y compris le Fonds d'exploitation des infrastructures) de la FCI et des contreparties associées, tels que déclarés au SIRU.

3 Ratio établi sur la base du personnel en place au 28 février 2019. Source : Direction des ressources financières de l'Université du Québec.

Octrois 2018-2019 selon la catégorie d'organisme en 000 $

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
FRQNT	2 176	823	892	1 626	172	601	2 385	4	1 123	87	9 890
FRQSC	6 240	1 677	345	308	734	132	720	352	42	110	10 661
FRQS	1 692	593	165	25	283	57	836	259	—	9	3 918
Sous-total organismes provinciaux	10 108	3 094	1 402	1 959	1 189	790	3 942	614	1 165	206	24 469
Gouvernement du Québec (autres)	4 658	2 927	3 288	12 897	1 657	2 236	8 191	1 127	1 701	685	39 366
CRSNG	7 547	2 752	2 933	2 823	1 111	2 100	12 282	—	8 973	402	40 922
CRSH	7 442	1 698	607	413	1 362	287	1 109	589	30	294	13 831
IRSC	1 592	110	223	51	26	118	2 030	74	114	97	4 433
Sous-total organismes fédéraux	16 580	4 560	3 763	3 287	2 499	2 505	15 420	662	9 116	793	59 186
Gouvernement du Canada (autres)	13 912	4 428	4 288	8 944	2 390	2 159	13 327	876	5 363	735	56 423
Autres sources externes	7 744	3 148	3 712	2 848	1 150	3 781	13 406	680	12 321	350	49 140
Sources internes	4 793	4 463	1 395	114	623	1 028	395	39	1 249	225	14 323
Fonds de développement académique du réseau UQ	50	82	30	1	10	—	25	—	—	64	262
TOTAL	57 845	22 702	17 879	30 049	9 518	12 500	54 706	3 999	30 916	3 058	243 170

Les subventions des organismes provinciaux (FRQNT, FRQSC et FRQS) représentent 10,1 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec, et ceux des organismes fédéraux (CRSNG, CRSH et IRSC) 24,3 %. L'Université du Québec se voit octroyer 18,1 % des subventions versées au Québec par le CRSNG et 24,5 % de celles du CRSH. Il importe de souligner la contribution du CRSNG, dont les subventions représentent 16,8 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 2018-2019 (figure 16).

Selon les résultats diffusés par les organismes subventionnaires, l'Université du Québec arrive, sur la base des subventions octroyées, au 4e rang des universités canadiennes au CRSH[4] et au 8e rang au CRSNG[5].

Du côté du Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice terminé au 31 mars 2019, le FRQNT rapporte avoir remis plus de 44,4 M$ en subventions, dont une proportion de 22,3 % versée à l'Université du Québec. Pour le FRQSC, des 38,3 M$ de subventions remises en 2018-2019, une proportion de 27,8 % était versée à l'Université du Québec.

Évolution de la répartition des octrois externes de recherche[6]

ENSEMBLE DU RÉSEAU	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19
Part des subventions des organismes fédéraux et provinciaux (%)	35,9	33,4	29,0	23,0	33,9	32,9	36,5	39,5	41,0	37,0	36,6
Part des contrats (%)	13,4	11,6	11,9	8,7	11,6	13,6	11,6	13,2	14,0	12,3	14,8
Part des FCI et contreparties associées (%)	11,4	10,5	9,3	6,3	6,5	10,4	5,7	4,7	8,0	10,9	10,7
Part des autres subventions externes (%)	39,3	44,5	49,8	62,1	48,0	43,1	46,2	42,6	37,0	39,8	37,9
Total des octrois externes (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Total des octrois externes (000 $)	189 990	196 261	222 265	280 679	200 719	204 810	193 645	166 267	170 889	203 400	228 585

4 Source : CRSH (http://www.outil.ost.uqam.ca/CRSH/RechProj.aspx?vLangue=Francais); données de la recherche 2018-2019.

5 Source : CRSNG (http://www.nserc-crsng.gc.ca/ase-oro/index_fra.asp); données de la recherche 2018-2019

6 Voir figure 17.

— Aucun octroi de recherche.

Figure 16

Répartition des octrois de recherche en 2018-2019 selon la catégorie d'organisme (en %)

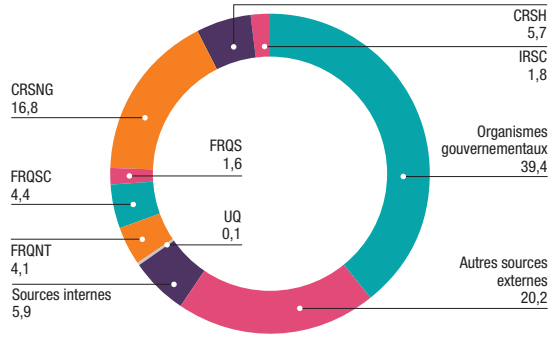

Figure 17

Évolution du montant des octrois externes de recherche selon le type (en 000 $)

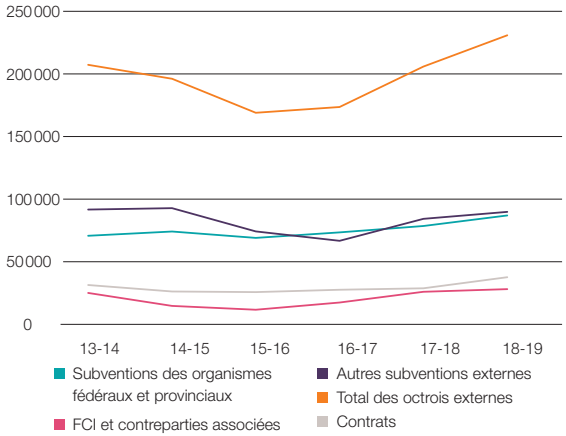

ABRÉVIATIONS

CRSH : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CRSNG : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
CRU : Classification de la recherche universitaire
FCI : Fondation canadienne pour l'innovation
FRQNT : Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie
FRQSC : Fonds de recherche du Québec – Société et culture
FRQS : Fonds de recherche du Québec – Santé
IFR : Inventaire du financement de la recherche
IRSC : Instituts de recherche en santé du Canada
MEI : Ministère de l'Économie et de l'Innovation
SIRU : Système d'information sur la recherche universitaire

Données financières[1]

Figure 18

Évolution des produits et des charges du fonds de fonctionnement (en 000 $)

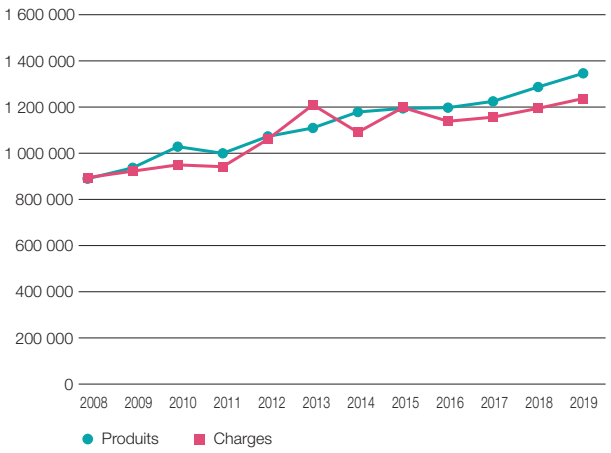

Fonds de fonctionnement en 000 $ au 30 avril 2019

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	CSC[2]	PROG. RÉSEAU[3]	TOTAL[4]
Produits	450 101	181 683	112 204	82 925	95 192	59 262	80 513	29 535	172 837	54 766	18 323	5 527	13 136	1 343 665
Charges	436 476	178 451	108 605	80 739	88 834	55 500	70 332	28 876	146 406	53 456	17 612	5 607	9 802	1 239 603
Excédent (insuffisance) des produits	13 625	3 232	3 599	2 186	6 358	3 762	10 181	659	26 431	1 310	711	(80)	3 334	104 062
Solde de fonds	(210 051)	(85 839)	(37 324)	(25 471)	(20 187)	(12 639)	(9 401)	(9 557)	3 247	(3 974)	(907)	2 872	(4 917)	(414 148)

En 2018-2019, les produits totaux se chiffrent à 1 343,7 M$ comparativement à 1 283,7 M$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2018. Les charges totales s'élèvent à 1 239,6 M$ comparativement à 1 196,6 M$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2018 (figure 18). L'exercice financier 2018-2019 s'est soldé par un surplus de 104,1 M$. Au 30 avril 2019, l'Université du Québec présentait un solde de fonds consolidé déficitaire de 414,1 M$.

Répartition en % des produits du fonds de fonctionnement selon la source

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Subvention de fonctionnement	69,2	71,5	72,0	77,1	73,4	78,9	70,9	52,3	65,8	67,4	65,4	70,1
Droits de scolarité	17,1	17,2	12,3	13,7	19,5	10,4	4,5	21,2	15,0	14,8	s. o.	15,0
Autres[5]	13,7	11,3	15,7	9,2	7,1	10,7	24,6	26,5	19,2	17,8	34,6	14,9

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) est la principale source de produits du fonds de fonctionnement. En 2018-2019, cette subvention se chiffre à 942,2 M$ comparativement à 894,6 M$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2018. Les droits de scolarité constituent la seconde source de produits et se chiffrent à 202 M$. L'importance relative des droits de scolarité correspond à 15 % des produits totaux (figure 19).

Figure 19

Évolution de la répartition des produits du fonds de fonctionnement selon la source (en %)

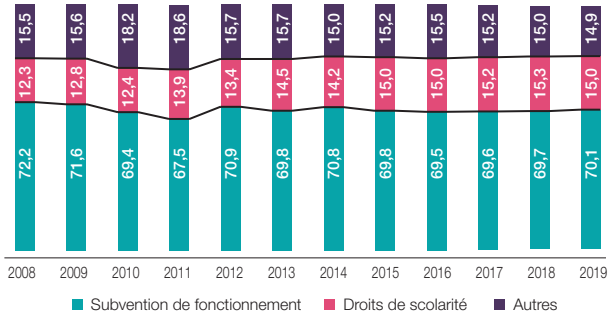

1 Source : États financiers synoptiques 2018-2019 de l'Université du Québec et des établissements du réseau. Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs incluent les données du siège social (UQ), du Centre de services communs (CSC) et des programmes réseau.

2 Centre de services communs de l'Université du Québec.

3 Y compris le Fonds de développement académique du réseau (FODAR), les programmes de mobilité, la contribution aux Presses de l'Université du Québec (PUQ) et au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le système de gestion intégré des bibliothèques, les projets spéciaux, les divers programmes réseau et l'exploitation des immeubles Henri-Julien et Odéon, ainsi que les opérations courantes des résidences étudiantes à Trois-Rivières, à Chicoutimi, à Québec, à Val-d'Or et à Rouyn-Noranda.

4 Après prise en compte du régime de retraite interentreprises et des écritures d'élimination effectuées aux fins des états financiers consolidés et synoptiques.

5 Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects, les autres revenus et les subventions du gouvernement du Québec autres que pour le fonctionnement, celles du gouvernement du Canada et celles d'autres sources.

6 Le régime de retraite de l'Université du Québec est un régime interentreprises à prestations déterminées. Toutefois, la part de chaque établissement dans ce régime ne peut être déterminée. Pour cette raison, celle-ci est comptabilisée dans la colonne « Réseau ».

7 Selon l'annexe 16 du rapport provenant du Système d'informations financières des universités du Québec (SIFUQ), les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles incluent, entre autres, les biens suivants : terrains et bâtiments, mobiliers, équipements, volumes de bibliothèque.

s. o. Sans objet.

Répartition en % des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Enseignement et recherche	65,5	67,1	62,8	66,8	66,0	63,9	53,9	41,6	56,2	63,4	18,7	63,8
Recherche subventionnée	1,9	0,8	2,2	2,4	0,9	6,6	--	--	3,2	2,3	--	2,0
Service à la collectivité	1,0	0,6	1,9	0,4	1,6	1,3	--	30,3	5,2	1,9	0,0	2,2
Bibliothèque	3,4	3,4	3,0	3,1	4,3	1,5	2,4	3,4	1,6	1,6	6,7	3,1
Audiovisuel	1,4	3,9	0,3	--	0,3	1,5	--	--	0,4	0,5	--	1,2
Informatique	3,0	--	4,7	4,3	3,8	3,5	3,9	5,0	4,9	4,2	1,8	3,6
Administration	9,6	11,2	11,4	11,3	12,2	11,5	15,6	13,0	13,9	18,2	40,4	12,3
Terrains et bâtiments	8,6	6,3	8,5	7,9	6,6	5,8	19,7	5,6	8,8	5,0	31,7	8,9
Services aux étudiants	2,5	3,8	4,2	2,6	3,6	3,2	0,0	0,8	1,9	2,4	--	2,7
Entreprises auxiliaires	2,0	0,8	0,7	0,4	0,9	0,3	0,3	0,0	2,8	0,0	--	1,3
Avantages sociaux futurs[6]	0,5	2,0	0,3	0,8	-0,2	0,7	0,0	0,3	1,1	0,2	0,7	-1,6
Autres	0,6	0,1	--	0,0	--	0,2	4,2	--	--	0,3	0,0	0,5
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Charges par EEETP ($)	**16 719**	**17 784**	**21 279**	**20 255**	**17 691**	**25 017**	**s. o.**	**s. o.**	**17 791**	**14 526**	**s. o.**	**s. o.**

En 2018-2019, 68 % des dépenses de fonctionnement sont consacrées à l'enseignement, à la recherche subventionnée et aux services à la collectivité (figure 20), comparativement à 68,8 % l'an dernier. Les proportions des regroupements demeurent relativement stables d'une année à l'autre.

Figure 20

Répartition des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction (en %)

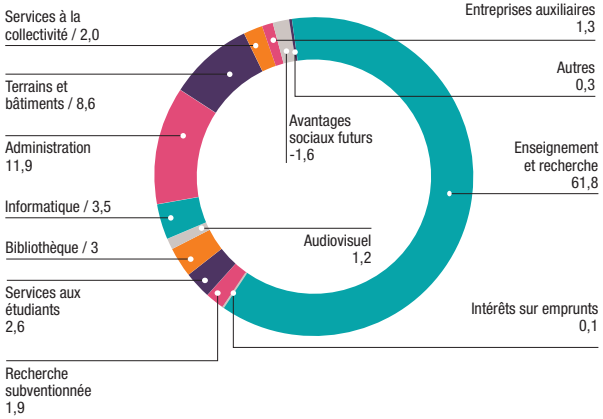

Fonds avec restriction en 000 $ au 30 avril 2019

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Charges	65 134	19 514	17 249	20 063	8 752	12 546	44 325	3 525	25 267	2 868	246	219 489
% utilisé pour l'enseignement et la recherche	89,5	76,6	76,6	90,9	85,4	95,9	91,2	90,8	90,8	64,4	100,0	87,9

En 2018-2019, les fonds alloués par le gouvernement du Canada représentent 85,3 M$ et ceux qui ont été octroyés par le gouvernement du Québec totalisent 61,9 M$. Le total des produits se chiffre à 223,6 M$. Au fonds avec restriction, 87,9 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche et d'enseignement. Cette somme de 192,9 M$ équivaut à une charge moyenne de 64 331 $ par professeur.

Fonds des immobilisations en 000 $ au 30 avril 2019

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Acquisitions d'immobilisations[7]	54 048	20 944	10 181	15 414	5 886	3 811	22 199	734	64 878	1 457	643	200 195
Actifs en immobilisations	573 506	153 298	122 803	112 787	102 561	64 118	251 801	11 646	420 228	13 047	82 405	1 908 200

En 2018-2019, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 200,2 M$. Cette somme a été versée pour le réaménagement, la rénovation et la construction d'immeubles en propriété (67,8 %), les achats de mobilier et d'équipement (12,7 %), les achats d'équipement spécialisé (10,9 %), les achats de documents et de manuels pédagogiques (1,8 %), les développements informatiques (3,3 %) ainsi que les autres actifs (3,5 %).

UQAM

Université du Québec à Montréal

Photo : Émilie Tournevache

Magda Fusaro
Rectrice

L'année 2018-2019 a été marquée notamment par la mise sur pied des activités du 50e anniversaire de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et son lancement en avril 2019, la réussite remarquable d'étudiants à l'occasion de concours d'envergure, des résultats significatifs en matière de recherche et d'innovation, et des initiatives fructueuses sur la scène internationale.

Créée en 1969 avec la mission de démocratiser le savoir et la culture et d'en accroître l'accessibilité, l'UQAM est une jeune institution dont les valeurs citoyennes et humanistes, la créativité et l'ouverture sur le milieu en font la renommée. Placé sous la signature « 50 ans d'audace », le jubilé de l'Université se poursuivra jusqu'en avril 2020. Cet anniversaire représente une occasion unique de commémorer l'histoire de l'UQAM, de faire rayonner ses réalisations, de célébrer sa contribution et de tracer des perspectives pour son avenir.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

En 2018-2019, 39 954 étudiants étaient inscrits à l'UQAM, dont 8 039 aux cycles supérieurs. Plus de 3 800 étudiants étrangers issus de 95 pays ont choisi l'UQAM, ce qui représente une augmentation de 4,5 % par rapport à l'année précédente.

Huit nouveaux programmes d'études ont été créés durant l'année, dont une majeure en interprétation français-langue des signes québécoise, et vingt-deux autres ont été mis à jour. Sept programmes de l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'UQAM se sont ajoutés à l'offre de formation au campus de Laval.

Depuis janvier 2019, toutes les personnes poursuivant des études de doctorat bénéficient de bourses de soutien universel, d'une valeur de 13 000 $ sur trois ans chacune. Un nouveau programme de bourses institutionnelles de soutien à la maîtrise, d'une valeur de 4 000 $ chacune, a également vu le jour.

Tout au long de l'année, l'Université a mené de front plusieurs dossiers prioritaires. La question des stages dans la formation universitaire a été au centre des préoccupations de la rectrice Magda Fusaro. Elle a rencontré la communauté uqamienne à plusieurs reprises et mis en œuvre de multiples actions, dont la présidence du groupe de travail sur les stages du Bureau de coopération interuniversitaire et la mise en ligne d'un site Web visant à répondre aux principales interrogations des membres de la communauté. Par ailleurs, l'UQAM est devenue la première université francophone au Québec à offrir aux étudiants la possibilité de choisir leur prénom dans plusieurs documents non officiels.

Les étudiants ont, une fois de plus, brillé lors de compétitions et de concours d'envergure : simulations des Nations unies à New York, simulations de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation de l'aviation civile internationale et du Parlement européen Canada-Québec-Europe, Jeux de la communication, Jeux du commerce et concours de plaidoirie *Gale et Pierre-Basile-Mignault*. En outre, des étudiantes aux cycles supérieurs ont remporté des bourses prestigieuses, dont la bourse Vanier et la bourse Rhodes de l'Université d'Oxford, ainsi que la bourse de la Fondation Pierre-Elliott-Trudeau. Par ailleurs, 46 % des athlètes de l'UQAM ont maintenu une moyenne académique supérieure à 80 %, ce qui représente l'un des taux de réussite les plus élevés au Canada pour une sixième année consécutive.

Photo : Nathalie St-Pierre

Près de la moitié des jeunes athlètes de l'UQAM ont maintenu une moyenne académique supérieure à 80 %, ce qui représente l'un des taux de réussite les plus élevés au Canada.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DES CHERCHEURS

Selon une étude rendue publique par Research Infosource, l'UQAM a maintenu la première place au Québec et la sixième au Canada en matière de financement de la recherche dans la catégorie des universités à vocation générale. Elle a conservé la 22e position, toutes catégories confondues, au palmarès des 50 meilleures universités de recherche au Canada.

Près de 200 membres du corps professoral et étudiants ont obtenu un appui financier des Fonds de recherche du Québec totalisant 10 M$. L'Université s'est classée au premier rang du programme de développement Savoir, du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), en ce qui a trait au nombre de demandes financées et aux montants octroyés.

Six nouvelles chaires de recherche ont été créées dans plusieurs secteurs, dont la finance, l'hydrogéologie urbaine et les violences sexistes et sexuelles en enseignement supérieur. De nouveaux centres de recherche ont été mis sur pied : le Centre d'excellence en recherche sur les maladies orphelines – Fondation Courtois, le Groupe de recherche interdisciplinaire sur les affirmations autochtones contemporaines et le Centre de réflexion francophone sur les enjeux internationaux.

Plusieurs travaux de chercheurs ont retenu l'attention sur différents sujets, entre autres, l'impact des contaminants chimiques sur les bélugas, la popularité des séries québécoises chez les jeunes, les mécanismes moléculaires favorisant la protection du système nerveux, la cyberintimidation envers les professeurs universitaires ainsi que la découverte d'une pharaonne de l'Égypte antique. Le dossier de l'intelligence artificielle (IA) a connu des développements qui ont permis de faire rayonner l'Université. Ainsi, l'UQAM a accueilli le premier colloque d'HumanIA, regroupement multidisciplinaire de chercheurs s'intéressant aux enjeux sociaux et éthiques de l'IA; a participé au Forum Canada-Chine sur l'innovation en science, technologie et entrepreneuriat, dont le thème était « L'IA et les industries créatives »; et a été l'hôte d'une conférence internationale en IA regroupant près de 200 participants d'une trentaine de pays.

Photo : Nathalie St-Pierre

Le Département des sciences biologiques fait progresser la recherche sur les mécanismes moléculaires qui favorisent la protection du système nerveux.

Photo : Jean-Michael Seminaro

Le Sommet de Montréal sur l'innovation a pris fin par le dévoilement d'une déclaration sur l'entrepreneuriat social. De gauche à droite : Patrick Dubé, codirecteur général, Maison de l'innovation sociale du Québec; Sébastien Richard, responsable des partenariats et des relations académiques, Desjardins Lab; François Croteau, membre du comité exécutif, Ville de Montréal; Catherine Mounier, vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion de l'UQAM; Hélène David, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine; Damien Silès, directeur général, Quartier de l'innovation.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

L'UQAM est devenue partenaire à part entière de Mitacs, un organisme canadien sans but lucratif spécialisé dans l'établissement de partenariats entre les universités et l'industrie. L'Université est aussi devenue le premier partenaire académique canadien de Software Heritage, un projet européen dont la mission est de collecter, préserver et partager tous les logiciels disponibles publiquement.

Lancé cette année, le premier concours *De l'idée à l'innovation*, qui valorise les contributions de la recherche et favorise les collaborations interdisciplinaires des membres du corps enseignant de l'Université, a permis d'octroyer 10 000 $ à chacun des projets novateurs sélectionnés.

Par ailleurs, dans le cadre de C2 Montréal, le Quartier de l'innovation et l'UQAM ont organisé conjointement le Sommet de Montréal sur l'innovation, placé sous le thème « Entrepreneuriat + Impact social : accroître le potentiel de collaboration dans la métropole ». À la clôture de l'événement, une déclaration commune sur la nécessité de soutenir l'innovation sociale a été dévoilée.

Le Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie, basé à l'UQAM, a obtenu une subvention de 2,5 M$ du CRSH pour étudier l'impact social de l'action philanthropique. Ce projet de recherche constitue une première collaboration entre le milieu universitaire et celui de la philanthropie au Québec et au Canada.

Lancé en novembre 2018 à l'initiative de l'Institut du patrimoine de l'UQAM, le Réseau Patrimoines de l'Université du Québec (UQ) réunit l'expertise de chercheurs issus de sept constituantes de l'UQ sur les patrimoines culturel et naturel. Lancé également cette année, le Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ) fédère 16 établissements universitaires et plus de 30 partenaires, et compte plus de 120 chercheurs.

LE PERSONNEL

En 2018-2019, l'Université comptait 1 262 membres du corps professoral, 1 609 personnes chargées de cours, 27 maîtres de langue, 1 964 employés de soutien et 118 cadres.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Les états financiers de l'UQAM présentent des résultats équilibrés pour l'année 2018-2019. Cet équilibre a été rendu possible en grande partie grâce à l'impact positif de la nouvelle formule de financement des universités et à l'indexation des enveloppes budgétaires. La gestion serrée des enveloppes budgétaires par les unités a également contribué à l'atteinte de ces résultats.

Photo : Denis Bernier

Coup d'envoi de La France à l'UQAM avec la consule générale de France à Québec, Laurence Haguenauer; la vice-rectrice par intérim à la vie académique, Danielle Laberge; et la cadre-conseil aux relations externes et aux affaires internationales du rectorat, Joëlle Ganguillet.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'UQAM a participé à plusieurs missions à l'international, dont au Mexique, au Japon, en Chine, au Sénégal, en Colombie et en Europe. Des délégations universitaires de l'étranger, dont celles du Luxembourg, de l'État de Mexico et de Cincinnati, ont par ailleurs été accueillies à l'Université.

Deux événements novateurs ont permis de renforcer les échanges et de favoriser l'émergence de nouveaux partenariats, soit La France à l'UQAM, organisé en collaboration avec le Consulat général de France, et Wallonie-Bruxelles à l'UQAM, mis sur pied avec la Délégation générale Wallonie-Bruxelles au Québec.

En collaboration avec le gouvernement du Québec et d'autres universités montréalaises, l'École de langues a participé à l'implantation d'un programme d'immersion en français offert à quelque 700 étudiants de sept universités brésiliennes.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Le 9 avril 2019, l'Université a donné le coup d'envoi des célébrations de son 50e anniversaire sous le thème « 50 ans d'audace ». Une programmation diversifiée a été mise au point et une identité visuelle a été déployée au sein de l'Université et dans l'espace public, dont le Quartier latin.

Par ailleurs, l'UQAM a adopté et mis en place la Politique 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel sur le campus. L'Université a de plus accueilli entre ses murs le premier symposium canadien sur les violences sexuelles dans les collèges et les universités.

En raison de sa contribution à l'avancement des connaissances sur les violences à caractère sexuel, la professeure du Département de sexologie, Manon Bergeron, a été désignée Scientifique de l'année par Radio-Canada. La professeure Bergeron a notamment dirigé, en 2016, l'enquête ESSIMU (enquête, sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire) auprès de la population étudiante et du personnel de six universités québécoises francophones.

Enfin, la campagne de financement « 100 millions d'idées » a été lancée auprès de la communauté universitaire. Grâce à la générosité de l'ensemble du personnel, un montant de 1,1 M$ a été recueilli entre janvier et avril 2019. Une hausse de 14 % du nombre de donateurs internes a été enregistrée.

Photo : Nathalie St-Pierre

Lancée en avril 2019, la projection architecturale « UQAM : 50 ans d'audace » sur le pavillon Président-Kennedy est inspirée de l'identité visuelle du 50e anniversaire.

La Fondation de l'UQAM a aussi mis sur pied la plateforme de sociofinancement « Vos idées pour l'UQAM » afin de favoriser la réalisation de projets à plus petite échelle, notamment auprès de la communauté étudiante.

LES PERSPECTIVES

Le cinquantenaire de l'Université est l'occasion de prendre la mesure du chemin parcouru depuis 1969, puis de tracer de nouvelles perspectives pour l'avenir. Ces orientations prendront appui sur le programme des dix actions prioritaires de la rectrice Magda Fusaro, entreprises lors de son entrée en fonction en janvier 2018.

Au 30 avril 2019

DIRECTION

Magda Fusaro
Rectrice

Danielle Laberge
Vice-rectrice à la vie académique par intérim

Catherine Mounier
Vice-rectrice à la recherche, à la création et à la diffusion

Sylvia Thompson
Vice-rectrice à l'administration et aux finances par intérim

Louis Baron
Vice-recteur au développement humain et organisationnel

Louis-Sébastien Guimond
Vice-recteur aux systèmes d'information

Normand Petitclerc
Secrétaire général

A également siégé en cours d'année

André Dorion
Vice-recteur aux ressources humaines, à l'administration et aux finances

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Nathalie Maillé*
Directrice générale, Conseil des arts de Montréal

Membres

Louis Baron*
Vice-recteur au développement humain et organisationnel

Richard Filion*
Directeur général, Collège Dawson

Magda Fusaro*
Rectrice

Corinne Gendron
Professeure

Amina Gerba*
Vice-présidente et associée, Geram communications inc.

Alain Gerbier*
Chargé de cours

Yves Gingras*
Professeur

François de Paul Nkombou
Dirigeant d'entreprise

Louis-Claude Paquin
Professeur

Alain Poirier
Vice-président à la valorisation scientifique et aux communications, Institut national de santé publique du Québec

Natalie St-Pierre
Fiscaliste en pratique privée – Entrepreneuriat social et Services d'expertise

Stéphanie Thibodeau*
Étudiante

Maxine Visotzky-Charlebois
Étudiante

Ont également siégé en cours d'année

Samuel Cossette
Étudiant

André Dorion*
Vice-recteur aux ressources humaines, à l'administration et aux finances

Nadia Lafrenière*
Étudiante

Secrétariat général

Jean-Philippe Gingras
Secrétaire d'assemblée, directeur du Secrétariat des instances

Normand Petitclerc
Secrétaire général

A également siégé en cours d'année

Isabelle Lafrance
Secrétaire d'assemblée, directrice intérimaire du Secrétariat des instances

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente

Magda Fusaro
Rectrice

Commissaires

Christian Agbobli
Professeur

Amel Aloui
Chargée de cours

Thomas Berryman
Professeur

Louis-Simon Besner
Étudiant

Rachel Chagnon
Professeure

Sébastien Côté
Étudiant

Raphaël Crevier
Chargé de cours

Maryse Gendron
Coordonnatrice

Sylvie Genest
Professeure

Brigitte Groulx
Registraire

Christophe Hohlweg
Professeur

Dona-Bella Kassab
Étudiante

Danielle Laberge
Vice-rectrice à la vie académique par intérim

Sandrine Loiselle
Étudiante

Catherine Mounier
Vice-rectrice à la recherche, à la création et à la diffusion

Olga Navarro-Flores
Professeure

Ricardo Peñafiel
Chargé de cours

Carole Porrier
Étudiante

Julie Sergent
Agente de recherche et de planification

Louis Smith
Étudiant

Charlotte Studer
Étudiante

Jean-Philippe Waaub
Professeur

Ont également siégé en cours d'année

Geneviève Harvey
Étudiante

Raphaëlle Vallières
Étudiante

Observateurs

Monique Brodeur
Doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation

Hugo Cyr
Doyen de la Faculté de science politique et de droit

Normand Séguin
Doyen de la Faculté des sciences

Josée S. Lafond
Doyenne de la Faculté des sciences humaines

Gaby Hsab
Doyen de la Faculté de communication

Jean-Christian Pleau
Doyen de la Faculté des arts

Komlan Sedzro
Doyen de l'École des sciences de la gestion

Secrétariat général

Jean-Philippe Gingras
Secrétaire d'assemblée, directeur du Secrétariat des instances

Normand Petitclerc
Secrétaire général

A également siégé en cours d'année

Isabelle Lafrance
Secrétaire d'assemblée, directrice intérimaire du Secrétariat des instances

***Membre du comité exécutif**

UQTR

Université du Québec à Trois-Rivières

Photo : UQTR

Daniel McMahon
Recteur

Obtention d'une chaire de recherche Canada 150, victoire de l'équipe féminine de volleyball Patriotes à la Coupe de l'Est, lancement du premier cheminement dual d'études-travail en génie au Canada, attribution du 100 000e diplôme de son histoire : cette année aussi spéciale que charnière s'est déroulée sous les auspices favorables de la fierté, de la hardiesse et du souvenir.

C'est par la thématique « 50 ans de présence » que la communauté universitaire d'hier et d'aujourd'hui a pu se rappeler, à de nombreuses occasions durant l'année, que l'audace fait partie de notre ADN institutionnel et que plus l'Université gagne en maturité, plus elle affirme et affine son unicité, sa pertinence et sa cohérence dans les champs d'enseignement et de savoir qui distinguent l'UQTR.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Ils étaient plus de 14 300 étudiants au trimestre d'automne 2018, issus de toutes les régions du Québec et près de 1 850 venant de 89 pays, à fréquenter l'un des 289 programmes ouverts aux admissions et répartis dans 3 écoles et 28 départements. Si 80 % des étudiants sont inscrits au premier cycle, leur proportion augmente d'année en année aux cycles supérieurs.

C'est d'ailleurs avec l'objectif de recruter les meilleurs jeunes chercheurs, mais également de s'assurer qu'ils déposent des demandes de financement auprès des conseils provincial et fédéral, que l'UQTR a procédé cette année au lancement du programme de bourses le plus ambitieux de son histoire, Universalis causa, sous la forme de bourses de doctorat d'une valeur de 21 000 $ sur trois ans.

Les faits saillants de l'année témoignent non seulement d'une tradition d'innovation académique, mais aussi d'une grande cohérence dans l'évolution de l'Université et de ses points d'ancrage, qu'ils soient disciplinaires, géographiques ou institutionnels.

L'École de gestion a intégré les principes d'économie sociale à plusieurs cours de premier cycle, dans le but de mieux préparer les futurs administrateurs à ce modèle d'affaires. Grâce à des capsules vidéo produites en collaboration avec des professeurs, des organismes et des entreprises d'économie sociale de la région, l'École a uni de façon originale pédagogie, connaissances et expériences.

Au campus de Drummondville, le lancement du cheminement universitaire dual d'alternance travail-études en génie mécanique donne une couleur unique sur le plan pédagogique. Il renforce le sentiment d'appartenance de nos étudiants et futurs professionnels en région en répondant à un besoin clairement exprimé par nos partenaires centricois.

En exclusivité québécoise, le baccalauréat en biochimie et biotechnologie offre un profil de formation sur le cannabis et les autres drogues produites par les plantes. Il vise autant à répondre à la demande du marché du travail qu'à développer la recherche dans ce domaine en plein essor à l'UQTR.

Photo : Josée Beaulieu

Le 12 avril 2019, entreprises et institutions d'enseignement se mobilisent pour positionner la Mauricie comme le troisième pôle en technologie de l'information (TI) : 80 participants se sont donné rendez-vous pour échanger sur différentes avenues touchant l'arrimage des programmes en formation en TI avec les enjeux de main-d'œuvre régionaux.

De gauche à droite : Daniel McMahon, recteur de l'UQTR; Charles-André Horth, président de Factora et de la table GROUPÉ-TI; le ministre Jean Boulet; Luc Pellerin, directeur général du Collège Laflèche; Louis Gendron, directeur général du Cégep de Trois-Rivières; Catherine Parissier, vice-rectrice aux études et à la formation; Éric Milette, directeur général du Cégep de Shawinigan; Alexandre Ollive, directeur général de GROUPÉ Mauricie – Rive Sud; et Marie-Pier Matteau, présidente du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Mauricie (CRPMT Emploi-Québec).

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

Avec des octrois de recherche totalisant près de 28 M$, l'année a été marquée par des réussites qui illustrent la performance de nos chercheurs, tant dans les concours de subventions que pour l'obtention de chaires.

Photo : Daniel Jalbert

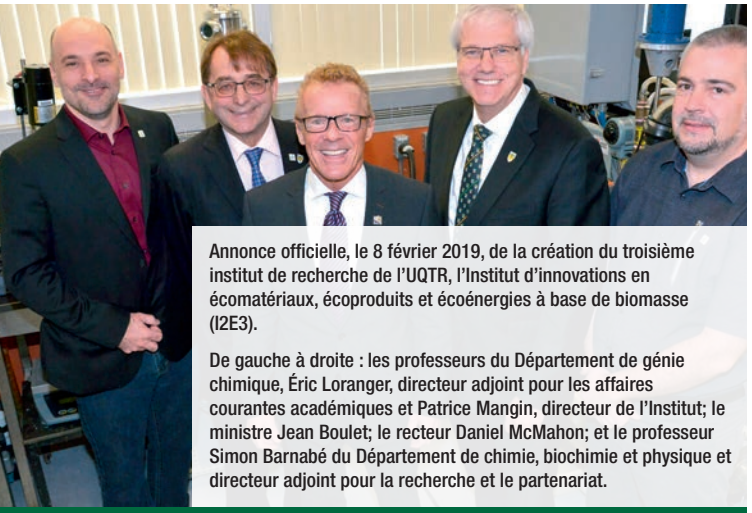

Annonce officielle, le 8 février 2019, de la création du troisième institut de recherche de l'UQTR, l'Institut d'innovations en écomatériaux, écoproduits et écoénergies à base de biomasse (I2E3).

De gauche à droite : les professeurs du Département de génie chimique, Éric Loranger, directeur adjoint pour les affaires courantes académiques et Patrice Mangin, directeur de l'Institut; le ministre Jean Boulet; le recteur Daniel McMahon; et le professeur Simon Barnabé du Département de chimie, biochimie et physique et directeur adjoint pour la recherche et le partenariat.

Ainsi, l'UQTR figure parmi les quatre universités québécoises à accueillir l'une des 25 chaires de recherche Canada 150. Sa titulaire, Shari L. Forbes, est une chef de file en thanatologie médicolégale, en taphonomie forensique et en biochimie de la décomposition. Grâce à l'installation du premier site sécurisé de recherche en thanatologie en pays nordique, les travaux de la chaire enrichiront la compréhension de l'influence des conditions environnementales sur la décomposition des cadavres humains.

La chaire de recherche du Canada en immunité végétale a été attribuée au professeur Hugo Germain, spécialiste des mécanismes de défense des végétaux contre les maladies. Au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), la performance des chercheurs s'est traduite par un taux de succès de 87,5 %, résultat nettement supérieur au taux national de 59,4 %.

De nouvelles chaires en partenariat ont également été inaugurées au cours de l'année :

Shari L. Forbes, titulaire de la Chaire de recherche du Canada 150 en taphonomie forensique, dont l'annonce officielle a eu lieu le 26 octobre 2018, en présence des ministres François-Philippe Champagne et Ahmed Hussen.

- Chaire de recherche internationale en santé neuromusculosquelettique pour mieux prévenir, évaluer et prendre en charge la douleur et les incapacités, sous la direction de Martin Descarreaux et financée par de nombreux partenaires de la santé et de la chiropratique;
- Chaire de recherche DIVEL® pour la navigation intelligente des véhicules industriels autonomes, sous la direction de Sousso Kelouwani, dont l'équipe s'affaire à développer l'intelligence de navigation et à améliorer la performance des véhicules autoguidés utilisés en usine;
- Chaire de recherche Hydro-Québec sur la gestion transactionnelle de la demande résidentielle en puissance et en énergie (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada), sous la direction de Kodjo Agbossou et dont le financement d'environ 2 M$ permettra de développer des réseaux électriques plus intelligents où la clientèle jouera un rôle plus actif.

L'Université a enfin procédé à la création du troisième institut de recherche de son histoire, l'Institut d'innovations en écomatériaux, écoproduits et éconoénergies à base de biomasse (I2E3). L'équipe regroupe des chercheurs issus de disciplines variées : chimie et génie chimique, génie mécanique, biologie, finances, entrepreneuriat et économie, etc.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Signe que leur présence est bénéfique, tant pour la formation pratique que pour la population, les cliniques universitaires en santé poursuivent leur développement et ont élargi leurs offres de service. Les étudiants en thérapie du sport offrent maintenant leurs services à la communauté régionale à la Clinique universitaire de kinésiologie et la Clinique multidisciplinaire en santé héberge désormais le CLSC-du-Pavillon-de-la-santé de l'UQTR.

Les cliniques universitaires représentent des lieux de stage privilégiés pour sensibiliser les futurs professionnels à la collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle en santé. Cette collégialité a engendré, à l'été 2018, des coffres de jeux stimulants et adaptés aux enfants de 5 à 12 ans dans quatre parcs de Trois-Rivières. Ce projet communauté-université est né à l'initiative de l'organisme Démarche des premiers quartiers, de Trois-Rivières en action et en santé et de la Ville, avec la collaboration de professeurs et de stagiaires en ergothérapie et en sciences de l'activité physique.

Photo : Daniel Jalbert

LE PERSONNEL

L'UQTR a accueilli cette année 26 nouveaux professeurs. À la rentrée 2018, la communauté universitaire comptait plus de 1 800 personnes. Certaines se sont distinguées : les professeurs Philippe Boissonnet (arts), lauréat canadien des *Holographic Art Grant projects 2018*; Laurent Turcot (sciences humaines), élu au Collège de nouveaux chercheurs et créateurs de la Société royale du Canada; et Isabelle Bouchard, lauréate du prix John-Bullen de la Société historique du Canada.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'UQTR progresse vers l'équilibre budgétaire et il est même envisageable qu'elle atteigne cet équilibre plus rapidement que prévu. Grâce aux efforts consentis par tous les membres de la communauté universitaire au réinvestissement gouvernemental et aux économies générées par l'adoption de nouvelles approches et d'outils de gestion, l'Université se trouve dans une situation enviable que l'atteinte prochaine de l'équilibre budgétaire consolidera.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Lors du Sommet de la Francophonie de juin 2018, le ministère du Développement international et de la Francophonie du Canada annonçait que l'UQTR serait maître d'œuvre du projet Jeunesse malgache compétente au travail (JMCT). Grâce à un financement de 7,5 M$, JMCT vise à renforcer l'éducation et la formation professionnelle, technique et universitaire dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics, du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et de l'entrepreneuriat auprès de 10 institutions. Ce projet touchera plus de 2 500 jeunes filles et garçons de Madagascar.

L'UQTR est maître d'œuvre du projet Jeunesse malgache compétente au travail. Cette annonce s'est faite dans le cadre du Forum économique international des Amériques – Conférence de Montréal en juin 2018.

De gauche à droite : Daniel McMahon, recteur de l'UQTR; François-Philippe Champagne, ministre du Commerce international; Jean-Paul de Gaudemar, recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF); et Constant Horace, ambassadeur de Madagascar.

Photo : Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

Photo : Josée Beaulieu

L'inauguration officielle du Carrefour d'entrepreneuriat et d'innovation Desjardins a eu lieu le 18 mars 2019, en présence des partenaires et des donateurs.

De gauche à droite : Chanie Perreault, coordonnatrice du CEI-Desjardins; Vincent Mercier, président du Club d'entrepreneurs étudiants de l'UQTR; Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR; Guy Cormier, président et chef du Mouvement Desjardins; Michèle Boisvert, vice-présidente à la Caisse de dépôt et placement du Québec; Étienne St-Jean, professeur à l'École de gestion; Daniel McMahon, recteur de l'UQTR; Marcel Bédard, fiduciaire de la Fondation Jean-Louis Tassé; Cécile Fonrouge, professeure à l'École de gestion; et Caroline Prud'Homme, directrice des Services aux étudiants.

En collaboration avec l'Université Savoie Mont Blanc et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, l'UQTR crée RELIEF, le Réseau d'échanges et de liaison entre institutions d'enseignement supérieur francophones. RELIEF rassemble les établissements partenaires de longue date, notamment dans la réalisation conjointe d'écoles internationales d'été dans les domaines des énergies renouvelables, de l'enseignement numérique et de l'écologie aquatique.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Deux inaugurations importantes ont permis d'enrichir l'expérience de la communauté étudiante : la Bibliothèque Roy-Denommé offre maintenant un espace 24/7 et le Carrefour d'entrepreneuriat et d'innovation Desjardins (CEI) abonde déjà en projets et en activités.

Lors de l'activité Bulles et chocolats du 19 mars, à l'occasion du 50e anniversaire, la communauté de l'UQTR ainsi que les partenaires ont commémoré la journée où les lettres patentes ont été attribuées à l'Université en 1969.

De gauche à droite : Robert Ricard, président du conseil d'administration de l'UQTR; Sandrine Piché, étudiante en marketing; André Bouggaïeff, professeur et membre du personnel depuis 1969; et Daniel McMahon, recteur de l'UQTR.

Photo : Josée Beaulieu

Depuis janvier 2019, à de nombreuses occasions, la communauté universitaire d'hier et d'aujourd'hui a pu se rappeler que l'audace fait partie de notre ADN institutionnel. Plus l'Université mûrit, plus elle affirme avec fierté son unicité. Tous ces champs de savoir investis de ses chercheurs distinguent l'UQTR, en la faisant rayonner dans plusieurs secteurs depuis des décennies.

Cette année de festivités a permis de tirer des leçons et de mettre en lumière nos forces afin d'inviter la communauté universitaire à construire l'avenir de l'Université.

LES PERSPECTIVES

Forte de sa maturité et riche de son histoire, la communauté universitaire sera appelée durant l'année 2019-2020 à participer activement à l'élaboration du plan stratégique 2020-2025 de façon à ce que les orientations choisies reposent sur les forces, les possibilités et les ambitions de tous.

Cet exercice de consultation se fera en parallèle de la poursuite et de l'implantation de projets académiques majeurs, pensés en collaboration et en coconstruction avec le milieu, soit :

- Le Pôle régional en enseignement supérieur de Lanaudière;
- La mise en œuvre du Centre national intégré du manufacturier intelligent (CNIMI) au campus de Drummondville;
- Le positionnement de la Mauricie en technologie de l'information (TI);
- Les projets de zones d'innovation.

Dans la poursuite de la révision des processus, l'UQTR met en place un projet pilote du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour développer et implanter une approche institutionnelle d'amélioration continue et ainsi bonifier l'organisation du travail. Cette nouvelle approche, où l'UQTR est considérée comme pionnière, sera éventuellement transférable à d'autres établissements universitaires.

Au 30 avril 2019

DIRECTION

Daniel McMahon
Recteur

Catherine Parissier
Vice-rectrice aux études et à la formation

Sébastien Charles
Vice-recteur à la recherche et au développement

Charles Nadeau
Vice-recteur à l'administration et aux finances

Olivier Malo
Vice-recteur aux ressources humaines

Marylène Drouin
Secrétaire générale

A également été membre de la direction en cours d'année

Robert W. Mantha
Vice-recteur à la recherche et au développement

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Robert Ricard*
Membre socioéconomique, ex-directeur régional, Emploi-Québec – Mauricie

Membres

Jacques A. Chauvette*
Représentant des diplômés, ex-directeur régional Mauricie et Centre-du-Québec et directeur Production – Des Cascades, Hydro-Québec

Diane Chaîné
Membre socioéconomique, présidente, Progi.com

Julie Garneau
Membre socioéconomique, avocate, Pellerin Potvin Gagnon inc.

Louis Gendron
Représentant des collèges, directeur général, Cégep de Trois-Rivières

Yves Lachapelle
Professeur

Benoit Lavigne*
Professeur

Christian Linard*
Professeur

Lucie Lorrain*
Chargée de cours

Daniel McMahon*
Recteur

Charles Nadeau
Vice-recteur à l'administration et aux finances

Stéphanie Noël
Étudiante

Catherine Parissier
Vice-rectrice aux études et à la formation

Lyne Pépin*
Membre socioéconomique, ex-directrice régionale, Centre de santé et de services sociaux de Maskinongé

Personnes convoquées

Sébastien Charles
Vice-recteur à la recherche et au développement

Olivier Malo
Vice-recteur aux ressources humaines

Ont également siégé en cours d'année

Lionel Berthoux
Professeur

Gaétan Boivin
Membre socioéconomique, président-directeur général, Administration portuaire de Trois-Rivières

Alexandre Bonneau-Daniel
Étudiant

Brigitte Bourdages
Représentante des collèges, directrice générale, Cégep de Drummondville

Martine Garceau-Lebel
Étudiante

Robert W. Mantha
Vice-recteur à la recherche et au développement

Éliane Moreau
Professeure

Carole Neill
Chargée de cours

Observateurs

Nathalie Cardinal
Désignée par l'Association des employés non syndiqués

Denis Deschênes
Désigné par l'Association des cadres

Emma-Émilie Gélinas
Désignée par le Syndicat du personnel professionnel

Yvon Laplante
Directeur du Service des communications, du recrutement et Bureau des diplômés

Suzanne Mailly
Désignée par le Syndicat des employés de soutien

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Daniel McMahon
Recteur

Membres

Adel Badri
Professeur

Amel Hadj Bouazza
Chargée de cours

Sylvie Calille
Chargée de cours

Sébastien Charles
Vice-recteur à la recherche et au développement

Michel Cyr
Professeur

Adel Omar Dahmane
Doyen des études

Etienne Desfossés
Étudiant

Martin Dubuc
Professeur

Hervé Guay
Professeur

Sylvie Hamel
Professeure

Victor-Olivier Hamel-Morasse
Chargé de cours

Julie Houle
Professeure

Sylvie Miaux
Professeure

Catherine Parissier
Vice-rectrice aux études et à la formation

Raphaël Perron
Étudiant

Personne invitée

Lionel Berthoux
Doyen de la recherche et de la création par intérim

Ont également siégé en cours d'année

Marie Beaulieu
Étudiante

Alexandre Bonneau-Daniel
Étudiant

Sébastien Charles (personne invitée)
Doyen de la recherche et de la création

Stéphane Chiarello
Chargé de cours

Alexandre Côté
Étudiant

Stéphane Courtois
Professeur

François Guillemette
Professeur

Philippe L. Depatie
Étudiant

Robert Lanouette
Professeur

Jade Marcil
Étudiante

Catherine Polgari
Étudiante

Sandrine Renaud
Étudiante

Secrétariat d'assemblée

Marylène Drouin
Secrétaire générale

Éléonore Daniel-Vaugeois
Attachée d'assemblée

Lucie Villeneuve
Conseillère juridique (gouvernance)

*** Membre du comité exécutif ou personne y ayant été convoquée**

Photo : Guylain Doyle

Nicole Bouchard
Rectrice

Au cœur de l'année 2018-2019, qui s'est ouverte avec la tenue du très prestigieux Congrès de l'Acfas, se situe le lancement de notre planification stratégique, moment fort de convergence institutionnelle, alors que toute la communauté a été appelée à faire équipe pour atteindre les objectifs fixés sur les thèmes de l'excellence, de la mobilisation, de l'innovation et de l'inspiration.

Université du Québec à Chicoutimi

C'est sans surprise que, quelques semaines plus tard, soit le 22 mars, les gens ont assisté en grand nombre au lancement des festivités du 50e anniversaire de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), au cours duquel notre premier recteur, André Desgagné, a livré ses meilleurs souvenirs du rêve d'une région devenu réalité.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

En 2018-2019, quatre programmes ont été créés, fruits de la collaboration avec les communautés autochtones : le programme court de premier cycle en éducation préscolaire en contexte autochtone, le diplôme d'études supérieures spécialisées en études multidisciplinaires de la recherche en contexte autochtone et le diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique en contexte autochtone en collaboration avec l'École nationale d'administration publique (ENAP). Un programme court en création de jeux vidéo a également vu le jour. De plus, depuis la session d'hiver 2019, un cours de langue innue crédité est offert aux non-autochtones. Il s'agit d'une première à l'UQAC, qui devient ainsi la deuxième université au Québec à offrir des cours de langue innue.

Mentionnons qu'en février 2019, une subvention a été accordée à l'UQAC par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, afin d'offrir aux professionnels du milieu de l'architecture et de la construction des activités de perfectionnement liées à l'utilisation du bois dans les bâtiments.

L'UQAC étant soucieuse de proposer aux étudiants des formations à distance diversifiées et de grande qualité, un bureau de soutien technopédagogique a été mis sur pied. Un studio de production ainsi qu'un site Web dédié à la formation à distance ont également été lancés.

Le Bureau du registraire a traité près de 11 000 nouvelles demandes d'admission et diplômé plus de 2 600 étudiants. En ce qui a trait aux étudiants de cycles supérieurs, mentionnons que 27 doctorants ont soutenu leur thèse, 16 ont soumis des essais doctoraux et 61 mémoires ont été déposés.

La bibliothèque a, quant à elle, été marquée par une augmentation des collections d'environ 15 000 titres, tous formats confondus. Le nombre de prêts entre bibliothèques a aussi connu une hausse. Les efforts consentis dans la promotion du libre accès et de Constellation, le dépôt institutionnel de l'UQAC, ont permis d'ajouter près de 500 objets numériques à cette collection.

Pour la quatrième fois depuis sa création, le congrès annuel de l'Acfas, la plus importante rencontre scientifique multidisciplinaire francophone, s'est tenu en mai 2018 à l'UQAC.

Photo : UQAC

Du côté de la vie étudiante, la santé mentale ainsi que l'application de la nouvelle Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel sur le campus sont au cœur de nos préoccupations. Dans ce contexte, l'UQAC déploie de nombreux efforts pour sensibiliser l'ensemble de la communauté au rôle collectif à jouer pour offrir un milieu de vie et d'études sain et sécuritaire aux étudiants.

Le déploiement du projet Accès libre s'est déroulé en étroite collaboration avec l'association étudiante et la Société de transport du Saguenay. Ce projet vise à promouvoir l'utilisation d'un transport remplaçant l'automobile par une contribution minimale de l'ensemble des étudiants pour leur assurer un accès gratuit et continu au transport collectif. Pour une première année, les résultats d'utilisation sont plus que satisfaisants. Par ailleurs, un nouveau service de garderie a été lancé à la fin de l'année scolaire.

Finalement, il est important de souligner que le comité de consommation responsable s'est donné l'objectif d'ajouter des actions spécifiques pour contrôler la consommation de cannabis.

Photo : UQAC

L'UQAC a inauguré en mars 2019 les locaux de la nouvelle garderie L'Univers des Minimagiciens. L'aboutissement de ce projet, mené de pair avec le Mouvement des associations étudiantes de l'UQAC (MAGE-UQAC), permet à l'établissement de proposer un service de garde aux étudiants-parents.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

Pour l'année 2018-2019, les chercheurs de l'UQAC se sont vu attribuer plus de 18 M$, soit une augmentation de 3 M$ par rapport à l'année dernière. Les subventions de recherche totalisent 17 M$ et les contrats un peu plus de 1,3 M$.

Parmi les projets de recherche financés, on trouve :

- i-Balsac : une infrastructure multisectorielle pour une cartographie haute résolution de la population franco-canadienne (Fondation canadienne pour l'innovation, Programme Cyberinfrastructure, 3,2 M$);
- La programmation de recherche du Centre de recherche sur la Boréalie (CREB) prévue pour répondre aux besoins de recherche du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP, 1 M$ sur trois ans);
- L'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines dans les régions de Lanaudière, de l'est de la Mauricie et de la Moyenne-Côte-Nord (ministère du Développement durable, environnement, 1,7 M$);
- L'établissement d'une bleuetière d'enseignement et de recherche (BER) (Fonds d'appui aux régions, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 823 914 $).

En plus d'une année fructueuse en ce qui a trait au financement des activités de recherche, de nombreux professeurs et chargés de cours ont vu leur travail récompensé. Parmi ceux-ci, le professeur Mustapha Fahmi est le récipiendaire du prix Distinction littéraire décerné par le Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour son ouvrage *La leçon de Rosalinde*.

La professeure Guylaine Duval a reçu le Prix d'excellence en enseignement L.S Rosen, le professeur Issouf Fofana a reçu le titre de fellow de l'Institution of Engineering and Technologies et le professeur Damien Gaboury s'est vu remettre le prix Mérite Ressources par l'Ordre des géologues du Québec. Notons également le prix Nagy El-Kaddah accordé aux professeurs Laszlo Kiss et Sandor Poncsak et le prix Jean-Cléo Godin de l'Association canadienne de la recherche théâtrale reçu par Jean-Paul Quéinnec.

Finalement, les professeurs Marie-Christine Brault et Sylvain Hallé ont été reconnus par l'Université du Québec lors des prix d'excellence de la relève. Le professeur Claude Villeneuve a, quant à lui, reçu le Prix d'excellence en enseignement, volet Leadership.

Dans un autre ordre d'idées, le volume 3 de la *Revue de la persévérance et de la réussite scolaires chez les Premiers Peuples* a été lancé. Notons également qu'à la suite de l'adhésion de l'UQAC à l'Institut nordique du Québec (INQ), une vingtaine de professeurs sont désormais affiliés à l'INQ.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

L'UQAC a créé un nouveau vice-rectorat aux partenariats et secrétariat général afin de consolider et de développer des collaborations avec des intervenants sociaux, économiques, culturels et politiques. Monsieur Alexandre Cloutier y occupe la fonction de vice-recteur depuis le mois d'octobre 2018. L'année a donc été ponctuée par une analyse en profondeur des partenariats existants.

LE PERSONNEL

L'arrivée d'un nouveau directeur du Service des ressources humaines et la signature de la convention collective du personnel de soutien, qui prendra fin en 2022, ont marqué l'année.

Au 30 avril 2019, l'Université comptait 240 professeurs, 380 chargés de cours et superviseurs de stage, 832 étudiants employés, 372 employés et cadres et 59 employés de recherche. Notons qu'en 2018-2019, 15 postes de professeur ont été pourvus.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'année s'est terminée sous le signe de l'équilibre budgétaire. En effet, au cours de l'exercice financier se terminant le 30 avril 2019, le fonds de fonctionnement a généré des produits de 112,2 M$ et engagé des charges de 108,6 M$, pour un excédent de 3,6 M$. Il s'agit d'une nette amélioration comparativement à l'exercice financier précédent (2018), qui affichait un déficit de 1,9 M$.

En ce qui a trait aux immobilisations, près de 2 M$ ont été investis afin de procéder à différents projets d'amélioration des espaces. Parmi ces projets, le réaménagement des laboratoires du Département des sciences appliquées ainsi que l'aménagement d'une salle collaborative à la bibliothèque ont été réalisés.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'UQAC continue d'être présente à l'international dans le domaine de l'enseignement transfrontalier au Sénégal, en Tunisie, au Maroc et en Chine.

Pour la Chine, ce sont près de 630 étudiants qui ont été admis dans quatre programmes délocalisés dans quatre universités partenaires, présentes dans quatre villes, dont Shanghai et Beijing. De plus, une première cohorte d'étudiants à la maîtrise en administration (MBA) a vu le jour dans le cadre d'un nouveau partenariat avec la Shanghai University of International Business and Economics. Une mission axée sur le développement de partenariats de recherche en Chine a également été réalisée.

Une cohorte à la maîtrise en informatique, concentration Développement de jeux vidéo, a été formée à Tunis, en Tunisie, en collaboration avec l'École Polytechnique Internationale privée de Tunis. Cette école fait partie des 200 partenaires internationaux de l'UQAC.

Finalement, l'UQAC a accueilli deux délégations d'étudiants, dont une pour prendre part à la collation des grades de l'UQAC, en plus d'accueillir quatre délégations de partenaires en provenance du Sénégal et de la Chine. Au total, ce sont 1 400 étudiants internationaux de plus de 50 nationalités qui ont fréquenté nos classes en sol québécois.

En reconnaissance de l'importance de leur engagement, quatre personnalités marquantes pour le développement de l'UQAC, soit André Desgagné, Bernard Angers, Monique F. Leroux et Guy Wells, se sont vu décerner, en novembre 2018, la médaille du réseau de l'Université du Québec dans le cadre de son 50e anniversaire.

Photo : UQAC

En novembre 2018, la rectrice de l'UQAC, Nicole Bouchard, a procédé à l'inauguration de la Clinique universitaire de physiothérapie, en compagnie de plusieurs partenaires, dont Julie Labbé, présidente-directrice générale du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Dre Judith Soicher, Ph. D., directrice associée de l'École d'ergothérapie et de physiothérapie de l'Université McGill.

Photo : UQAC

L'UQAC a lancé officiellement les festivités de son 50e anniversaire lors d'un grand rassemblement, qui s'est tenu le 22 mars 2019 et où l'on a honoré la mémoire de l'institution et de ses bâtisseurs.

Photo : UQAC

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Le lancement de notre planification stratégique a été un moment marquant pour l'ensemble de la communauté universitaire. En effet, fruit d'un important travail de consultation et de collaboration, cet événement est le premier pas d'une grande année de chantiers académiques et administratifs visant à définir de façon concertée l'UQAC de demain.

LES PERSPECTIVES

L'année 2018-2019 s'est terminée sous le coup du lancement des activités entourant la 50e année d'existence de l'Université. L'année à venir, certainement festive, se ponctuera de grands projets d'immobilisation ainsi que plusieurs travaux liés à la mise en action de notre planification stratégique. Forte de ses 50 ans d'existence, il apparaît nécessaire pour l'UQAC de prendre un peu de recul : elle établira ainsi le bilan de ses réalisations afin de s'ancrer dans le présent tout en dessinant les 50 ans à venir.

Au 30 avril 2019

DIRECTION

Nicole Bouchard
Rectrice

Dominique Biron
Vice-rectrice aux affaires administratives

Alexandre Cloutier
Vice-recteur aux partenariats et secrétaire général

Réal Daigneault
Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Guylaine Simard*
Directrice générale, Musée du Fjord

Membres

Denis Bilodeau
Retraité, représentant des diplômés de l'UQAC

Jimmy Boulianne
Membre socioéconomique, directeur général, Ubisoft Saguenay

Nicole Bouchard*
Rectrice

Antoine G. Cormier*
Étudiant

Pierre Dostie*
Chargé de cours

Christyne Fortin
Membre socioéconomique, architecte associée, Gosselin & Fortin architectes

Mylène Girard
Membre socioéconomique, directrice générale, Carrefour jeunesse-emploi Lac-Saint-Jean-Est

Cynthia Harvey
Professeure

Samuel Julien
Étudiant

Catherine Laprise*
Professeure

Pascal Sirois
Professeur

Secrétaire

Alexandre Cloutier
Vice-recteur aux partenariats et secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

David Girard
Étudiant

Fabien Poirier
Étudiant

COMMISSION DES ÉTUDES, DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

Présidente

Nicole Bouchard
Rectrice

Membres

Franck Basset
Chargé de cours

Dominic Bizot
Professeur

Julie Bouchard
Professeure

Yves Chiricota
Doyen de la recherche et de la création

Carole Côté
Professeure

Reine-Marie Côté
Étudiante

Réal Daigneault
Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim

Manon Doucet
Doyenne des études

Jacinthe Douesnard
Professeure

Élisabeth Fortin
Étudiante

Marie-Pier Fournier
Étudiante

Damien Hallegatte
Professeur

Érik Langevin
Professeur

Bernard Larouche
Chargé de cours

Valérie Legendre-Guillemin
Doyenne des affaires départementales

Christine Louise Ntyam
Étudiante

Fabien Poirier
Étudiant

Véronique Tremblay
Étudiante

Secrétaire

Alexandre Cloutier
Vice-recteur aux partenariats et secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

Élodie Bordeaux
Étudiante

Jérémy Bouchard
Étudiant

Samuel Julien
Étudiant

Clémentine Pagès
Étudiante

*** Membre du comité exécutif**

UQAR

Jean-Pierre Ouellet
Recteur

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) a franchi le cap des 50 000 diplômes remis depuis sa création en 1969. Une marque qui témoigne de l'impact de l'UQAR en matière d'accessibilité aux études.

Université du Québec à Rimouski

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Avec 6 686 étudiants à la rentrée universitaire 2018, l'Université a connu une baisse de 2,4 % de son effectif étudiant. En revanche, le nombre de nouvelles inscriptions a augmenté de 1,1 % par rapport à l'année précédente. L'UQAR a décerné 1 723 diplômes, dont presque un sur quatre au deuxième et au troisième cycle.

L'UQAR offrira deux nouveaux baccalauréats en kinésiologie et en génie civil dès la rentrée 2019. Ces domaines ont d'importants besoins de main-d'œuvre sur le territoire servi par l'Université. De plus, une maîtrise en sciences infirmières a été lancée afin de former des infirmières-praticiennes spécialisées en santé mentale, à la suite de la signature d'une entente de partenariat avec l'Université Laval.

Plusieurs étudiants de l'UQAR se sont démarqués au cours de l'année. Maude Flamand-Hubert, diplômée au doctorat en développement régional, a reçu la Médaille académique d'or de la Gouverneure générale pour l'excellence de son dossier universitaire. La Médaille d'argent a été attribuée à Josianne Loignon, diplômée au baccalauréat en sciences infirmières. Par ailleurs, le Prix d'excellence des diplômés de l'UQAR a été décerné à Claudine Roy, diplômée en sciences de l'éducation. Cette femme d'affaires est un modèle d'engagement pour le développement de sa région; on lui doit notamment le succès de la Traversée de la Gaspésie, dont le rayonnement est international. Elle est la dix-huitième lauréate de cette prestigieuse distinction, remise par les Services aux diplômés de la Fondation de l'UQAR.

Des étudiants de l'UQAR se sont illustrés à la 13e édition de l'Omnium financier en remportant un prix d'excellence au cas surprise et une deuxième position à la simulation boursière. En génie, les représentants de l'Université ont obtenu cinq prix lors de la Compétition québécoise d'ingénierie et des Jeux de génie. Sur le plan individuel, Jil Hardy, étudiant au baccalauréat en génie électrique, a obtenu la plus prestigieuse des bourses de soutien à la relève de l'Institut en génie de l'énergie électrique.

La délégation de l'UQAR à la 10e édition des Jeux des infirmières et infirmiers du Québec (JIIQ) a obtenu, pour une deuxième année consécutive, le prix Coup de cœur. De leur côté, Alexandre Nguyen et Benjamin Dubus, étudiants au baccalauréat en informatique, ont remporté respectivement la première et la

Photo : Rémi Sénéchal

Le 50 000e diplôme de l'UQAR a été remis par le recteur, Jean-Pierre Ouellet, à Michèle Bossé, diplômée au baccalauréat en sciences comptables.

Photo : Ministère des Transports

Le baccalauréat en génie civil de l'UQAR se démarque par une concentration en génie côtier unique au Canada.

deuxième place dans le cadre d'un concours de cas de HEC Montréal en équipe lors du dernier colloque de l'Association des clubs entrepreneurs étudiants du Québec. Fatma Dhifallah, étudiante à la maîtrise en océanographie, a pour sa part remporté le Prix du jury du concours *La preuve par l'image* de l'Acfas, avec sa photo intitulée Plancton hautement toxique, qui représente un *dinophysis acuminata* agrandi 3 500 fois.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

L'UQAR a obtenu la Chaire de recherche du Canada en biologie intégrative de la flore nordique. Dirigée par le professeur Guillaume de Lafontaine, cette chaire mènera des travaux novateurs sur la migration et l'adaptation des espèces dans un contexte de changements climatiques globaux. Avec ses partenaires, l'UQAR a reçu 6,3 M$ de la Fondation canadienne pour l'innovation et du gouvernement du Québec pour mettre sur pied une flotte opérationnelle unique au monde de recherche en sciences côtières et environnementales.

Les équipements de cette flotte seront utilisés dans le cadre d'un projet de recherche sur les écosystèmes côtiers de près de 600 000 $, financé par l'Agence spatiale canadienne et Pêches et Océans Canada. Les travaux seront concentrés sur la péninsule de Manicouagan et permettront de tester une nouvelle caméra de télédétection hyperspectrale développée pour l'Agence spatiale canadienne. Par ailleurs, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a conclu une entente avec l'UQAR de près de 1,2 M$ pour réaliser un projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines. Par ailleurs, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a octroyé à l'UQAR un financement de 1 M$ pour réaliser des projets de recherche sur l'aménagement durable de la forêt.

Les travaux de recherche du professeur Dany Dumont, de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (UQAR-ISMER), sur l'impact des vagues sur la banquise ont figuré parmi les dix découvertes de l'année 2018 du magazine scientifique *Québec Science*. Sur le plan des infrastructures de recherche, l'UQAR a mis la touche finale à d'importants travaux de plus de 12 M$: le projet vise à doter l'Université de laboratoires de pointe dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires des gouvernements fédéral et provincial.

La firme indépendante Research Infosource a classé l'UQAR au troisième rang de son palmarès 2018 sur le plan de la recherche parmi les universités canadiennes de sa catégorie. Depuis 2011, l'UQAR est la seule université québécoise à s'être positionnée à sept reprises, parmi les trois meilleures universités au pays.

Photo : UQAR

Le professeur Guillaume de Lafontaine, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en biologie intégrative de la flore nordique.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

L'UQAR a signé une entente de partenariat avec la Station Uapishka, située au cœur du Nitassinan de Pessamit, et l'Institut nordique du Québec (INQ). Cet accord contribuera à enrichir le réseau de stations de recherche nordique et permettra de développer une programmation de recherche sur la partie nord-est de la forêt boréale québécoise, notamment sur :

- L'impact des changements climatiques sur les écosystèmes;
- La dynamique forestière en milieu boréal;
- La réponse aux variations de température sur le métabolisme énergétique et sur la santé de certaines espèces aquatiques;
- La biodiversité et l'impact du froid sur les espèces.

Construit sur un terrain cédé par l'UQAR, le complexe sportif Desjardins de la Ville de Rimouski a accueilli ses premiers usagers au début de l'année 2019. L'infrastructure, dotée de deux patinoires et de deux piscines, est située sur un terrain contigu au campus de Rimouski, ce qui favorisera l'attractivité de l'UQAR et les saines habitudes de vie de la communauté universitaire.

L'UQAR a confirmé au printemps sa participation au projet de l'Université Laval visant à établir des campus décentralisés à Rimouski et à Lévis pour former des étudiants en médecine en région. Ce projet, réalisé en partenariat avec les centres intégrés de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches, a pour objectif de permettre à de futurs médecins de suivre l'ensemble de leur formation dans un contexte régional et ainsi de favoriser leur rétention.

Photo : Striking Balance

La Station Uapishka est la seule station de recherche sur les études nordiques en activité sur la Côte-Nord.

LE PERSONNEL

Les professeurs en génie Jean Brousseau et Abderrazak El Ouafi ont été admis au Cercle d'excellence du réseau de l'Université du Québec, une distinction qui souligne leur contribution à la formation d'étudiants en génie et au dynamisme de la Chaire CRSNG-UQAR en génie de la conception. Le réseau de l'Université du Québec a également décerné des Prix d'excellence de la relève aux professeurs Marco Alberio et Martin-Hugues St-Laurent, des distinctions qui soulignent leur dynamisme en recherche en sociologie du travail et en écologie animale respectivement.

L'écrivaine et professeure en lettres Camille Deslauriers a reçu, pour sa contribution à l'Université d'été en lettres et création littéraire, le prix Robert-Kroetsch pour l'enseignement. Elle a également été la lauréate de la distinction Pascal-Parent pour sa contribution à l'enseignement universitaire. En sciences infirmières, le professeur Dave Bergeron a obtenu un prix Florence pour son engagement en coopération internationale en Amérique latine, remis par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec dans la catégorie rayonnement international. La professeure Hélène Sylvain a mérité le Prix d'excellence 2018, dans la catégorie personnalité de l'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française. Soulignons que l'UQAR a décerné son prix Reconnaissance à Michelle Lévesque, technicienne en informatique au Service des technologies de l'information, à l'emploi de l'Université depuis 27 ans.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Après trois ans de déficits financiers, l'UQAR renoue avec l'équilibre budgétaire en 2018-2019. L'institution dégage même un excédent de 2 186 196 $ au fonds de fonctionnement selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Cependant, pour le respect de la règle du ministère relative au versement de la subvention conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre financier, cet excédent est réduit à 258 556 $ après considération des transferts interfonds et l'annulation des avantages sociaux futurs.

La gestion rigoureuse et les efforts de rationalisation, combinés à la mise en place de la nouvelle politique de financement et au rétablissement budgétaire de 1,6 M$ pour le mandat de développement régional de l'UQAR, ont contribué à ce redressement. En ce qui a trait au déficit accumulé de l'UQAR au fonds de fonctionnement, il se situait à 25,5 M$, au 30 avril 2019, dont 18,7 M$ découlent des avantages sociaux futurs.

Au chapitre des ressources matérielles, l'UQAR a investi 10,5 M$, en 2018-2019, pour réaménager et améliorer ses installations, ainsi que 4,9 M$ en équipement et en technologies de l'information, dont 3,5 M$ afin de soutenir ses activités de recherche.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en écologie halieutique, le professeur Dominique Robert a présenté, à Saint-Pierre-et-Miquelon, les premiers résultats d'une recherche internationale sur le flétan de l'Atlantique dans le cadre des activités de l'Institut France-Québec maritime. Ce projet vise à mieux comprendre la distribution et l'écologie de cette espèce dans l'Atlantique Nord-Ouest.

La revue *Oceanography*, référence mondiale dans le domaine des sciences de la mer, a consacré un numéro spécial à la mission scientifique réalisée, en 2014, en Argentine, par l'UQAR-ISMER et ses partenaires argentins. Les travaux de recherche effectués dans le golfe San Jorge, en Patagonie, ont fait l'objet de 15 articles scientifiques. Ce numéro spécial a été coédité par Guillaume St-Onge, professeur à l'UQAR-ISMER et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en géologie marine, et Gustavo Ferreyra, professeur associé de l'UQAR-ISMER et directeur du Centre Austral des Recherches Scientifiques, qui étaient tous deux chefs de la mission.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Depuis sa création, l'Université a remis quelque 50 000 diplômes tous cycles confondus, dont plus de 15 000 à des finissants ayant fait leurs études au campus de Lévis. Par ailleurs, le gouvernement du Québec a accordé un financement de 4,3 M$ pour la construction d'un centre sportif sur le campus de Lévis. Ce projet totalisant 8,7 M$ favorisera l'attractivité de l'UQAR et la pratique d'activités sportives auprès de la communauté universitaire et lévisienne.

Plus important institut francophone de recherche universitaire en océanographie au Canada, l'UQAR-ISMER a souligné son 20e anniversaire. Reconnu mondialement pour l'excellence de ses formations et des travaux de recherche effectués par son équipe de chercheurs, l'UQAR-ISMER a officiellement démarré ses activités le 1er mars 1999, à la suite de la fusion du Département d'océanographie de l'UQAR et du centre INRS–Océanologie.

Photo : Guillaume Boutin

Le recteur de l'UQAR, Jean-Pierre Ouellet, entouré de partenaires lors de l'annonce du projet de centre sportif : le président de l'AGECALE, Simon Boucher; un donateur, Louis-Marie Beaulieu; la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Isabelle Charest; et le maire de la Ville de Lévis, Gilles Lehouillier.

L'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER) a souligné son 20e anniversaire le 1er mars 2019. L'UQAR-ISMER est le plus important institut francophone de recherche universitaire en océanographie au Canada.

Photo : UQAR

LES PERSPECTIVES

Forte de l'appartenance au réseau de l'Université du Québec, qui souligne ses 50 ans d'existence cette année, et de la qualité des personnes qui composent sa communauté, l'UQAR envisage l'avenir avec optimisme. Pour son avenir, l'UQAR prendra appui sur son Plan d'orientation stratégique 2019-2024. Sa vision : une université accessible et recherchée pour sa contribution exceptionnelle au développement des personnes et des collectivités, ainsi que pour son excellence en formation, en recherche et en création.

Au cours des prochaines années, l'UQAR travaillera à consolider et à augmenter son offre de formation, à diversifier les modes de diffusion des formations, à améliorer les conditions de recherche et de création, à bonifier les processus et les stratégies menant les étudiants à s'inscrire et à favoriser la réussite étudiante tout en offrant un milieu toujours plus sain. Pour y arriver, l'ajout de ressources humaines et d'espaces sera nécessaire. L'atteinte de ces ambitions passe, entre autres, par une reconnaissance de la part du gouvernement du contexte démographique particulier dans lequel œuvre l'UQAR et des besoins des régions servies.

Au 30 avril 2019

DIRECTION

Jean-Pierre Ouellet
Recteur

François Deschênes
Vice-recteur à la formation et à la recherche

Benoît Desbiens
Vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration

David Ouellet
Secrétaire général et vice-recteur à la vie étudiante

Lucie Laflamme
Vice-rectrice au campus de Lévis et à la planification

A également été membre de la direction en cours d'année

Marjolaine Viel
Vice-rectrice aux ressources humaines et à l'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

René Gingras*
Directeur général, Cégep de Rivière-du-Loup

Membres

Pauline Beaupré*
Professeure

Francis Belzile
Professeur

Pierre Cadieux
Professeur

Guillaume Cochon
Étudiant

Édith Couture
Directrice d'école, Commission scolaire René-Lévesque

François Deschênes*
Vice-recteur à la formation et à la recherche

Jean-Maxime Dubé
Directeur général et secrétaire trésorier, MRC de Rimouski-Neigette

Andréa Garneau-O'Brien*
Étudiante

Jean-Philippe LeBlanc
Directeur des finances, Les Structures GB Ltée

Virginie Martel
Chargée de cours

Jean-Pierre Ouellet*
Recteur

Daniel Paré
Président-directeur général, Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Josée Rivard
Directrice générale adjointe au développement clinique, Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins

Nadine Rouleau*
Retraitée

Marjolaine Viel*
Vice-rectrice aux ressources humaines et à l'administration

Secrétaire

David Ouellet
Secrétaire général et vice-recteur à la vie étudiante

Attachée d'assemblée

Annie Larouche

Personnes convoquées

Françoise Daigle
Directrice, Service des communications

Jean-Philippe Lambert-Larocque
Syndicat des étudiants et étudiantes salarié-e-s de l'UQAR (SEES)

Denis Ouellet*
Président, Syndicat du personnel de soutien (SCFP) de l'UQAR, section locale1575

Ariane Plourde
Directrice, ISMER

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Jean-Pierre Ouellet
Recteur

Membres

Julie Beaulieu
Professeure

Pauline Beaupré
Professeure

Danielle Boutet
Professeure

François Deschênes
Vice-recteur à la formation et à la recherche

Chantal Desrosiers
Professeure

Jonathan Gagnon
Doyen des études par intérim

Andréa Garneau-O'Brien
Étudiante

Dany Héon
Chargé de cours

Harold Heppell
Professeur

Jean-François Méthot
Professeur

Catherine Turbide
Chargée de cours

Personne convoquée

Philippe Horth
Adjoint au vice-recteur à la formation et à la recherche pour le campus de Lévis

Secrétaire d'assemblée

David Ouellet
Secrétaire général et vice-recteur à la vie étudiante

Attachée d'assemblée

Annie Larouche

A également siégé en cours d'année

Bernard Gagnon
Professeur

*** Membre du comité exécutif**

UQO

Université du Québec en Outaouais

Photo : Marie-Andrée Blais

Denis Harrisson
Recteur

Plaçant les étudiants au cœur de sa mission et de toutes ses actions, l'Université du Québec en Outaouais (UQO) poursuit la mise en œuvre de son plan stratégique 2016-2020. Ses projets font déjà place à des innovations structurantes sur le plan de l'enrichissement de l'expérience étudiante, de la création de programmes et du développement de la recherche, ce qui contribue à intensifier son rayonnement.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

En 2018-2019, l'UQO a ouvert de nouveaux programmes, dont le baccalauréat en écologie et en environnement au campus de Gatineau. Elle a déployé, au campus de Saint-Jérôme, le baccalauréat en sciences comptables, cheminement régulier et concentration comptable professionnel agréé (CPA), et le certificat en comptabilité générale.

À l'automne 2018, l'Université accueillait 7 253 étudiants, dont 245 dans un programme de doctorat. En 2018-2019, 1 995 diplômes ont été décernés, dont 1 277 baccalauréats, 156 maîtrises et 26 doctorats.

Concernant le soutien aux étudiants, des activités et des services d'encadrement ont été déployés visant leur bien-être et la réussite des études. Des événements de réseautage, des conférences sur les possibilités de carrière, des visites d'entreprises, des ateliers sur l'employabilité et des entrevues d'emploi ont eu lieu. Le campus de Saint-Jérôme a créé le Bureau de gestion de carrière, innovation ayant permis le placement en emploi de plusieurs étudiants.

L'implantation de deux projets du plan stratégique s'est poursuivie, soit le Centre d'aide à la rédaction en ligne, un service gratuit de tutorat, et le Bureau d'aide à la réussite, qui favorise le mentorat par les pairs. De plus, l'inauguration de la Clinique de santé de l'UQO, au campus de Gatineau, permet dorénavant aux étudiants de recevoir soins et conseils directement sur le campus.

Les étudiants de l'UQO se sont distingués dans le cadre de diverses compétitions universitaires, dont la Simulation des Nations unies, le Happening Marketing, les Jeux du commerce, les Jeux infirmiers ainsi que le Grand rendez-vous entrepreneurial des Laurentides.

Photo : UQO

Grand rendez-vous 2018 de l'UQO. Les récipiendaires (de gauche à droite) : Louis Perron, expert en éthique au sein du comité d'éthique de la recherche de l'UQO, *Bénévole d'honneur*; Joane Simard, infirmière et officier d'état-major pour les Forces armées canadiennes, *Grande diplômée – volet carrière*; Mariama Biki Kaba, chargée de communication pour divers organismes et ONG, *Grande diplômée – volet relève*; Chrystine Simard, directrice générale du Centre Inter-Section, *médaillée Gérard-Lesage*; et Paul Surprenant, personnalité inspirante du monde de l'éducation et de l'implication sociale en Outaouais, *médaillé Gérard-Lesage*.

Benjamin-Pierre Rondeau, diplômé en psychoéducation au campus de Saint-Jérôme, est le lauréat du *Mérite étudiant* décerné à la collation des grades pour souligner le mérite exceptionnel de nouveaux diplômés de l'UQO.

De gauche à droite : le recteur Denis Harrisson, Benjamin-Pierre Rondeau et Sylvie de Grosbois, vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme.

Photo : Marianne Duval (UQO)

LA RECHERCHE, LA CRÉATION ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

Le financement total de la recherche et de la création à l'UQO s'est accru, passant de 6,7 M$ en 2017-2018 à 7,9 M$ en 2018-2019. Plusieurs chercheurs se sont démarqués, dont le professeur Jérôme Dupras du Département des sciences naturelles, qui a obtenu une chaire de recherche du Canada de niveau 2 en économie écologique.

Parmi les subventions et contrats obtenus, notons l'appui de la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé pour le projet-pilote eConsult Québec de la professeure Véronique Nabelsi du Département des sciences administratives, ainsi que celui de la Fondation canadienne pour l'innovation pour le Laboratoire de perception visuelle et sociale de l'UQO, codirigé par les professeurs Caroline Blais et Daniel Fiset du Département de psychoéducation et psychologie.

En matière d'impact de la recherche, la professeure Marie-Ève Clément du Département de psychoéducation et de psychologie, spécialiste de la violence faite aux enfants, est coauteure du rapport d'enquête *La violence familiale dans la vie des enfants au Québec*, publié par l'Institut de la statistique du Québec. Le professeur Dave Blackburn du Département de travail social porte le mandat confié par la Fondation La Patrie gravée sur le cœur, qui consiste à répertorier des services et des programmes en santé mentale disponibles au Québec pour les familles de militaires et les vétérans des Forces armées canadiennes.

Photo : GREMM

Clément Chion, professeur au Département des sciences naturelles de l'UQO, a obtenu une subvention de 2 M$ du gouvernement du Québec pour étudier l'impact du trafic maritime sur les bélugas du fleuve Saint-Laurent. De gauche à droite : Clément Chion, professeur; Jean D'Amour, ministre délégué aux Affaires maritimes; Georges Farrah, secrétaire général associé au Secrétariat aux affaires maritimes; et Robert Michaud, directeur scientifique du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM).

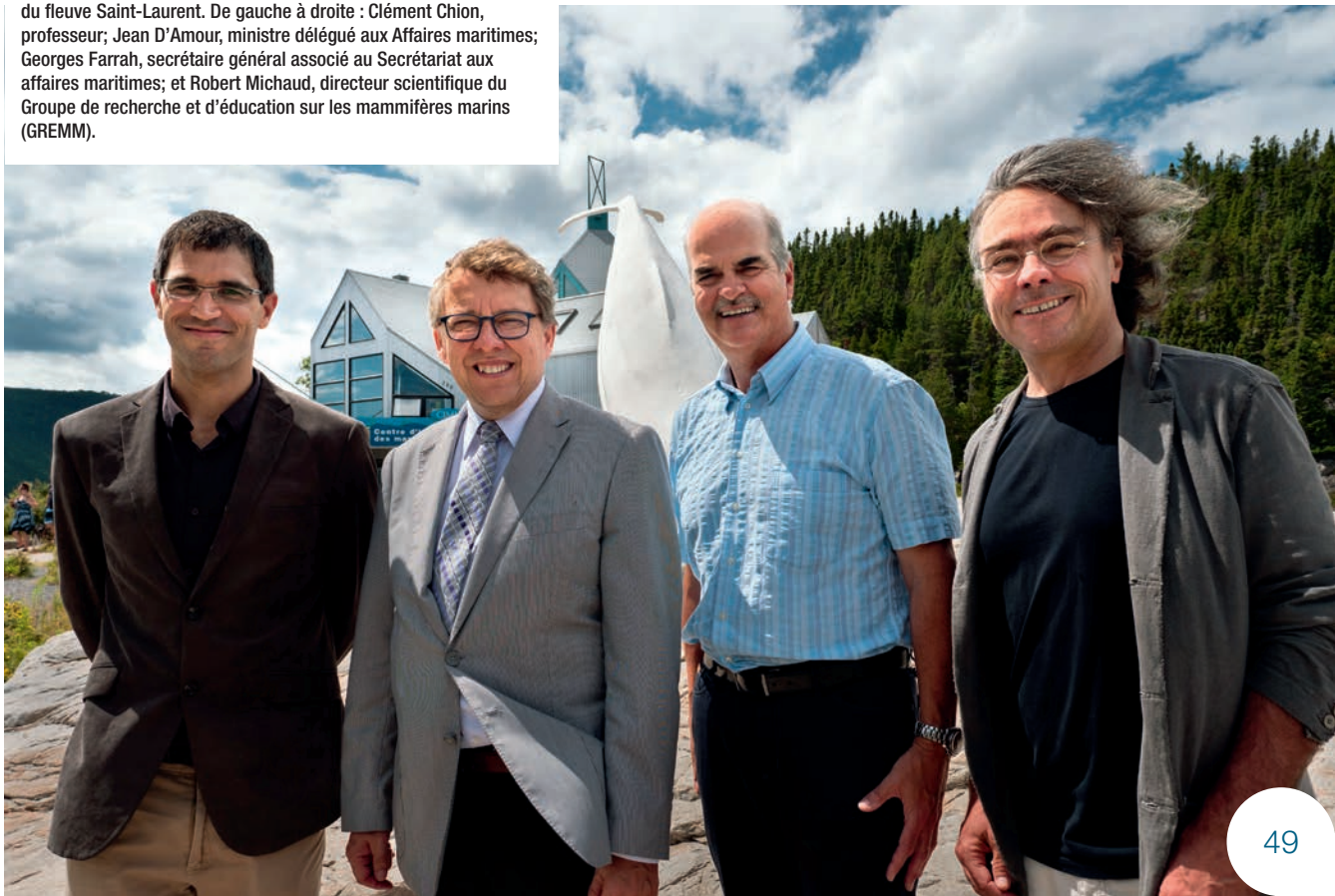

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

L'Observatoire de développement de l'Outaouais (ODO) a poursuivi son développement à travers plusieurs projets et par l'ajout de services de géomatique offerts aux partenaires du milieu.

Faisant partie intégrante du plan stratégique de l'UQO, le projet Bureau de liaison autochtone a cheminé à grands pas et a donné naissance à la Semaine culturelle autochtone, offrant une série d'événements ouverts au public.

Soucieuse de contribuer aux collectivités qu'elle dessert, l'UQO a répondu à l'appel de plusieurs organismes régionaux, tant en Outaouais que dans les Laurentides, que ce soit pour réaliser des études de recherche, offrir de la formation continue ou organiser des colloques.

Jérôme Dupras, professeur au Département des sciences naturelles, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie écologique et récipiendaire du Prix du Québec – Relève scientifique. Le professeur Dupras reçoit son prix des mains du ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon.

Photo : Assemblée nationale

LE PERSONNEL

Parmi les membres honorés cette année : Marie-Hélène Leblanc, nouvellement nommée directrice-commissaire de la Galerie UQO, a reçu le prix Relève de la Société des musées du Québec; la professeure Francine de Montigny du Département des sciences infirmières a reçu le prix Marie-Andrée-Bertrand décerné par le gouvernement du Québec; le professeur Jérôme Dupras du Département des sciences naturelles a reçu le Prix du Québec – Relève scientifique; le professeur Loum Ndiaga du Département des sciences sociales et Bruno Maranda, chargé de cours au Département des sciences infirmières, ont tous deux reçu le Prix d'excellence en enseignement de l'UQO; et Simon Bouisset, bibliothécaire, a obtenu le prix Employé d'honneur de l'Université.

Au cours de l'année, l'UQO a nommé les personnes suivantes : Sylvie B. de Grosbois, vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme; Alain Charbonneau, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création; Line Boucher, adjointe à la vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme; Liette Faubert et Marc Landry, respectivement directrice et directeur adjoint des Services aux étudiants; et Hélène Forget, doyenne des études. L'Université a également recruté Manon Michaud à titre de directrice du Service des ressources humaines, en plus d'embaucher 11 membres du groupe professionnel et 21 membres du personnel de soutien.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

Malgré une diminution de l'effectif étudiant, l'UQO a réussi à atteindre l'équilibre budgétaire en 2018-2019, tout en bonifiant ses ressources.

L'Université a adopté la solution infonuagique Office 365 pour l'hébergement des fichiers et des courriels de ses étudiants. Elle a implanté un nouveau système de téléphonie IP, tout en amorçant les travaux d'amélioration de la gestion de la sécurité à la suite de l'adoption de la Politique relative à la gestion et à la sécurité des actifs informationnels.

Dans le cadre du projet du campus unifié à Gatineau, une vaste consultation de la communauté universitaire a eu lieu, en collaboration avec une firme d'architecture. Cet exercice vise à répertorier les besoins d'espace à moyen et long terme, pour l'ensemble des départements et services, en vue de la prochaine étape de planification de cet important projet pour l'Université.

En matière de développement durable, l'UQO a instauré un service de compostage et installé des bornes de recharge électrique sur le campus de Gatineau.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Les partenariats que l'UQO entretient avec une organisation non gouvernementale (ONG) québécoise et des universités belge et suisse ont permis à des étudiants de réaliser des stages pratiques crédités à l'international en sciences infirmières, en travail social et en enseignement. L'UQO a recruté 17 étudiants de la République dominicaine pour lancer la 9e cohorte de son programme délocalisé de maîtrise en gestion de projet.

Plusieurs financements ont permis de développer des projets et des partenariats avec des universités d'autres pays, dont :

- Le projet visant l'amélioration de la formation supérieure en psychoéducation et la mise en œuvre d'un certificat universitaire sur le genre en Haïti;
- Le projet de participation économique des femmes et des jeunes dans l'industrie du textile au Sénégal;
- Le projet de partenariat pour l'amélioration de la santé maternelle et infantile en Afrique de l'Ouest à l'aide de la santé numérique;
- Le programme de Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II – Chercheurs de niveau supérieur.

Dans le cadre des programmes Bourses d'échange (leadership) Canada-Chili, Programme des futurs leaders dans les Amériques et Bourses et programmes d'échanges éducationnels pour le développement Canada – ANASE, l'Université a aussi conclu un accord de contribution avec le ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement, afin d'accueillir cinq étudiants des Philippines, de la République Dominicaine, du Panama, du Brésil et du Chili.

Marie-Hélène Leblanc (à droite), directrice-commissaire de la Galerie UQO, a reçu le prix Relève de la Société des musées du Québec (SMQ) de Marie-Andrée Levasseur, présidente des prix SMQ 2018.

Photo : Marion Desjardins (SMQ)

L'inauguration de l'espace étudiant L'Antithèse a marqué la vie étudiante au campus de Saint-Jérôme. Les responsables de L'Antithèse (de gauche à droite) : les étudiants Caroline Major; Éloïse Filion-Lahaise; Cédric Rioux, représentant de l'Association générale des étudiants (AGE-CEUL); Philippe Forest; et Marc-Antoine Arseneau.

Photo : Chroma Photo Video

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Le campus de Saint-Jérôme a tenu une première journée d'échanges avec une centaine de partenaires du milieu dans le but de dialoguer sur la place qu'occupe l'UQO dans les Laurentides, et d'assurer sa mission pour les années à venir. Cette journée a permis de déterminer de nombreuses pistes de développement et de partenariats.

Du côté de l'Outaouais, l'Université a accueilli le Forum RÉ-V pour imaginer l'expérience étudiante et les emplois de l'avenir. Initié par l'UQO, dans le cadre du Pôle de l'enseignement supérieur de l'Outaouais, le Forum RÉ-V rassemblait 125 acteurs des milieux éducatifs, culturels, politiques, sociaux et économiques, qui ont réfléchi aux pistes d'action pour préparer l'Outaouais à accueillir les étudiants et les employés de 2030.

LES PERSPECTIVES

Le projet de campus unifié à Gatineau continuera d'être un projet phare du développement de l'UQO. De plus, les nouveaux programmes en santé et en sciences que nous développerons au cours des prochaines années permettront aux jeunes de l'Outaouais qui souhaitent poursuivre leurs études dans ces domaines de le faire dans leur milieu de vie, tout en répondant aux besoins criants de la région en professionnels qualifiés.

Du côté des Laurentides, le principal défi reste celui du manque d'espace. L'ajout d'un nouveau bâtiment, à moyen terme, permettra de doubler la superficie du campus de Saint-Jérôme et d'élargir l'offre de programmes afin de répondre aux besoins de la population régionale.

Au 30 avril 2019

DIRECTION

Denis Harrisson
Recteur

Alain Charbonneau
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Sylvie B. de Grosbois
Vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme

Yves Dupont
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Diane Godmaire*
Ex-directrice générale adjointe, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Gatineau

Membres

Céline Auclair
Directrice générale, Centre d'innovation des Premiers Peuples

Sylvie B. de Grosbois
Vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme

Louise Briand
Professeure

Dimitri Della Faille
Professeur

Frédérique Delisle*
Directrice générale, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais

Yves Dupont*
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

Denis Harrisson*
Recteur

Najat Kamal
Spécialiste en environnement et en qualité, Polyone Canada inc.

Nadine Le Gal
Directrice générale, Cégep de Saint-Jérôme

Chrystine Loriaux
Directrice du marketing et des communications, Société du Palais des congrès de Montréal

Michel Merleau*
Préfet, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

Joël Eric Olinga Mebada*
Étudiant

Louise Renaud Labrie
Chargée de cours

Samantha Villeneuve
Étudiante

Observateurs

Alain Charbonneau
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

André Larocque
Directeur général, Fondation de l'UQO

Myriam Nadeau
Chargée de projet

Odette Rochefort
Technicienne des travaux pratiques

Ont également siégé en cours d'année

Lisette Blouin-Monfils
Représentante des diplômés/ex-conseillère stratégique en ressources humaines

Claude J. Chénier
Représentant des collèges/ex-directeur général du Cégep Heritage College

Lyse Ricard
Ex-commissaire déléguée du revenu, gouvernement fédéral

Rokia Missaoui*
Professeure

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Denis Harrisson
Recteur

Membres

Geneviève Beauchemin
Étudiante

Guy Bellemare
Professeur

Julie Bérubé
Professeure

Sylvain Brousseau
Professeur

Danny Caron-St-Pierre
Étudiant

Geneviève Carpentier-Bujold
Chargée de cours

Alain Charbonneau
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Guy Chiasson
Professeur

Hélène Forget
Doyenne des études

David Lefrançois
Professeur

Charmain Lévy
Doyenne de la recherche

Émilie Robitaille
Étudiante

Pascal Turcotte
Étudiant

Sandrine Turcotte
Professeure

Observateurs

Sylvie B. de Grosbois
Vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme

Yves Dupont
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

Isabelle Jobin
Adjointe au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Ont également siégé en cours d'année

Warsama Abdourahman Aden
Étudiant

Nadia Baaziz
Professeure

Louise Brunette
Professeure

Sylvie B. de Grosbois
Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche

Stéphanie Demers
Professeure

Salomon Fosting
Chargé de cours

Christiane Guay
Professeure

Daniel Langevin
Chargé de cours

Francine Rancourt
Doyenne des études par intérim

Frédérique Wion
Chargée de cours

Aucune plainte n'a été traitée en vertu du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration.

*** Membre du comité exécutif**

UQAT

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Photo : Louis Jalbert

Denis Martel
Recteur

C'est en 2018-2019 que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) a célébré son 35e anniversaire, sous le thème « L'UQAT, créatrice de valeurs depuis 35 ans ». Inspirée par le désir de souligner l'apport de sa communauté, l'Université a multiplié les occasions de rendre hommage à ses bâtisseurs et à ceux qui portent les valeurs distinctives de l'Université.

Cette année festive a également été marquée par les célébrations du 50e anniversaire du réseau de l'Université du Québec, ainsi que par plusieurs événements, partenariats, nouveautés et distinctions.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

L'UQAT a accueilli 4 316 étudiants à l'automne 2018, soit une hausse de 5,8 % par rapport à l'automne 2017 où 4 079 étudiants étaient inscrits à l'Université : une augmentation attribuable aux étudiants à temps partiel et à distance. En 2018-2019, l'UQAT a délivré 1 053 diplômes, dont 390 baccalauréats, 65 maîtrises et 6 doctorats.

L'UQAT a bonifié son offre de formation avec l'ajout de 7 nouveaux programmes : 2 certificats (enfance-famille en contexte autochtone, orthèses et prothèses), 3 microprogrammes (hydrogéologie appliquée, sciences comptables, pédagogie de l'enseignement collégial et universitaire), ainsi que le programme court et le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion publique en contexte autochtone, offerts en partenariat avec l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN).

Les étudiants de l'UQAT se sont distingués lors de concours et de compétitions universitaires, notamment en création et nouveaux médias, avec l'obtention de trois prix au Concours universitaire Ubisoft (Meilleure expérience utilisateur; Meilleure direction et réalisation artistiques; Prix du public) et une victoire au 4e Concours de jeux vidéo étudiant de l'Association canadienne du logiciel de divertissement. Des équipes de l'UQAT ont aussi obtenu les deuxième et troisième positions au concours *Combat de cas* de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, ainsi que six distinctions lors des Jeux du commerce 2019. Le prix Acfas Ressources naturelles 2018 a été remis à Joanie Caron, doctorante à l'École d'études autochtones, tandis que le Prix conjoint de l'Association mathématique du Québec et du Groupe des responsables en mathématique au secondaire a été octroyé à Vanessa Bechamp-Patry, finissante au baccalauréat en enseignement secondaire, profil mathématiques.

L'UQAT et sa Fondation ont remis plus de 400 bourses d'excellence, d'accueil, d'implication et de persévérance, totalisant plus de 700 000 $, afin de soutenir et de reconnaître ses étudiants.

Ayant successivement occupé le poste de chef d'établissement, Rémy Trudel (1983-1988), Johanne Jean (2004 à 2017) et Denis Martel (depuis 2017) ont pris la pose devant le Pavillon Jules Arsenault (1989-2004) pour la clôture du 35e anniversaire de l'UQAT.

Photo : Mélissa Roy

Pour une deuxième année consécutive, des étudiants en création et nouveaux médias ont remporté les honneurs lors de différents concours, dont le Concours de jeux vidéo de l'Association canadienne du logiciel de divertissement avec son jeu Cut Loose, ce qui leur a permis de participer à l'Electronic Entertainment Expo (E3) à Los Angeles.

Photo : UQAT

LA RECHERCHE, LA CRÉATION ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

En 2018-2019, l'UQAT s'est engagée dans une démarche visant à ce que son environnement en recherche, en création et en formation encourage pleinement l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) au sein de la communauté universitaire. Avec une cote « remarquable », l'UQAT figure ainsi parmi les premiers récipiendaires du nouveau Programme de subventions de renforcement de la capacité des établissements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). La 2e édition des Journées de la recherche et de la création de l'UQAT, en mars 2019, a d'ailleurs mis l'ÉDI au premier plan.

Le volume total de la recherche subventionnée à l'UQAT s'est élevé à plus de 10 M$. L'UQAT s'est à nouveau classée première au Canada en matière d'intensité de recherche par professeur parmi les universités canadiennes à vocation générale, selon le palmarès 2018 de la firme Research Infosource.

S'inscrivant dans un contexte où plusieurs industries québécoises émettent une grande quantité de gaz à effet de serre, alors que le Québec possède un vaste territoire de forêt boréale apte à emmagasiner une importante quantité de carbone, l'UQAT a lancé la Chaire de recherche UQAT-MFFP sur la gestion du carbone forestier, dirigée par le professeur Xavier Cavard et basée à Sept-Îles. L'Institut de recherche sur les forêts a reçu un soutien financier de 1 M$ sur deux ans pour la recherche en aménagement durable des forêts.

Deux nouveaux laboratoires ont été créés : un laboratoire de cartographie participative, sous la responsabilité du professeur Benoît Éthier, ainsi qu'un laboratoire intersectoriel d'impression 3D – arts, sciences naturelles et génie, avec les professeurs Martin Beauregard, Ahmed Koubaa et Walid Ghié.

Un premier colloque de la Chaire CRSNG-UQAT sur la biodiversité en contexte minier a été organisé et le 10e anniversaire du Laboratoire de biomatériaux a été souligné.

À la suite de la création du laboratoire intersectoriel d'impression 3D – arts, sciences naturelles et génie, les responsables et les professeurs (de gauche à droite) Ahmed Koubaa, Walid Ghlé et Martin Beauregard, figurent parmi les premiers chercheurs récipiendaires du nouveau fonds Nouvelles frontières en recherche visant à faire reculer les limites de la science au Canada, ainsi que de la prestigieuse subvention AUDACE, un programme intersectoriel.

Photo : Kevin Black

Le nouveau Centre d'excellence sur les métaux stratégiques Éléments08 se distingue à l'échelle québécoise par le fait qu'il aborde l'ensemble de la filière minérale.

Photo : Christian Leduc

PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Visant l'exploitation responsable et durable des métaux stratégiques, l'UQAT, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et le Centre technologique des résidus industriels (CTRI) ont uni leurs expertises respectives pour créer le Centre d'excellence sur les métaux stratégiques Éléments08, avec l'appui du gouvernement du Québec.

Pour la première fois de son histoire, l'UQAT a accueilli la 35e édition de la Compétition québécoise d'ingénierie, à laquelle ont participé 210 étudiants de 11 universités au Québec. L'équipe UQAT a décroché la troisième position dans l'épreuve de conception senior. Parmi les événements organisés ou accueillis par l'UQAT, soulignons le 4e Séminaire sur l'éthique de la recherche avec les Peuples autochtones.

LE PERSONNEL

En 2018-2019, l'UQAT comptait 754 employés : 153 professeurs, 321 chargés de cours et 280 employés non enseignants.

Afin de répondre aux besoins des employés, un programme d'aménagement du temps de travail a été mis en place. Un comité en santé et en sécurité a aussi été créé. À la suite d'un projet réalisé en partenariat avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, l'équipe de l'UQAT a remporté le prix Innovation aux Grands Prix santé et sécurité du travail dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Des membres du personnel enseignant se sont distingués en 2018-2019, dont Christina Doré, qui a reçu le prix du meilleur article scientifique infirmier en néphrologie de l'Association canadienne des infirmières et infirmiers et des technologues de néphrologie; David Paquin et le Dr Jean-Simon Fortin ont remporté le deuxième prix pour leur projet intitulé *DREAM*, dans le cadre du premier « Défi en innovation sociale » organisé par Aligo Innovation. Pour sa part, Saïd Bergheul a publié l'ouvrage *Les violences à caractère sexuel : représentations sociales, accompagnement, prévention*.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

L'accroissement des effectifs (étudiants et employés) a amené l'Université à optimiser ses ressources financières, matérielles et technologiques. Ainsi, l'augmentation du nombre d'étudiants, combinée à la nouvelle politique québécoise de financement des universités et au financement reconnaissant la mission de développement régional des universités en région, a permis à l'UQAT de terminer l'année avec un surplus budgétaire.

Sur le plan des ressources matérielles, le manque d'espace représente un défi majeur, particulièrement au campus de Rouyn-Noranda. Tout au long de l'année, plusieurs améliorations ont été apportées aux infrastructures, incluant l'agrandissement des espaces en art-thérapie et la mise à niveau des didacthèques.

L'importance de la formation à distance a incité l'UQAT à migrer vers un système de vidéoconférence encore plus performant. Un plan d'action pour la sécurité de l'information en lien avec la gestion des risques a été développé.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Le volet international représente un incontournable pour assurer le développement de l'UQAT. C'est d'ailleurs l'un des volets relevant du nouveau poste de vice-recteur adjoint au développement de services et de partenariats, créé cette année à l'UQAT.

En 2018-2019, l'UQAT comptait plus de 500 étudiants étrangers venus des quatre coins du globe. Plusieurs chercheurs ont reçu des subventions pour des projets à l'international.

Un premier colloque étudiant entre l'UQAT et l'Université de Reims Champagne-Ardenne s'est déroulé à Rouyn-Noranda, dans le cadre d'Eurostage, le plus ancien échange interuniversitaire entre le Québec et la France.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

En cette année du 35e anniversaire de l'UQAT, la contribution de nombreuses personnes a été soulignée. Cinq médailles d'honneur de l'UQAT ont été remises à des leaders en éducation des communautés d'Ivujivik, de Puvirnituq et de l'UQAT, ainsi qu'à Jacques Nadon, un acteur incontournable dans le développement de l'enseignement supérieur de la Vallée-de-l'Or. Six médailles du 50e anniversaire de l'Université du Québec, pour souligner l'apport de bâtisseurs de l'UQAT, ont été décernées à Jules Arsenault (à titre posthume), Yves Bergeron, Denis Bois, Roger Gauthier, Gisèle Maheux et Paul-André Martin.

Cinq médailles d'honneur de l'UQAT ont été remises à des leaders en éducation des communautés d'Ivujivik, de Puvirnituq et de l'UQAT. De gauche à droite : Gérald McKenzie; Gisèle Maheux; Aipilie Kenuajuak; Jani Mangiuk; et Manon Champagne, vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création à l'UQAT. (Absente de la photo : Tiili Alasuak)

Photo : Paul Brindamour

Photo : UQAT

Le lancement du Plan d'action 2019-2024 de l'UQAT en lien avec les peuples autochtones représente un geste concret afin d'aller encore plus loin et de poursuivre le développement de l'UQAT en consolidant et en bonifiant davantage ses partenariats avec les communautés autochtones. De gauche à droite : Benoît Éthier, professeur, École d'études autochtones; Lily Bacon, professeure, Unité d'enseignement et de recherche (UER) en sciences de l'éducation, responsable de l'Unité de recherche, de formation et de développement en éducation en milieu inuit et amérindien (URFDEMIA); Manon Champagne, vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création; Éric Rosa, professeur, Institut de recherche en mines et en environnement; et Vincent Rousson, vice-recteur adjoint au développement de services et de partenariats.

L'organisation des premières Journées de l'enseignement universitaire a été un moment privilégié pour reconnaître plusieurs professeurs et proposer une programmation sur des sujets d'actualité.

Au début 2019, l'UQAT a dévoilé son Plan d'action 2019-2024 en lien avec les peuples autochtones, un plan d'action porteur pour le développement de partenariats entre l'UQAT et des communautés et organismes autochtones au Québec, au Canada et à l'échelle internationale. L'Université a également lancé son Plan stratégique sur l'intégration pédagogique des technologies de l'information et de la communication (TIC) et le développement de la formation à distance (FAD) 2018-2025.

LES PERSPECTIVES

À la suite de cette année où le 35e anniversaire de l'UQAT a été mis à l'honneur, l'année qui s'amorce permet de rêver l'UQAT de demain. C'est à partir d'un bilan favorable que le Plan de développement 2020-2025 de l'UQAT et parallèlement le Plan stratégique de la recherche et de la création 2020-2025, seront développés afin de faire face aux défis d'avenir. Un chantier international sera mis en branle en 2019-2020 afin de se doter d'un plan d'action porteur. L'engagement et l'implication des membres de la communauté universitaire, ainsi que la culture de collaboration qui la caractérise, permettront assurément d'accomplir de grands projets.

Au 30 avril 2019

DIRECTION

Denis Martel *
Recteur

Luc Boisvert
Vice-recteur aux ressources

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création

Martine Rioux
Secrétaire générale

Vincent Rousson
Vice-recteur adjoint au développement de services et de partenariats

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Michel Leclerc *
Vice-président, évaluation de projets, Agnico-Eagle

Membres

Michel Adrien
Maire de Mont-Laurier

Luc Boisvert
Vice-recteur aux ressources

Francis Bouffard
Chargé de cours

Denis Champagne
Membre socioéconomique

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création

Amélie Cloutier
Étudiante

Annie Desrochers
Professeure

Christine Duchesneau
Représentante des diplômés

Monik Duhaime *
Membre socioéconomique

Lyne Fecteau *
Professeure

Véronique Gagnon
Étudiante

François Godard
Professeur

Kathleen Longpré *
Représentante du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Denis Martel *
Recteur

Observateur

Frédéric Normand
Technicien en informatique

Ont également siégé en cours d'année

Luc Côté-Chilton
Membre socioéconomique

Denis Moffet
Chargé de cours

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Denis Martel
Recteur

Membres

Réal Bergeron
Personnel de direction d'enseignement

Bryan Boudreau-Trudel
Personnel de direction d'enseignement

Youcef Braham Chaouche
Étudiant

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création

Emma Charbonneau
Étudiante

Amélie Cloutier
Étudiante

Marin Éné
Professeur

Richard Gagnon
Étudiant

Francis Lévesque
Professeur

Simon Ouellet
Chargé de cours

Hélène Pourcelot
Étudiante

Louis-Paul Willis
Professeur

Ont également siégé en cours d'année

Li Zhen Cheng
Professeure

Ghislain Drolet
Étudiant

Abdellatif Elghali
Étudiant

Stéphane Grenier
Professeur

Thomas Alphonse Mbock Singcock
Étudiant

Observateurs

Stéphanie Duchesne
Directrice des communications et du recrutement

David Fournier-Viger
Directeur de la bibliothèque

Tommy Légaré
Conseiller en pédagogie universitaire

Josée Leblanc
Coordonnatrice aux programmes

Patrice Leblanc
Doyen à la gestion académique et aux études

Nancy Ménard
Agente d'information

Vincent Rousson
Vice-recteur adjoint au développement de services et de partenariats

Suzie Royer
Registraire

Martin Villemure
Coordonnateur aux programmes

Francine Tremblay
Doyenne à la recherche et à la création

Ont également siégé en cours d'année

Hélène Boissé
Registraire

François De La Chevrotière
Directeur de la bibliothèque

Secrétaire d'assemblée

Martine Rioux
Secrétaire générale

***Membre du comité exécutif**

Institut national de la recherche scientifique

Photo : Laëtitia Boudaud

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) a dévoilé son plan stratégique 2019-2024, visant à consolider sa position de leader en recherche au Québec et à se saisir d'enjeux stratégiques pour le développement de la société. Contribuer, rassembler et rayonner : trois orientations phares de l'INRS, qui, à l'aube de son 50e anniversaire, se tourne avec détermination vers l'avenir en arborant une toute nouvelle identité visuelle.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Rassembler une communauté interdisciplinaire, unie et collaborative dans un milieu de vie stimulant, créatif, ouvert, équitable et inclusif : voilà l'ambition de l'INRS. À l'automne 2018, L'INRS accueillait 850 étudiants réguliers, dont 236 au deuxième cycle et 427 au troisième cycle, et plus d'une centaine de stagiaires postdoctoraux.

Le modèle de formation franco-québécois élargit son offre, avec la mise en place de cheminements bidiplômants au doctorat en plasma (Université Toulouse III – Paul Sabatier) et en photonique (Université de Bordeaux), un cheminement bidiplômant à la maîtrise en toxicologie (Université de Rennes 1) et trois autres en sciences de l'eau (Institut supérieur des hautes études en développement durable). Les programmes de maîtrise et de doctorat en démographie ont fait l'objet d'une révision et d'une mise à jour sous l'appellation « études des populations ». Offerts en quatre concentrations (famille, jeunesse, statistiques sociales, phénomènes et méthodes démographiques), ils visent une meilleure compréhension des changements démographiques et leurs conséquences sociales, économiques et politiques.

LES PRIX ET LES DISTINCTIONS

La communauté étudiante de l'INRS s'illustre de belle façon encore cette année. Gabrielle Perras St-Jean décroche une bourse Vanier pour ses travaux sur les besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle. Le prix Relève étoile Louis-Berlinguet est remis à Maude Cloutier pour son article publié dans Natural Product Reports et à Sjengyun Hyang, qui travaille dans le domaine des électrodes transparentes pour de nouvelles technologies optoélectroniques. Soulignons aussi l'excellence de Mafalda Miranda (concours *Mon projet nordique*), Hachem Agili (Prix d'excellence pour étudiants diplômés de International Society of Precision Agriculture [ISPA]), Mitra Naghdi (prix Philip H. Jones), Dany Roy (bourse de l'Association pour la Prévention de la Contamination de l'Air et des Sols [APCAS]), Jérémie Boudreault (bourse Ken Thompson de l'Association canadienne des ressources hydriques [ACRH]), Sarah Wallace (prix Maria Colavecchia-Pfuetzner), Javier Fernàndez Raynes (prix Défi de la recherche en géosciences) et de plusieurs autres.

Samuel Beaulieu, diplômé du doctorat en sciences de l'énergie et des matériaux, est lauréat de la Médaille académique d'or du Gouverneur général du Canada et du Prix d'excellence du directeur général de l'INRS, Luc-Alain Giraldeau.

Photo : Josée Lecompte

Amélie Tremblay, diplômée de la maîtrise en sciences expérimentales de la santé, est lauréate du Prix d'excellence du directeur général de l'INRS, Luc-Alain Giraldeau.

Photo : Josée Lecompte

L'équipe du professeur Karem Chokmani récolte les honneurs lors de la grande finale du défi AquaHacking 2018. Elle doit sa victoire à son application multiplateforme E-Nundation innovante en matière de gestion des risques de dégâts d'eau.

Photo : © Aquahacking

LA RECHERCHE

Ce sont plus de 54 M$ qui ont été attribués à l'INRS en 2018-2019. En tête pour une dixième année consécutive, l'INRS se classe au premier rang québécois et au troisième rang canadien en intensité de recherche, selon Research Infosource.

L'INRS réalise de nombreux exploits. Une cape d'invisibilité totalement novatrice permettant de camoufler parfaitement un objet éclairé par une lumière à large spectre a été mise au point par José Azaña et son équipe. La caméra la plus rapide du monde capable de saisir 10 billions d'images par seconde a été développée par Jinyang Liang. Ces deux exploits sélectionnés dans le palmarès des découvertes de l'Optical Society of America (OSA) se classent parmi les 30 découvertes les plus inspirantes de l'année au plan international, alors que les travaux du doctorant Samuel Beaulieu sur la chiralité des molécules figurent parmi les découvertes 2018 de Québec Science.

D'autres chercheurs de l'INRS posent un jalon important dans le développement de l'informatique quantique et de l'énergie solaire, voient au perfectionnement d'une horloge atomique optique et d'une puce optique aux possibilités scientifiques et technologiques inégalées.

La recherche en santé connaît aussi des avancées. Albert Descoteaux et son équipe proposent une stratégie innovante pour identifier des molécules leishmanicides. De son côté, l'équipe d'Yves St-Pierre développe des molécules spécifiques pour bloquer la progression des cancers du sein triple négatifs.

En environnement, l'INRS obtient l'appui du Réseau Québec maritime pour documenter la pollution de la rivière Saint-Charles et mieux la restaurer.

En sciences sociales, les mythes fondateurs du baby-boom sont déconstruits et les dynamiques familiales font l'objet d'études, notamment sur la question du partage des tâches domestiques et de son impact sur la volonté de fonder une famille. Maria Eugenia Longo est devenue l'une des quatre titulaires de la nouvelle Chaire-réseau Jeunesse du Québec, qui évaluera et accompagnera la mise en œuvre de la Politique québécoise de la jeunesse 2030 – Ensemble pour les générations futures. De plus, l'INRS accueille deux nouvelles professeures pour bonifier son expertise en étude des peuples autochtones, Magalie Quintal-Marineau et Stéphane Guimont Marceau.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Cette année marque les 30 ans de partenariat entre la division de Québec de la Commission géologique du Canada et le Centre Eau Terre Environnement de l'INRS dans la formation d'une relève scientifique de haut niveau et la conduite de plusieurs activités de recherche en géosciences et en géologie régionale.

La professeure Sandra Breux a été nommée à titre de directrice scientifique du réseau Villes Régions Monde, un regroupement stratégique subventionné par le Fonds de Recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), qui rassemble une soixantaine de scientifiques québécois et de collaborateurs autour des questions liées aux nouveaux enjeux urbains.

La jeune entreprise Geolearn, lancée par d'anciens étudiants de l'INRS, attire l'attention de nombreux investisseurs et d'entreprises canadiennes et internationales. Elle se classe parmi les fournisseurs officiels du gouvernement fédéral en services d'intelligence artificielle. Notons aussi que l'infrastructure de nanostructures et de femtoscience (INF) fait partie de la plateforme technologique du réseau REPERE, mis en place par Prima Québec.

Le professeur Falk et son équipe présentent des démonstrations d'interfaces humain-machine pendant le Festival Eurêka.

Photo : INRS

LE PERSONNEL

Au 1er juin 2018, l'INRS regroupe 22 cadres, 411 membres du personnel et 149 professeurs.

Le conseil des ministres a nommé trois nouveaux membres au conseil d'administration de l'INRS : Andrée Blanchet, directrice générale de GP-Québec; Diane Gosselin, présidente et directrice générale du Consortium de recherche biopharmaceutique (CQDM) et Martin Larrivée, vice-président, Finances et trésorier de l'Institut national d'optique (INO). Élise Comtois a été nommée directrice de la nouvelle Fondation INRS, qui a pour mission de soutenir la recherche et la formation dans ses quatre centres thématiques.

La directrice du Service à la recherche et à la valorisation, Josée Charest, est lauréate du Prix du bâtisseur communautaire de l'Association canadienne des administratrices et des administrateurs de recherche (ACAAR). Le corps professoral de l'INRS reçoit, quant à lui, de nombreux prix et distinctions : Jean-Pierre Villeneuve est reçu chevalier de l'Ordre national du Québec, Christiane Ayotte est nommée officière de l'Ordre du Canada et reçoit un prix Reconnaissance du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), Federico Rosei est récompensé par l'IEEE et reçoit le prix John Wheatley pour son implication dans les pays en développement et Roberto Morandotti reçoit le prix Synergie du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) pour ses percées en photonique quantique, entre autres.

Deux prix Planète Bâtisseur de l'INRS ont été décernés à des figures marquantes de l'INRS à l'aube du 50e anniversaire de l'Université du Québec. De gauche à droite : le professeur émérite Mario Polèse; le fondateur de l'INRS, Charles-E. Beaulieu; et le directeur général de l'INRS Luc-Alain Giraldeau.

Photo : INRS

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'année 2018-2019 a été une année exceptionnelle pour l'INRS en matière de finances, puisque son surplus s'est élevé à 3 M$, un des plus importants de son histoire. Ces excellents résultats découlent du réinvestissement provincial dans les établissements universitaires et du contrôle serré des dépenses par les gestionnaires. Il est de bon augure qu'un montant conséquent puisse être dégagé pour réaliser les actions du nouveau plan stratégique de l'INRS adopté par le conseil d'administration.

Sur le plan des ressources matérielles, la rénovation majeure de l'édifice Édouard-Asselin, situé à Laval, se poursuit selon l'échéancier et les prévisions financières.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Au cours de la dernière année, l'INRS a conclu 18 ententes avec des établissements de 11 pays différents.

L'INRS a notamment tenu une rencontre bilatérale Italie-Québec réunissant des sommités des nanomatériaux. De plus, l'Institut a collaboré à un important projet, financé par le Centre de recherches pour le développement international, permettant à des universités africaines de développer une nouvelle expertise pour valoriser les déchets agricoles et agro-industriels.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'INRS a dévoilé son Plan stratégique 2019-2024 et sa nouvelle identité visuelle afin de contribuer davantage au développement économique, social et culturel du Québec par l'enseignement et la recherche.

L'INRS a lancé le Laboratoire ouvert de géothermie (LOG) du professeur Jasmin Raymond, qui non seulement abrite les plus récentes technologies, mais se veut aussi accessible et démocratisé, à l'image des logiciels libres. L'INRS a accueilli avec fierté la ministre fédérale des Sciences et des Sports, Kirsty Duncan, à son Laboratoire de contrôle du dopage ainsi que le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien, qui souligne l'appui de son ministère à deux projets de recherche en cartographie géologique et en intelligence artificielle.

Remise de la médaille du 50e anniversaire du réseau de l'Université du Québec à la professeure Christiane Ayotte par la présidente de l'Université du Québec, Johanne Jean, et le directeur général de l'INRS, Luc-Alain Giraldeau.

Photo : Pierre Soulard

On note encore cette année une forte implication de l'INRS dans l'organisation de colloques et congrès, dont :

- Le colloque *Le temps des bilans autour de la politique familiale* avec Pauline Marois;
- La conférence internationale iCAMP sur les matériaux et procédés avancés pour l'environnement, l'énergie et la santé;
- Le congrès *Prospectors and Developers Association of Canada* (PDAC);
- Le colloque annuel de l'Association des démographes du Québec;
- Le colloque *DiaMed* aux Entretiens Jacques Cartier.

LES PERSPECTIVES

L'INRS entend poursuivre le déploiement de sa nouvelle identité visuelle et accroître sa capacité de recherche. Des plans d'action sont élaborés pour mettre en œuvre les grandes orientations découlant du Plan stratégique 2019-2024. L'INRS entend aussi donner une saveur « 50e anniversaire » aux activités institutionnelles et mobiliser sa communauté ainsi que ses partenaires pour regarder ensemble vers l'avenir.

DIRECTION

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général

Claude Arbour
Directeur des ressources humaines, administratives et financières

Michel Fortin
Secrétaire général

Stéphane Roche
Directeur de la recherche et des affaires académiques

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Linda Labbé *
Administratrice de sociétés

Membres

Claude Arbour
Directeur des ressources humaines, administratives et financières

Andrée Blanchet
Directrice générale, GP-Québec

Marie-Soleil Cloutier
Professeure, Centre Urbanisation Culture Société

André Couture *
Président, Innorem

Rimeh Daghrir
Chercheuse, Centre des technologies de l'eau

Gilles Delage
Vice-président aux affaires médicales en microbiologie, Héma-Québec

Anne De La Porte
Étudiante, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Lucie Gervais
Directrice générale en planification fiscale et successorale, IG Gestion de patrimoine

Luc-Alain Giraldeau *
Directeur général

Diane Gosselin
Présidente-directrice générale, Consortium de recherche biopharmaceutique

Monique Laliberté
Administratrice de sociétés

Steven LaPlante
Professeur, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Martin Larrivée
Vice-président finances, Institut national d'optique (INO)

Christiane Piché
Consultante, auparavant vice-rectrice adjointe à la recherche et à la création à l'Université Laval

Michel Ringuet *
Consultant, auparavant recteur de l'Université du Québec à Rimouski

Stéphane Roche
Directeur de la recherche et des affaires académiques

Luc Sirois
Directeur général, Prompt

Secrétaire

Michel Fortin
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

Mary-Ann Bell
Administratrice de sociétés

Satinder Kaur Brar
Professeure, Centre Eau Terre Environnement

Vincent Cardin
Étudiant, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Christian-Yves Côté
Président, Axis Photonique inc.

Suzanne Masson
Administratrice de sociétés

Suzanne Rémy
Consultante en qualité et affaires réglementaires

Louis-Philippe Vézina
Conseiller stratégique et gestionnaire de projets en biotechnologie, Angany Genetics et Groupe TH Alfalfa

COMMISSION DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE

Président

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général

Membres

Philippe-Edwin Bélanger
Directeur, Service des études supérieures et postdoctorales

Hélène Belleau
Directrice, Centre Urbanisation Culture Société

Laureline Berthot
Étudiante, Centre Eau Terre Environnement

Jean-François Blais
Directeur, Centre Eau Terre Environnement

Émile Caron-Lamontagne
Étudiant, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Josée Charest
Directrice, Service à la recherche et à la valorisation

Belinda Crobeddu
Étudiante, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Arnaud De Coninck
Agent de recherche, Centre Eau Terre Environnement

Agnès Granier
Étudiante, Centre Urbanisation Culture Société

Jean-Claude Kieffer
Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Alain Lamarre
Directeur par intérim, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Charles Ramassamy
Professeur, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Stéphane Roche
Directeur de la recherche et des affaires académiques

André St-Hilaire
Professeur, Centre Eau Terre Environnement

Ana Tavares
Professeure, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Jessy Tremblay
Agent de recherche, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Mircea Vultur
Professeur, Centre Urbanisation Culture Société

Secrétaire

Michel Fortin
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

Pauline Coulon
Étudiante, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Claude Fortin
Directeur par intérim, Centre Eau Terre Environnement

Guillaume Lessard
Étudiant, Centre Urbanisation Culture Société

Federico Rosei
Directeur, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Pierre Talbot
Directeur, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

COMMISSION SCIENTIFIQUE

Président

Ashok Vijh
Maître de recherche, Institut de recherche d'Hydro-Québec

Membres

Caroline Andrew
Directrice, Centre d'études en gouvernance, Université Ottawa

Jean-François Blais
Directeur de la recherche et des affaires académiques par intérim

Jean-Pierre Gagné
Professeur, Institut des sciences de la mer, Université du Québec à Rimouski

Jean-Charles Guibert
Directeur de Minatec et membre du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives de France, à Lyon

Mario Jacques
Professeur, Département de pathologie et de microbiologie, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal

Michel Jébrak
Professeur en ressources minérales, Département des sciences de la terre et de l'atmosphère, Université du Québec à Montréal

Guy Lemay
Professeur, Département de microbiologie, infectiologie et immunologie, Faculté de médecine, Université de Montréal

Emmanuel Négrier
Directeur de recherche, Centre national de la recherche scientifique au Centre d'études politiques de l'Europe latine

Stéphane Roche
Directeur de la recherche et des affaires académiques

Secrétaire

Michel Fortin
Secrétaire général

*** Membre du comité exécutif**

ENAP

École nationale d'administration publique

Photo : ENAP

Guy Laforest
Directeur général

L'année 2018-2019 a été déterminante dans l'histoire de l'École nationale d'administration publique (ENAP). En plus de connaître une hausse dans tous ses secteurs d'activités, l'ENAP a lancé en grand les activités de son 50e anniversaire. Reconnaissance de ses partenaires et lancement officiel de son plan stratégique ont été des temps forts de l'année, marquée du sceau du renouvellement, de la pertinence et de la collaboration.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

L'ENAP a poursuivi son rôle de premier plan dans le renouvellement des administrations publiques avec de nouveaux programmes, dont le programme conjoint en gestion publique en contexte autochtone (GPECA). Fruit d'un partenariat interinstitutionnel impliquant l'ENAP, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), en collaboration avec le Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN), il a été lancé au trimestre d'automne 2018 et est dispensé simultanément à Montréal, à Québec, à Chicoutimi, à Sept-Îles et à Val-d'Or.

L'École a également créé le programme court de deuxième cycle en gestion d'entreprises et en administration publique, dispensé conjointement avec HEC Montréal. Il est ouvert aux inscriptions depuis l'automne 2019. L'ENAP se réjouit de la ratification d'une entente facilitant le passage du baccalauréat en gestion publique de l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) vers les programmes de deuxième cycle de l'ENAP, qui permettra aux étudiants en gestion publique de poursuivre leur parcours universitaire.

L'ENAP a de plus poursuivi ses activités hors de ses campus principaux. Les lieux d'études de Joliette, Sherbrooke, Drummondville, Longueuil et Sainte-Thérèse-de-Blainville présentent une offre de cours réduite, mais contribuent à l'une des missions formelles de l'École : la couverture régionale de son offre de formation à la grandeur du Québec.

Les six cohortes en organisation lancées l'an dernier ont complété leur programme : trois en Outaouais et deux dans la région de Montréal dans le microprogramme générique en administration publique. L'ENAP a aussi lancé cinq nouvelles cohortes en organisation en Outaouais, à Montréal, une exclusivement en ligne et deux dans le programme de gestion publique en contexte autochtone (GPECA).

Au chapitre des effectifs étudiants, l'année 2018-2019 confirme la fin du cycle de décroissance ayant affecté l'École entre 2012 et 2016. La population étudiante de l'ENAP a connu une augmentation importante de 5,3 % en 2018-2019, pour s'établir désormais à environ 1 775 étudiants. L'École observe aussi des retombées concrètes des efforts investis en recrutement : elle enregistre une croissance des nouvelles inscriptions année après année, c'est-à-dire des étudiants inscrits pour la première fois à l'ENAP.

Depuis sa fondation, l'ENAP a décerné près de 12 000 diplômes. En 2018-2019, l'École a décerné huit doctorats. Les plus récents bilans de diplomation se sont sensiblement améliorés au milieu des années 2000.

Soulignons enfin la poursuite, en 2018-2019, de l'application des recommandations formulées dans le *Plan de développement des ressources professorales*, adopté en 2017. Cette application s'est traduite par l'embauche de cinq nouveaux professeurs au printemps 2018.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

L'ajout de cinq nouveaux professeurs, en 2018-2019, a permis de consolider certains secteurs d'expertise reconnus de l'École, mais aussi d'en développer de nouveaux. Pour l'ENAP, l'année 2018-2019 a été importante sur le plan de la reconnaissance scientifique à l'échelle nationale. Entre autres, deux chaires de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 ont été accordées aux professeurs Isabelle Bourgeois (CRC en évaluation des programmes) et Étienne Charbonneau (CRC en management public comparé).

L'intensité de la recherche a continué de croître : plusieurs chercheurs ont décroché des contrats de recherche, ou ont reçu des subventions pour la réalisation de leurs travaux, totalisant 3,5 M$.

Parmi les subventions les plus significatives obtenues par les chercheurs de l'ENAP cette année, notons :

- L'obtention de deux financements majeurs par le professeur Martin Goyette à titre de chercheur principal : de 1,1 M$ sur sept ans, dans le cadre du volet « Santé et bien-être » de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, soutenue par le Fonds de Recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et le Secrétariat à la jeunesse (SAJ); et 1,2 M$ sur quatre ans, provenant du programme d'octroi de subventions du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en partenariat avec la Fondation Graham Boeckh et le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS), pour un projet de démonstration en appui à la mise en œuvre de réseaux de services intégrés destinés aux jeunes;

Photo : ENAP

Tatiana Garakani, professeure à l'ENAP (Montréal).

- L'octroi de 72 000 $ du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) (développement Savoir) à la professeure Tatiana Garakani pour un projet de recherche intitulé « Intersectionnalité et mouvement social : comment la multiplicité des identités des activistes influence le choix de revendication des mouvements sociaux »;
- L'obtention de 296 000 $ (subvention Savoir du CRSH) sur 5 ans par la professeure Isabelle Bourgeois pour son projet « Assessing and building organizational evaluation capacity in non-profit organizations ».

Notons la participation des professeurs Marie-Christine Therrien, Pier-André Bouchard St-Amant et Yves Boisvert au sein du nouvel Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique (OIISIAN). Madame Therrien, directrice du Cité-ID, et monsieur St-Amand ont également participé au Réseau Inondations intersectoriel du Québec (RIISQ), un nouveau regroupement étudiant les questions relatives à la gestion des risques liés aux inondations dans un contexte de changements climatiques.

LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Pour une troisième année consécutive, l'ENAP a maintenu l'équilibre financier. Près d'une cinquantaine de concours de dotation ont été tenus, contribuant au renouvellement des équipes des différentes directions. Des comités paritaires consultatifs ont été mis sur pied en vue d'élaborer un programme de développement des compétences adapté aux besoins de la communauté de l'ENAP. Une première convention collective a été signée avec les chargés d'enseignement de même qu'avec les employés des groupes bureau et technique. L'informatisation des processus et des outils s'est, quant à elle, poursuivie, avec le développement de l'admission en ligne et l'implantation d'un nouveau système de gestion à la direction des affaires internationales.

L'ENAP : SERVICE DIRECT AUX ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

L'ENAP est la seule université à offrir une gamme aussi étendue de services intégrés en réponse à la diversité des besoins exprimés dans les administrations publiques.

En 2018-2019, l'ENAP a obtenu 164 mandats, dont les deux tiers intègrent de la formation continue, du conseil organisationnel et de l'évaluation des compétences à des fins de développement. Le taux de succès des offres déposées s'élève à 95 %. Plus de 2 750 gestionnaires, chefs d'équipe et professionnels ont activement participé à nos 20 programmes de formation continue. La qualité de la formation continue à l'ENAP a été reconnue par un prix décerné par la Société de formation et d'éducation continue (SOFEDUC) en novembre 2018.

Plusieurs projets marquants ont ponctué le carnet de l'ENAP :

- L'accompagnement d'organisations pour consolider le leadership et le travail collaboratif dans le contexte de transformation numérique;
- Les ateliers novateurs sur la gouvernance en santé et services sociaux;
- La contribution aux travaux sur la performance dans les administrations publiques;
- L'élaboration de huit profils de compétences et d'outils de dotation et d'évaluation pour 536 candidats à des postes de gestion et à titre de juge administratif;
- La création d'un nouveau bulletin de veille sur les enjeux actuels en ressources humaines destiné à la fonction publique québécoise.

Dans le cadre de son 50e anniversaire, l'ENAP a été l'hôte, en collaboration avec la Télé-université (TÉLUQ), des journées d'étude de l'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF), portant sur les enjeux de la transformation numérique pour la formation continue en milieu universitaire. L'institution a procédé à la signature de trois ententes-cadres pluriannuelles avec les instances centrales du gouvernement du Québec.

LE RAYONNEMENT HORS FRONTIÈRES DE L'ENAP

Depuis plusieurs années, l'expertise de l'ENAP rayonne au-delà des frontières du Québec pour s'étendre à l'espace francophone international. Son action contribue de façon concrète à la réflexion et à l'évolution des meilleures pratiques en matière d'administration publique au sein de la francophonie. Les principaux créneaux investis par la Direction des affaires internationales (DAI) de l'ENAP sont ceux de la formation continue, de la formation diplômante délocalisée ainsi que du service-conseil.

Au cours de l'année 2018-2019, l'ENAP a offert neuf programmes de formation continue au siège social de l'ENAP à Québec. Ceux-ci portaient sur les principaux thèmes de l'administration publique qui intéressent sa clientèle d'Afrique francophone et d'Haïti. Cette programmation estivale comptait un nombre record de participants, soit plus de 250. Afin de favoriser un plus grand accès à ces formations, l'ENAP a également organisé plus d'une vingtaine de formations sur le continent africain, rejoignant ainsi près de 400 participants.

En outre, le succès qu'a connu le programme de formation déployé par l'ENAP à l'intention des hauts fonctionnaires de la Côte d'Ivoire, lui a valu le renouvellement de l'entente avec son partenaire ivoirien en vue de former une deuxième cohorte d'administrateurs publics africains. Ce programme vise à accroître la performance des participants et ultimement la qualité des services rendus aux citoyens. Il s'inspire des derniers développements de la Science de la prestation, une approche développée autour des interventions de la Banque Mondiale.

L'ENAP offre depuis quelques années son programme de maîtrise en administration publique, profil pour gestionnaires, en Afrique francophone. En 2018-2019, deux cohortes (Sénégal,

Photo : ENAP

Le directeur général, Guy Laforest, et le Scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion.

Bénin et Mali) ont terminé leur cheminement et deux autres ont été lancées au Mali et en Guinée. Une première entente de cheminement bidiplômant est offert par l'École et l'Institut d'Études politiques de l'Université européenne de Tunis (IEP-UET). Ce cheminement est disponible aux étudiants de l'IEP-UET depuis l'automne 2019.

L'élaboration d'outils méthodologiques et l'accompagnement des organisations dans la mise en place de nouvelles pratiques font partie des expertises offertes par l'ENAP. Au cours de l'année 2018-2019, l'ENAP a développé des stratégies d'intervention auprès d'organisations pour son expertise scientifique en évaluation de programmes. Des mandats ont aussi été réalisés pour l'Observatoire national du développement humain (ONDH) du Maroc, le Bureau du Vérificateur général du Mali ainsi que le ministère de la Décentralisation et du Développement Local du Cameroun.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Lors du 86e congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), le scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion, et le directeur général de l'ENAP, Guy Laforest, ont signé une entente de collaboration pour offrir un microprogramme en administration publique de l'ENAP à une clientèle bien spécifique : celle de la relève étudiante, des professionnels et des cadres formés ou œuvrant en recherche.

Le Centre interuniversitaire de recherche sur les relations internationales du Canada et du Québec (CIRRICQ) a reçu un appui financier de 520 000 $ sur quatre ans du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) afin de contribuer aux recherches portant sur la Politique internationale du Québec.

L'équipe de Recherche sur la Gouvernance et l'Articulation des Réseaux De Solidarité (REGARDS), sous la responsabilité scientifique de la professeure Nassera Touati, a obtenu une subvention d'infrastructure de 592 825 $ dans le cadre des concours de financement *Équipe en renouvellement* du FRQSC 2018-2019.

Le Groupe de travail sur l'économie collaborative (GTEC), sous la présidence de Guillaume Lavoie, chargé d'enseignement à l'ENAP, a déposé son rapport au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

L'ENAP, l'Université Laval, l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et l'Institut Panafricain de la Gouvernance Économique et Financière (IPAGEF) ont signé un accord-cadre, qui prévoit des projets collaboratifs en gouvernance publique, économique, financière et juridique.

La Capitale a reconduit une entente triennale avec l'ENAP afin d'assurer la pérennité de la Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public, qui valorise le rôle du personnel de l'administration publique et le transfert d'expertise entre jeunes leaders et gestionnaires d'expérience.

L'ENAP et le Secrétariat aux emplois supérieurs ont renouvelé leur entente de partenariat institutionnel pour quatre ans, permettant ainsi à l'École d'appuyer le Secrétariat en vue de doter la fonction publique de titulaires d'emplois supérieurs (TES) compétents, innovateurs et faisant preuve de leadership.

L'ENAP est très fière d'avoir décerné ses premières certifications universitaires en évaluation du développement à Ouagadougou, au Burkina Faso, en partenariat avec l'École nationale des régies financières (ENAREF) et le Centre d'études en management et politiques publiques (CEMPP).

Photo : ENAP

Visite de l'ambassadeur du Burkina Faso au Canada, son Excellence Athanase Boudo (au centre), dans le cadre de l'Accord de collaboration avec l'École nationale des Régies financières (ÉNAREF) du Burkina Faso.

Les ministres Christian Dubé et Éric Caire entourent le directeur général de l'ENAP, Guy Laforest.

Photo : Jean-Christophe Blanchet

Lors du lancement du Plan stratégique 2019-2024 de l'ENAP, tenu en mars 2019 avec ses partenaires, le directeur général, Guy Laforest, en a présenté les grands thèmes : le renouvellement des administrations publiques, la pertinence des activités et des services de l'École, ainsi que la collaboration avec ses partenaires gouvernementaux pour appuyer l'atteinte de leurs objectifs.

Profitant de cette occasion, l'organisation a lancé les célébrations de son 50e anniversaire de fondation en compagnie des ministres Christian Dubé et Éric Caire, respectivement ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor et ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale et leader parlementaire adjoint, qui ont souligné le rôle de l'ENAP pour accompagner les gestionnaires du secteur public dans les défis posés par la transformation numérique.

LES PERSPECTIVES

C'est sous le thème « Confiance sans complaisance » que s'est déroulée l'année 2018-2019. Parmi les événements marquants : le lancement du 50e anniversaire de l'institution et de son plan stratégique 2019-2024. Le thème retenu pour l'année suivante est « La collaboration dans l'action ». Les activités du calendrier du 50e se poursuivront et l'implication de tous les acteurs entourant l'ENAP sera mise en lumière : le personnel, les étudiants, les retraités, les diplômés et le corps professoral. Ensemble, ces acteurs feront le point sur les 50 dernières années et mettront tout en œuvre pour imaginer les 50 ans à venir.

Au 30 avril 2019

DIRECTION

Guy Laforest
Directeur général

Juliette Champagne
Directrice de l'enseignement et de la recherche

Johanne Archambault
Directrice des services aux organisations

Jean-Pierre Mailhot
Directeur de l'administration et secrétaire général

Manon Malenfant
Directrice du Service des communications

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Marie Girard
Administratrice

Membres

Johanne Archambault
Directrice des services aux organisations

Nicole Bourget
Vice-présidente, Direction générale des particuliers, Revenu Québec

Louis Demers
Professeur

Sherlyne Duverneau
Présidente, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Christian Gagné
Président-directeur général adjoint, Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière

Antoine Genest-Grégoire
Professionnel de recherche, Université de Sherbrooke

Guy Laforest
Directeur général

Abdoul Aziz Niang
Sous-ministre adjoint aux pêches et à l'aquaculture commerciales, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Lucie Robitaille
Directrice générale des activités de surveillance et du greffe, Commission de la fonction publique du Québec

Jean Rochette
Directeur, Service de la gestion des immeubles, Ville de Québec

Marie-Soleil Tremblay
Professeure

Secrétaire

Jean-Pierre Mailhot
Directeur de l'administration et secrétaire général

Ont siégé en cours d'année

Stéphane Cardinal-St-Onge
Président, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Tchawa Coulibaly
Présidente, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Richard Ouellet
Professeur, Faculté de droit, Université Laval

Suzanne Philips-Nootens
Professeure émérite, Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Marie-Claude Prémont
Professeure

Pierre-André Savard
Président, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Guy Laforest
Directeur général

Membres

Isabelle Bourgeois
Professeure

Colette Brin
Professeure, Département d'information et de communication, Université Laval

Juliette Champagne
Directrice de la recherche et de l'enseignement

Michèle Charbonneau
Professeure

Éric Charest
Professeur

Manon Dufour
Directrice adjointe, Direction des services aux organisations

Sherlyne Duverneau
Présidente, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Louis-Philippe Lampron
Professeur, Faculté de droit, Université Laval

Yvan Lauzon
Chargé d'enseignement

Nassera Touati
Professeure

Mircea Vultur
Professeur, Institut national de la recherche scientifique (INRS)

Secrétaire

Jean-Pierre Mailhot
Directeur de l'administration et secrétaire général

Ont siégé en cours d'année

Éric Bergeron
Étudiant, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Serge Bouchard
Directeur général des ressources humaines, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)

Stéphane Cardinal-St-Onge
Étudiant, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Tchawa Coulibaly
Étudiante, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Luis Armando Garcia Vargas
Étudiant, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Richard Kesada
Étudiant, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Jérémy Pâquet
Étudiant, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Nathalie Parent
Directrice générale adjointe, Chambre des notaires

Marie-Claude Roy
Direction des services aux organisations

Pierre-André Savard
Étudiant, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Marc-Antoine Therrien
Étudiant, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

École de technologie supérieure

Photo : ÉTS

Cédrick Pautel

Directeur général
par intérim

L'effervescence a caractérisé cette dernière année à l'École de technologie supérieure (ÉTS). Les étudiants membres des clubs scientifiques et technologiques ont une fois de plus laissé leur marque lors de leurs compétitions, les professeurs et chercheurs ont poursuivi leurs travaux générant d'excellents résultats, sans oublier les annonces positives en lien avec le développement du campus qui sont venues rythmer le cours de l'année 2018-2019.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Les membres du club Dronolab sont revenus triomphants de Southport au Manitoba. Ils se sont classés au deuxième rang du classement final de la compétition *Unmanned Systems Canada Student UAV* qui s'est tenue en mai.

L'équipe de la Formule ÉTS s'est classée au cinquième rang de la compétition *Formula SAE Michigan*, tenue en mai. Elle a remporté haut la main la compétition *Formula North 2018*, en Ontario.

Les étudiants Nicolas Bernard, Shawn Hébert-Chatel et Xavier Rousseau-Laliberté ont remporté la compétition étudiante internationale de simulation Arena lors de l'*Annual Conference & Expo 2018* de l'Institute of Industrial and Systems Engineers, qui s'est déroulée à Orlando en mai.

Une équipe de la délégation des compétitions en informatique s'est hissée au troisième rang du classement général du *NorthSec*, une compétition de sécurité informatique, qui a réuni une cinquantaine d'équipes de professionnels et d'étudiants du Canada et des États-Unis.

L'équipe Éclipse X a remporté la troisième position au classement général de l'*American Solar Challenge*, course qui s'est tenue en juillet, au Nebraska.

L'équipe de Chinook 8 s'est rendue aux Pays-Bas pour la grande compétition universitaire internationale de véhicules éoliens. L'équipe a de nouveau remporté la première place de la compétition en plus de battre son propre record du monde d'efficacité avec une marque de 113,97 %.

Le premier prix du concours *Génie en affaires*, organisé par l'Acfas, a été décerné à l'équipe composée des étudiants Charles-Philippe Trudeau, Luis Felipe Gerlein Reyes et Jaime Alberto Benavides Guerrero. Ce concours soutient des projets étudiants de commercialisation d'innovations issues de la recherche universitaire.

La délégation des compétitions en informatique de l'ÉTS a remporté les grands honneurs des Computer Science Games en récoltant la première place du classement général.

Le 9 janvier, l'ÉTS a accueilli Marc Garneau, ministre des Transports, ainsi que Marc Miller, député de Ville-Marie–Le Sud-Ouest–Île-des-Sœurs, dans le cadre d'une conférence de presse de Transports Canada. Le ministre avait choisi l'ÉTS pour faire l'annonce des nouvelles dispositions du règlement du Canada visant les systèmes d'aéronefs télépilotés, plus communément appelés drones. Le club étudiant Dronolab a, par la suite, été invité à faire une démonstration de vol de son drone devant messieurs Garneau et Miller et les médias réunis pour l'occasion. Sur la photo, de gauche à droite, Marc Miller; Pierre Dumouchel, directeur général de l'ÉTS; Marc Garneau et Vijithan Rajaratnam, capitaine de Dronolab.

Photo : ÉTS

Photo : ÉTS

La délégation de l'ÉTS a remporté la première place des Jeux de génie du Québec, qui a réuni à Sherbrooke plus de douze universités. L'activité, qui a eu lieu en janvier, a permis à l'ÉTS de faire valoir ses aptitudes dans les domaines scolaire, sportif et culturel.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

Sophie Lerouge, professeure et chercheuse, a récemment mis au point, avec son collègue chercheur au Centre de recherche du CHUM, Réjean Lapointe, un gel biocompatible injectable permettant de concentrer l'attaque immunitaire près des tumeurs cancéreuses.

Le professeur François Gagnon, titulaire de la Chaire Richard J. Marceau sur les stratégies numériques sans fil pour les pays en développement, est revenu d'Amazonie où il a installé, avec une équipe de l'Universidad Técnica Particular de Loja, des KoomBooks dans des villages reculés de l'est de l'Équateur. Le KoomBook est une bibliothèque numérique mobile nouvelle génération, qui se recharge grâce à un panneau solaire intégré et fonctionne sans connexion Internet.

Le 19 septembre, le professeur Ambrish Chandra a reçu le Phoivos Ziogas Electric Power Award, décerné par l'Institute of Electrical and Electronics Engineers Canada. Ambrish Chandra est un éminent chercheur et professeur dont l'excellence des travaux de recherche novateurs sont largement reconnus à l'échelle mondiale.

En septembre, l'ÉTS inaugurait la nouvelle Chaire de recherche industrielle sur l'intégration des technologies numériques en construction du professeur Daniel Forgues. Le Building Information Modeling est une méthode de construction fondée sur l'utilisation d'un modèle informatique à plusieurs dimensions.

En octobre, la Chaire de recherche industrielle en technologies de mise en forme des alliages à haute résistance mécanique, du professeur Mohammad Jahazi a été reconduite pour un deuxième cycle de cinq ans.

Grâce à son projet CarboCount Montréal, la professeure Annie Levasseur a remporté le concours *De l'idée à l'innovation : transformer Montréal par la recherche*, organisé par le Service du développement économique de la Ville de Montréal.

En novembre, on a célébré l'inauguration officielle du Pôle Innovation 4.0 de l'ÉTS et de la Chaire de recherche Siemens sur l'intégration des technologies de l'industrie 4.0, dont le titulaire est le professeur Hany Moustapha.

Chef de file en recherche dans les domaines de pointe de l'aérodynamique et de l'aéroélasticité, la professeure Ruxandra Botez s'est illustrée de belle façon en Roumanie, son pays d'origine, en novembre. D'une part, dans le cadre du colloque *Global and Regional in Environmental Protection 2018*, la professeure Botez a offert la présentation Green Aircraft Minimum Fuel Consumption Methodologies, faisant état des travaux de recherche de son équipe du LARCASE et a reçu un prix spécial dans ce cadre. De plus, lors de l'événement intitulé « Cent ans d'aviation en Roumanie », la professeure Botez a présenté une conférence sur la contribution des aviateurs roumains durant les deux grandes guerres, conférence au terme de laquelle on lui a décerné un diplôme d'excellence pour la recherche en aérospatiale en Roumanie, ainsi qu'une médaille pour célébrer les 30 ans de la création de l'avion militaire IAR (Faucon).

Photo : ÉTS

Le professeur Georges Kaddoum a reçu un des Prix d'excellence de la relève, volet Sciences naturelles, génie et sciences de la santé, de l'Université du Québec. Ce prix vise à faire découvrir les talents présents au sein des divers établissements du réseau.

Le professeur Kamal Al-Haddad fait désormais partie des nouveaux membres de l'Académie des Sciences et Fellow de la Société royale du Canada. Il s'agit du plus grand honneur qui puisse être accordé à ceux qui œuvrent au Canada dans les domaines des arts, des sciences sociales et des sciences.

Avec sa technologie numérique sans fil à très faible consommation d'énergie et latence consacrée à l'Internet des objets, SPARK Microsystems a été couronnée grande gagnante du 6e Nokia Open Innovation Challenge. SPARK Microsystems est née de l'association des professeurs Dominic Deslandes et Frédéric Nabki.

En février, de nombreux professeurs, étudiants et partenaires étaient réunis pour souligner le lancement de la Chaire de recherche industrielle Olympus sur le contrôle non destructif ultrasonore, dont est titulaire le professeur Pierre Bélanger.

L'Université Claude Bernard Lyon 1 a décerné un doctorat *honoris causa* au professeur Jacques de Guise. Cette distinction vient s'ajouter aux nombreuses reconnaissances soulignant l'importance de la contribution du professeur de Guise en technologies de la santé, dans les domaines de l'imagerie et de l'orthopédie.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Les professeurs Yvan Petit, Éric Wagnac et Vladimir Brailovski ont collaboré avec les chercheurs Sylvain Nichols et André Desrochers de l'Université de Montréal à la conception d'une prothèse du ligament croisé crânial pour bovins, innovatrice et fiable.

Photo : ÉTS

Le Centech, l'accélérateur d'entreprises technologiques de l'ÉTS, a inauguré en février ses nouveaux espaces corporatifs dédiés à l'innovation ouverte. L'événement s'est tenu en présence de Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, devant un parterre de dignitaires, d'entrepreneurs et de représentants de la grande entreprise. Le but de ce programme vise à générer, grâce aux leviers de la grande entreprise, des innovations technologiques à fort impact en lien avec le génie et la créativité d'étudiants, d'experts ainsi que de jeunes entreprises novatrices, afin de créer des produits commercialisables et de concevoir des solutions concrètes pour l'entreprise. Sur la photo, Pierre Fitzgibbon est entouré de Richard Chénier, directeur du Centech; de Pierre Dumouchel, directeur général de l'ÉTS; et de collaborateurs.

L'École a reconduit l'événement Fan de sciences, un séjour d'immersion scientifique pour les cégépiennes. Ainsi, 80 jeunes femmes de plus de 20 cégeps et collèges se sont réunies à l'ÉTS avec l'objectif de découvrir la profession d'ingénieure.

L'ÉTS accueille depuis 14 ans des élèves de troisième secondaire dans le cadre de la Classe Techno, une journée d'immersion en génie et en technologie. Cette année, 400 jeunes ont participé à des ateliers organisés par une soixantaine de membres de la communauté de l'ÉTS, qui se sont mobilisés pour les plonger dans l'univers fascinant des sciences.

LE PERSONNEL

En 2018-2019, l'ÉTS comptait 736 postes réguliers, dont 228 professeurs.

Marie-José Nollet a été nommée à titre de doyenne des études. Elle sera responsable du développement stratégique des programmes et des activités académiques de l'École. Comptant plus de 20 années d'enseignement à son actif, elle a acquis une solide expérience en gestion, notamment sur le plan de la direction et de l'évaluation des programmes de deuxième cycle en génie de la construction.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Le bâtiment des résidences étudiantes phase IV de l'ÉTS a obtenu la certification LEED, niveau Platine. À l'image de son campus, ce bâtiment présente une consommation énergétique exemplaire de 63,3 % inférieure à celle du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.

L'ÉTS souligne les deux Grands Prix du design remportés par Menkès Shooner Dagenais LeTourneux Architectes (MSDL), lors de la 12e édition des Grands prix du design. MSDL a mérité le prix Établissement institutionnel ainsi que le prix Projet de l'année pour la conversion du Planétarium Dow de l'ÉTS.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'ÉTS a poursuivi ses efforts pour l'amorce de partenariats et le recrutement étudiant en France. Mentionnons également une mission exploratoire pour le développement des relations et du recrutement en Belgique, la réalisation de la mission technologique étudiante LÉTS GO en Allemagne et la mise en place d'une procédure sur la sécurité des étudiants en déplacement à l'extérieur du Québec.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'ÉTS a lancé la campagne Objectif Féminin pluriel et met la table à une série d'actions visant à hausser la proportion de femmes en génie à 30 % d'ici 2030. Cette initiative est une invitation à l'action, un appel à la mobilisation pour multiplier la présence des femmes à tous les échelons de l'ÉTS.

En mars, c'est dans la joie et le plaisir que plus de 300 jeunes filles de deuxième et troisième secondaire se sont donné rendez-vous à l'ÉTS, pour participer à la 20e édition de l'événement Les filles et les sciences, un duo électrisant!

Toujours en mars, l'ÉTS a annoncé l'obtention de la certification STARS argent (Sustainability Tracking, Assessment & Rating System) pour la qualité de ses accomplissements en matière de développement durable. L'École s'est également engagée à produire son premier bilan carbone complet et à désinvestir dans les énergies fossiles.

Photo : ÉTS

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien, était de passage à l'ÉTS le 26 avril afin de rencontrer des professeurs, des étudiants de cycles supérieurs ainsi que des membres du club étudiant Formule ÉTS. Cette visite avait pour but de souligner l'octroi de subventions accordées par le ministre à des chercheurs et à des étudiants de l'ÉTS. Sur la photo, le ministre Julien et Charles Despins, directeur des affaires professorales, de la recherche et des partenariats de l'ÉTS sont entourés des membres du club étudiant de la Formule ÉTS.

Après avoir été honorée à l'hôtel du Parlement dans le cadre des prix Reconnaissance jeunesse du premier ministre du Québec, c'est sur la scène du Gala Forces AVENIR que l'étudiante en génie logiciel Marie-Philippe Gill est allée cueillir les grands honneurs pour son engagement envers la cause des femmes en ingénierie. L'étudiante a été récompensée par le prix AVENIR Personnalité premier cycle, une distinction soulignant l'équilibre entre la réussite de ses études et ses réalisations personnelles et sociales, et récompensant son leadership et les retombées concrètes de son engagement.

Photo : ÉTS

L'ÉTS recevait, en juillet, la confirmation d'une aide totalisant plus de 55 M$. Cette somme importante, rattachée à trois projets, a été accordée à l'ÉTS en réponse à la forte croissance de l'effectif étudiant et sera consacrée à l'édification d'un nouveau pavillon, à la réalisation des études préalables à la construction d'un deuxième nouveau pavillon et à l'amélioration d'infrastructures existantes.

LES PERSPECTIVES

Nous évoluons dans un monde en perpétuel changement : le rôle des ingénieurs est primordial dans cette société en pleine mouvance. La santé, le développement durable, le transport et la démographie figurent, entre autres, au nombre des enjeux auxquels tous sont confrontés. L'ÉTS n'hésite pas à se réinventer, que ce soit par la révision des programmes, le recrutement de professeurs, l'embauche d'employés et l'acquisition d'espaces de nouveau genre pour les cours et les laboratoires. Au cœur des profonds mouvements sociaux d'actualité, l'École se renouvelle aussi en intégrant des principes visant l'équité, une plus grande diversité, plus d'inclusion et une place prépondérante accordée aux femmes en génie.

Au 30 avril 2019

DIRECTION

Pierre Dumouchel
Directeur général (1er mai 2018 au 12 février 2019)

Cédrick Pautel
Directeur général par intérim
(13 février 2019 au 9 juin 2019)

Jean Belzile
Directeur du développement stratégique et des ressources

Charles Despins
Directeur des affaires professorales, de la recherche et des partenariats

Michel Huneault
Directeur des affaires académiques

Luc Martin
Directeur de l'immobilier

Cédrick Pautel
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Jean-René Halde*
Administrateur de sociétés (TD Bank Group, D-BOX Technologies inc.)

Membres

Jean Belzile
Directeur du développement stratégique et des ressources

Suzanne Benoît
Présidente-directrice générale, Aéro Montréal

Marie-Claude Boisvert
Première vice-présidente, Desjardins Service aux entreprises

Serge Brasset*
Président, Fondation du Cégep Édouard-Montpetit

Manon Brouillette
Présidente et chef de la direction, Vidéotron

François Camirand
Aassocié directeur, Alter Ego Capital

Myriam Mathieu-Cardinal
Étudiante

Isabelle Desjardins-David
Représentante des diplômés

Pierre Dumouchel*
Directeur général

Malika Habel
Directrice générale, Collège de Maisonneuve

Roland Maranzana
Professeur

Sylvain Poissant*
Vice-président ingénierie matérielle, fabrication et services immobiliers mondiaux, CAE

Claire Samson
Doyenne de la recherche

Antoine Tahan
Professeur

Observateurs

Marc Boulé
Maître d'enseignement

Christine Labonville
Conseillère en communication

Katy Lagacé
Chargée de cours

Secrétaire

Cédrick Pautel
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Pierre Dumouchel
Directeur général

Membres

Paule Brodeur
Spécialiste en vision par ordinateur et chef d'équipe, Genetech

Charles Deguire
Président-directeur général, Kinova Robotics

Bruno DeKelper
Professeur

Michel Huneault
Directeur des affaires académiques

Vincent Larouche
Étudiant

Louis Luu Lim
Étudiant

Roland Maranzana
Professeur

Marie-José Nollet
Doyenne des études

Dominique Piotte
Maître d'enseignement

Claire Samson
Doyenne de la recherche

Patrick Terriault
Professeur

Michel Tremblay
Directeur, CGI

Observateurs

Mathieu Nayrolles
Chargé de cours

Daniel Therrien
Registraire

Secrétaire

Cédrick Pautel
Secrétaire général

*** Membre du comité exécutif**

Télé-université

Photo : Université du Québec

André G. Roy

Directeur général par intérim

L'année 2018-2019 a été marquée par plusieurs changements et projets importants à la Télé-université (TÉLUQ), notamment par la nomination d'un directeur général par intérim, M. André G. Roy. Le renouvellement accéléré de l'offre de cours, la création de nouveaux partenariats et le rayonnement de nos membres ont su démontrer le dynamisme de l'organisation et son engagement dans le développement et l'enrichissement de la formation à distance et de la recherche.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

L'offre de formation de la TÉLUQ ne cesse de se bonifier. En 2018-2019, neuf nouveaux programmes diversifiés y ont été ajoutés afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des étudiants et à la réalité du marché du travail. De plus, l'équipe professorale a redoublé d'efforts afin de renouveler l'offre en y ajoutant et en révisant de façon majeure 84 cours.

Le baccalauréat en administration a fait peau neuve. L'objectif est de répondre davantage aux besoins des étudiants, d'améliorer leur apprentissage de l'administration, de favoriser leur persévérance et leur réussite. En plus des cheminements général et bilingue, le baccalauréat offre maintenant sept nouvelles concentrations.

Après plus de trois ans de travail, la TÉLUQ a procédé au lancement de son nouvel outil de gestion des cours (OGC) à l'hiver 2019. L'OGC permet de gérer tous les processus entourant les cours, de leur conception jusqu'à leur diffusion. L'implantation de l'outil a engendré de nombreux gains en performance organisationnelle, et ce, dans le souci de mieux servir nos étudiants.

Deux étudiantes de la TÉLUQ ont figuré parmi les gagnants de la 5e édition du *Concours vidéo pour les étudiants des établissements de l'Université du Québec*. La première, Pascale Guerrier, étudiante au programme court en littérature populaire, a remporté le prix d'équipe, premier cycle, en compagnie de Jérémy Guerrier (Université du Québec à Chicoutimi) pour leur vidéo *L'intouchable du rêve.* La seconde, Laurie Caron, étudiante au certificat en traduction, a remporté le prix Coup de cœur en compagnie de Catherine Caron (Université du Québec à Chicoutimi) pour leur vidéo *D'apprenti à maître.*

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DES CHERCHEURS

La TÉLUQ appuie son corps professoral dans le développement de ses activités de recherche et de création. En 2018-2019, elle s'est dotée d'un nouveau plan stratégique de la recherche à la suite d'une démarche structurée de consultation et de participation des principaux acteurs concernés. Ce plan définit les principaux domaines de recherche de la TÉLUQ qui lui ont permis de se démarquer. Ces domaines présentent toujours une portée et une pertinence, tant sur le plan national qu'international.

Le partage d'expertise en recherche continue d'être un enjeu fondamental. À cet effet, la TÉLUQ accueillait, à l'automne 2018,

Photo : Jean-Christophe Blanchet

La TÉLUQ a accueilli à Québec, les 10 et 11 octobre 2018, la 4e édition du colloque de la Communauté pour l'Innovation et la Recherche sur les Technologies dans l'enseignement/Apprentissage (CIRTA), qui s'est déroulé sur le thème « Présent et futur de l'enseignement et de l'apprentissage numérique ». L'organisateur du colloque, le professeur Patrick Plante, prononce son mot de bienvenue.

la 4e édition du colloque de la Communauté pour l'Innovation et la Recherche sur les Technologies dans l'enseignement/Apprentissage (CIRTA) sur le thème « Présent et futur de l'enseignement et de l'apprentissage numérique ». Ce colloque, auquel étaient conviés chercheurs, experts, professionnels et étudiants des cycles supérieurs, visait à faire progresser la recherche et l'innovation dans le domaine de la technologie et de l'éducation.

La Chaire de recherche du Canada en éducation aux médias et droits humains de la TÉLUQ, en collaboration avec le Groupe de recherche en communication politique, le Centre d'études sur les médias et Bibliothèque et Archives nationales du Québec, a tenu deux journées d'activités sur le thème « Pour en finir avec les fausses nouvelles : L'avenir des politiques et des pratiques en éducation aux médias ». Lors de la conférence de clôture de l'événement étaient présents (de gauche à droite) Gretchen King, stagiaire postdoctorale, Chaire de recherche du Canada en éducation aux médias et droits humains; Normand Landry, professeur, organisateur du colloque et titulaire de la Chaire; Kevin Chan, directeur des politiques publiques, Facebook Canada; et Pascale St-Onge, présidente, Fédération nationale des communications (FNC-CSN).

Photo : TÉLUQ

Les professeurs Nicolas Bélanger et Wassim Bouachir du Département Science et Technologie de la TÉLUQ manipulent un des drones utilisés pour évaluer le niveau de verdissement dans le cadre du projet d'afforestation d'anciennes mines d'amiante.

Photo : TÉLUQ

Au cours de l'année 2018-2019, plusieurs professeurs-chercheurs de la TÉLUQ ont vu leur travail être soutenu. À titre d'exemple, le professeur Nicolas Bélanger, du Département Science et Technologie, a reçu une subvention de 368 104 $ du Programme de recherche en partenariat sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Fonds vert et le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies [FRQNT]). Ce montant permettra la création d'un large puits de carbone dans la région de Chaudière-Appalaches par la reconstruction des sols et l'afforestation d'anciennes mines d'amiante. Cette recherche sera réalisée en collaboration avec Wassim Bouachir et Élise Filotas, professeurs du Département Science et Technologie de la TÉLUQ, de même que David Rivest et Jérôme Dupras, professeurs du Département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais.

Soulignons également le dynamisme et l'excellence des professeurs-chercheurs de la relève de la TÉLUQ. Parmi eux, deux ont vu leurs recherches être subventionnées, soit Joëlle Basque, professeure du Département Sciences humaines, Lettres et Communications, pour *The practices of non-professionnal strategist : the roles of interpersonal relations and informal conversations* (59 057 $), et Sari Mansour de l'École des sciences de l'administration pour *La réorganisation du travail pourra-t-elle rendre les conditions de travail attrayantes et améliorer le bien-être dans les milieux de santé au Québec ?* (51 000 $).

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

La Chaire de recherche du Canada en éducation aux médias et droits humains de la TÉLUQ, sous le leadership du professeur Normand Landry, en collaboration avec le Groupe de recherche en communication politique, le Centre d'études sur les médias ainsi que Bibliothèque et Archives nationales du Québec, a tenu deux journées d'activités sur le thème « Pour en finir avec les fausses nouvelles : l'avenir des politiques et des pratiques en éducation aux médias ».

LE PERSONNEL

En 2018-2019, comme objectif inscrit au plan stratégique, la TÉLUQ a accueilli 13 nouveaux professeurs, ce qui a permis d'ajuster et de bonifier l'offre de programmes et de cours, tout en augmentant les capacités d'innovation et d'impact en recherche.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

La TÉLUQ a procédé à plusieurs projets d'optimisation au cours de l'année. Une initiative multisectorielle visant l'actualisation des communications avec les étudiants a permis une réduction considérable des envois postaux. Le résultat : des économies récurrentes annuelles de près de 70 000 $.

Le Service des ressources matérielles a également procédé à un important projet d'amélioration des divers systèmes de chauffage du siège social de la TÉLUQ à Québec. L'opération va permettre une réduction de la consommation d'énergie de près de 25 % ainsi que des économies annuelles de plusieurs dizaines de milliers de dollars dès 2019-2020.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Créé en 2018, le Service du développement et de l'avancement universitaire a été particulièrement actif pour renforcer le positionnement de la TÉLUQ sur la scène nationale et internationale.

En novembre 2018, des professeurs-chercheurs de la TÉLUQ ont participé à l'événement COLombie-Université du Québec (COLUQ), qui s'est tenu à Bogota, en Colombie, afin d'explorer des avenues de collaborations scientifiques et de créer un premier contact institutionnel.

Une mission a également été réalisée en Tunisie, en février 2019, dans le but de concrétiser un partenariat avec l'Université de Sfax et d'initier une relation avec l'Université virtuelle de Tunis.

La TÉLUQ a également poursuivi son implication au sein des activités de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Finalement, les contacts noués ou entretenus à l'occasion des diverses activités de développement et de réseautage ont permis le renouvellement ainsi que la signature de nombreux accords et ententes avec des partenaires universitaires à l'international.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Lors de sa 21e cérémonie de collation des grades, la TÉLUQ a procédé à la remise de médailles commémoratives de l'Université du Québec à cinq personnes ayant fait leur marque au sein de la TÉLUQ, soit Sir John Daniel, madame Francine Mackenzie ainsi que messieurs Jean-Guy Béliveau, Michel Umbriaco et Philippe Marquis. Ces médailles, marquant le 50e anniversaire du réseau de l'Université du Québec, soulignent l'apport exceptionnel de personnalités remarquables.

Madame Angéline Martel, professeure titulaire au Département Sciences humaines, Lettres et Communications, directrice et fondatrice de l'Institut Jacques-Couture et directrice du Service d'évaluation linguistique de la TÉLUQ, s'est vu décerner le prix Camille-Laurin pour souligner ses nombreuses réalisations visant le développement de la langue française au Québec au Canada et ailleurs dans le monde.

La 21e cérémonie de collation des grades, 29 septembre 2018.

Photo : Guillaume D. Cyr

Photo : Jean-Christophe Blanchet

Lors de la collation des grades de la TÉLUQ du 29 septembre 2018, cinq médailles commémoratives soulignant le 50e anniversaire du réseau de l'Université du Québec ont été remises. Sur cette photo, une des médailles est remise à Sir John Daniel, entouré d'André G. Roy, directeur général par intérim de la TÉLUQ, et de Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec.

À l'automne 2015, Boscoville, un organisme qui favorise le développement des jeunes de 0 à 30 ans, a fait appel à la TÉLUQ pour la réalisation d'une formation en ligne sur mesure portant sur l'application d'une méthode structurée de planification et d'évaluation d'interventions psychoéducatives. Portée par une équipe multidisciplinaire sous le leadership de Sonia Ruel, cette formation a remporté le prix Gilles-Gendreau 2018 remis par l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ).

Chaque année, l'Université du Québec admet au Cercle d'excellence une personnalité de chacun des établissements du réseau. Cette année, Louise Boucher, directrice des services administratifs maintenant retraitée, s'est vu décerner cet honneur.

LES PERSPECTIVES

L'augmentation et le renouvellement de l'offre de cours se poursuivent en 2019-2020. L'arrivée de nouveaux programmes est à prévoir, par exemple dans les domaines de l'enseignement préscolaire et primaire, de la psychologie, du droit et de la gouvernance d'entreprise. Mentionnons également qu'une équipe professorale travaille au développement d'un programme de troisième cycle conjoint impliquant des établissements du réseau de l'Université du Québec : le doctorat interdisciplinaire en santé et société (DISS). De plus, le Département Éducation continuera de prêter main-forte aux écoles et aux enseignants en exercice qui ne sont pas légalement qualifiés. Après avoir mis sur pied le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en enseignement préscolaire et primaire, il offrira prochainement une maîtrise qualifiante dans le même domaine.

L'année 2019-2020 marquera également le lancement des travaux de la prochaine planification stratégique, qui orientera la TÉLUQ dans son développement afin de continuer à jouer un rôle de leader en formation à distance.

La TÉLUQ travaille à établir de nouveaux partenariats porteurs avec d'autres établissements universitaires nationaux et internationaux ainsi qu'avec les communautés autochtones.

Au 30 avril 2019

DIRECTION

André G. Roy
Directeur général par intérim

Josée Bélanger
Directrice des services administratifs

Caroline Brassard
Directrice de l'enseignement et de la recherche

Julie Carle
Secrétaire générale et directrice des affaires externes

A également siégé en cours d'année

Martin Noël
Directeur général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Christiane Faucher*
Administratrice

Membres

Josée Bélanger
Directrice des services administratifs

Steve Bissonnette
Professeur

Caroline Brassard*
Directrice de l'enseignement et de la recherche

Antonello Callimaci
Professeur, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Maria Guistina Corsi
Procureure, Directeur des poursuites criminelles et pénales

Daniel Darby
Directeur principal, Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés

Nathalie Ebnoether
Tutrice

Denis Lamy
Chargé d'encadrement

Noëlla Lavoie
Présidente, Synergie conseils

Lynda Loignon
Étudiante

Nicole Martel*
Présidente-directrice générale, Association québécoise des technologies

André G. Roy*
Directeur général par intérim

Marie-Josée Viau
Étudiante

Kevin G. Wilson
Professeur

Saliha Ziam*
Professeure

Secrétaire d'assemblée

Julie Carle
Secrétaire générale et directrice des affaires externes

Observateurs

Dominique Dorion
Représentante, Syndicat canadien de la fonction publique, section 2051

Marilaine Duplain
Représentante, Association des cadres

Fabrice Pinard-St-Pierre
Représentant, Syndicat des personnes tutrices

Marcel Renaud
Directeur, Service des ressources matérielles

Léo Marcotte
Représentant, Syndicat des personnes chargées d'encadrement, section 4476

Ont également siégé en cours d'année

Jean Beauchesne
Administrateur

Louise Boucher
Directrice des services administratifs

Daniel H. Lanteigne
Directeur général, Fondation REA

Martin Noël*
Directeur général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

André G. Roy
Directeur général par intérim

Membres

Mario Alain
Chargé d'encadrement

Caroline Brassard
Directrice de l'enseignement et de la recherche

Lydia Ericksen
Étudiante

Guillaume Giroux
Étudiant

Maxime Grenier
Étudiant

Yves Jean
Professeur

Christiane Le Clech
Spécialiste en sciences de l'éducation

Jean Leclerc
Tuteur

Benjamin Lehaire
Directeur, École des sciences de l'administration

Daniel Lemire
Directeur, Département Science et Technologie

Angéline Martel
Professeure

Mario Richard
Directeur, Département Éducation

Denis Robichaud
Professeur

Jean Robillard
Directeur, Département Sciences humaines, Lettres et Communications

Mélanie Samson
Coordonnatrice à l'encadrement

Secrétaire d'assemblée

Julie Carle
Secrétaire générale et directrice des affaires externes

Observateurs

Josée Bélanger
Registraire, Registrariat et recherche institutionnelle

Louis Mathier
Directeur, Service des études

Nathalie Letendre
Directrice, Service des communications et des affaires publiques

Vincent Lavoie
Registraire, Registrariat et recherche institutionnelle

Marie-Thérèse Brunelle
Directrice par intérim, Service des communications et des affaires publiques

Ont également siégé en cours d'année

Martin Noël
Directeur général

Mélanie Sabourin
Étudiante

Dragos Vieru
Directeur, École des sciences de l'administration

*** Membre du comité exécutif**

États financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Université du Québec, qui comprennent les bilans consolidés au 30 avril 2019 et les états consolidés des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec 30 avril 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université du Québec conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers consolidés ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités 2018-2019*. En conséquence, il est possible que les états financiers consolidés ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université du Québec à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université du Québec ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université du Québec.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université du Québec;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université du Québec à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université du Québec à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.[1]

Québec
Le 19 février 2020

[1] CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique nº A109631

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Bilans consolidés

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2019	2018	**2019**	2018	**2019**	2018	**2019**	2018	**2019**	2018
	$	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$
ACTIF										
Court terme										
Encaisse	**150 116**	103 175	**–**	–	**1 425**	825	**2 649**	939	**154 190**	104 939
Placements (note 7)	**17 725**	17 347	**–**	–	**–**	–	**75**	–	**17 800**	17 347
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8)	**204 300**	204 194	**34 255**	25 797	**33 100**	21 620	**495**	919	**272 150**	252 530
Avances interfonds, sans intérêt	**3 193**	868	**173 042**	146 188	**49 436**	64 744	**22 952**	27 043	**–**	–
Stocks et frais payés d'avance	**9 313**	9 030	**805**	682	**2 028**	1 969	**–**	–	**12 146**	11 681
	384 647	334 614	**208 102**	172 667	**85 989**	89 158	**26 171**	28 901	**456 286**	386 497
Long terme										
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8)	**2 323**	3 087	**–**	–	**87 737**	121 726	**–**	–	**90 060**	124 813
Avantage lié au bail (note 9)	**2 387**	2 490	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**2 387**	2 490
Placements (note 7)	**14 679**	13 980	**–**	–	**40 111**	37 958	**39 611**	39 789	**94 401**	91 727
Frais différés	**506**	482	**–**	–	**620**	931	**–**	–	**1 126**	1 413
Immobilisations corporelles (note 10)	**–**	–	**–**	–	**1 892 545**	1 802 026	**–**	–	**1 892 545**	1 802 026
Immobilisations incorporelles (note 11)	**–**	–	**–**	–	**15 655**	15 575	**–**	–	**15 655**	15 575
	404 542	354 653	**208 102**	172 667	**2 122 657**	2 067 374	**65 782**	68 690	**2 552 460**	2 424 541
PASSIF										
Court terme										
Découvert bancaire	**422**	448	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**422**	448
Emprunts bancaires (note 12)	**91 151**	76 852	**–**	–	**95 307**	89 628	**–**	–	**186 458**	166 480
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	**220 657**	193 883	**9 523**	7 733	**36 691**	27 518	**1 155**	3 503	**268 026**	232 637
Produits reportés	**27 739**	18 430	**148**	–	**–**	–	**–**	–	**27 887**	18 430
Apports reportés (note 14)	**–**	–	**173 141**	139 245	**440**	1 178	**12 394**	12 081	**185 975**	152 504
Avances interfonds, sans intérêt	**198 493**	202 479	**–**	–	**34 397**	17 248	**15 733**	19 116	**–**	–
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 15)	**580**	580	**–**	–	**174 049**	120 901	**–**	–	**174 629**	121 481
	539 042	492 672	**182 812**	146 978	**340 884**	256 473	**29 282**	34 700	**843 397**	691 980
Long terme										
Dette à long terme (note 15)	**2 320**	2 900	**–**	–	**1 032 857**	1 120 503	**–**	–	**1 035 177**	1 123 403
Passif au titre des prestations déterminées (note 16)	**277 328**	267 581	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**277 328**	267 581
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 17)	**–**	–	**–**	–	**339 825**	319 492	**–**	–	**339 825**	319 492
Passifs environnementaux (note 18)	**–**	–	**–**	–	**4 907**	3 736	**–**	–	**4 907**	3 736
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 19)	**–**	–	**–**	–	**7 610**	6 717	**–**	–	**7 610**	6 717
	818 690	763 153	**182 812**	146 978	**1 726 083**	1 706 921	**29 282**	34 700	**2 508 244**	2 412 909
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)										
Non grevés d'affectations	**(479 814)**	(478 017)	**–**	–	**–**	–	**905**	–	**(478 909)**	(478 017)
Grevés d'affectations										
Origine interne (note 5)	**65 666**	69 517	**25 290**	25 689	**65 617**	60 990	**10 379**	9 102	**166 952**	165 298
Origine externe à titre de dotation	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**25 216**	24 888	**25 216**	24 888
Investis en immobilisations	**–**	–	**–**	–	**330 957**	299 463	**–**	–	**330 957**	299 463
	(414 148)	(408 500)	**25 290**	25 689	**396 574**	360 453	**36 500**	33 990	**44 216**	11 632
	404 542	354 653	**208 102**	172 667	**2 122 657**	2 067 374	**65 782**	68 690	**2 552 460**	2 424 541

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 20)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,

Présidente

Vice-présidente à l'administration

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Produits et charges consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2019	2018	**2019**	2018	**2019**	2018	**2019**	2018	**2019**	2018
	$	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$
Produits										
Droits de scolarité	**202 043**	195 846	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**202 043**	195 846
Subventions										
Gouvernement du Québec										
MEES	**942 163**	894 553	**31 071**	26 547	**90 715**	84 564	**–**	–	**1 063 949**	1 005 664
Autres	**6 018**	5 464	**30 826**	26 476	**10 346**	10 135	**–**	–	**47 190**	42 075
Gouvernement du Canada	**18 922**	18 135	**85 273**	76 485	**13 789**	12 051	**–**	–	**117 984**	106 671
Autres	**2 987**	3 732	**37 193**	36 795	**4 248**	3 932	**2 255**	1 913	**46 683**	46 372
Entreprises auxiliaires	**34 729**	34 648	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**34 729**	34 648
Dons	**741**	1 801	**59**	163	**–**	–	**692**	526	**1 492**	2 490
Autres produits	**121 513**	116 515	**39 110**	34 472	**(169)**	677	**2 346**	2 349	**162 800**	154 013
Frais indirects de recherche	**11 970**	9 874	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**11 970**	9 874
Produits nets de placements (note 3)	**2 579**	3 099	**95**	53	**2 218**	2 072	**2 161**	421	**7 053**	5 645
	1 343 665	1 283 667	**223 627**	200 991	**121 147**	113 431	**7 454**	5 209	**1 695 893**	1 603 298
Charges										
Enseignement et recherche	**790 950**	774 859	**49 616**	43 050	**1 411**	389	**1 871**	1 748	**843 848**	820 046
Services à la collectivité	**27 306**	25 033	**8 285**	8 165	**–**	–	**199**	182	**35 790**	33 380
Recherche subventionnée	**24 759**	23 018	**143 267**	131 281	**–**	–	**–**	–	**168 026**	154 299
Bibliothèque	**37 879**	36 305	**1**	22	**–**	–	**–**	–	**37 880**	36 327
Audiovisuel	**15 439**	14 793	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**15 439**	14 793
Informatique	**44 346**	38 990	**–**	72	**–**	–	**–**	–	**44 346**	39 062
Administration	**152 334**	145 935	**440**	45	**–**	–	**267**	161	**153 041**	146 141
Terrains et bâtiments	**110 725**	105 324	**8**	71	**95**	347	**–**	–	**110 828**	105 742
Services et aide aux étudiants	**33 710**	32 429	**6 735**	6 533	**–**	–	**450**	679	**40 895**	39 641
Entreprises auxiliaires	**16 580**	15 154	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**16 580**	15 154
Frais indirects de recherche	**–**	–	**11 186**	10 054	**–**	–	**–**	–	**11 186**	10 054
Avantages sociaux futurs	**(19 510)**	(19 243)	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**(19 510)**	(19 243)
Frais d'intérêts et autres frais financiers (note 4)	**1 151**	863	**–**	–	**46 750**	46 978	**–**	–	**47 901**	47 841
Frais de gestion et d'émission de la dette à long terme	**–**	–	**–**	–	**14**	14	**–**	–	**14**	14
Autres charges	**3 934**	3 137	**(49)**	206	**744**	1 154	**–**	–	**4 629**	4 497
Amortissement des immobilisations	**–**	–	**–**	–	**109 576**	104 162	**–**	–	**109 576**	104 162
Biens sous le seuil de la capitalisation	**–**	–	**–**	–	**13 248**	8 603	**–**	–	**13 248**	8 603
	1 239 603	1 196 597	**219 489**	199 499	**171 838**	161 647	**2 787**	2 770	**1 633 717**	1 560 513
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges)	**104 062**	87 070	**4 138**	1 492	**(50 691)**	(48 216)	**4 667**	2 439	**62 176**	42 785
Autres produits (charges)										
Gain (perte) sur la cession ou la radiation d'immobilisations	**–**	–	**–**	–	**29**	(369)	**–**	–	**29**	(369)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 19)	–	–	**–**	–	**(893)**	4 182	**–**	–	**(893)**	4 182
	–	–	**–**	**–**	**(864)**	3 813	**–**	–	**(864)**	3 813
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**104 062**	87 070	**4 138**	1 492	**(51 555)**	(44 403)	**4 667**	2 439	**61 312**	46 598

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Évolution des soldes de fonds consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2019	2018	**2019**	2018	**2019**	2018	**2019**	2018	**2019**	2018
	$	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$
Soldes de fonds (négatifs) au début	**(408 500)**	(383 899)	**25 689**	30 413	**360 453**	324 559	**33 990**	31 454	**11 632**	2 527
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**104 062**	87 070	**4 138**	1 492	**(51 555)**	(44 403)	**4 667**	2 439	**61 312**	46 598
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables et à titre de dotation	**–**	–	**–**	–	**986**	121	**418**	468	**1 404**	589
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	**(29 132)**	(38 082)	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**(29 132)**	(38 082)
Apport cédé à La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**(1 000)**	–	**(1 000)**	–
Virements interfonds (note 5)	**(80 578)**	(73 589)	**(4 537)**	(6 216)	**86 690**	80 176	**(1 575)**	(371)	**–**	–
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	**(414 148)**	**(408 500)**	**25 290**	**25 689**	**396 574**	**360 453**	**36 500**	**33 990**	**44 216**	**11 632**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

	2019	2018
	$	$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	**61 312**	46 598
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	**893**	(4 182)
Quote-part des résultats nets dans les placements à la valeur de consolidation	**–**	13
Produits de placements réinvestis	**(3 641)**	(2 416)
Perte (gain) sur la cession ou la radiation d'immobilisations	**(29)**	369
Perte sur la cession de placements	**(609)**	(254)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	**(72 537)**	(74 758)
Amortissement des immobilisations	**109 576**	104 162
Amortissement des frais d'émission d'obligations	**124**	124
Diminution du passif au titre des prestations déterminées	**(19 385)**	(19 347)
Amortissement d'un avantage lié au bail	**103**	101
Variation nette de la juste valeur des placements	**(414)**	(464)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 6)	**88 115**	85 208
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**163 508**	135 154
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	**(8 313)**	(14 710)
Encaissement de placements	**6 784**	11 181
Immobilisations corporelles	**(187 537)**	(110 949)
Cession d'immobilisations	**23**	2
Immobilisations incorporelles	**(5 937)**	(5 968)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(194 980)**	(120 444)

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

	2019	2018
	$	$
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des passifs environnementaux	**1 699**	(4 097)
Emprunts bancaires	**19 978**	(29 920)
Emprunts à long terme	**85 746**	98 888
Remboursements d'emprunts à long terme	**(116 098)**	(107 413)
Apports reportés afférents aux immobilisations	**88 020**	92 048
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	**986**	121
Apports reçus à titre de dotation	**418**	468
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**80 749**	50 095
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**49 277**	64 805
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**104 491**	39 686
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**153 768**	104 491
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	**154 190**	104 939
Découvert bancaire	**(422)**	(448)
	153 768	104 491

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

1 - ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de l'Université du Québec (l'Université) comprennent les données de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de l'École de technologie supérieure (ÉTS), de la Télé-université (TÉLUQ) et de l'Université du Québec – siège social (UQ), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université. En conséquence, tous les établissements du réseau de l'Université du Québec sont consolidés dans les présents états financiers. Aucun autre organisme sous le contrôle de l'Université, des universités constituantes, des écoles supérieures et de l'institut de recherche ne fait l'objet d'une consolidation. Davantage d'information à l'égard de ces organismes apparentés est fournie à la note 21.

Des reclassements ont été apportés aux états financiers de certains établissements afin de rendre comparables, aux fins des états financiers consolidés, les données des différents établissements au cours de la même année.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités 2018-2019*.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MEES et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou qui peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu d'encaisse. De plus, les placements que l'Université ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des fins particulières ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur, et des placements en obligations que l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction est constaté à l'état des produits et charges consolidés, s'il y a lieu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et charges consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des produits et charges consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations qui seront amortis doivent être reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations acquises. Les apports reçus sous forme d'immobilisations, qui ne sont pas amortis ou affectés à l'acquisition de telles immobilisations, et les dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Lorsqu'un projet comptabilisé au fonds avec restrictions est terminé et qu'une portion des apports qui y étaient affectés n'a pas été utilisée et devient libre d'affectation externe, celle-ci est virée aux produits du fonds de fonctionnement, puis présentée aux soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne (dans la mesure où de telles affectations existent).

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits d'intérêts tirés du fonds de dotation sont présentés selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et, plus précisément, de la façon suivante :

– Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds sont constatés au moment de leur distribution. Les variation de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent;

– Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés, au poste « Produits nets de placements », peu importe le classement de l'actif financier afférent;

– Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'Université a fait le choix d'exclure de la variation nette de la juste valeur les produits d'intérêts (incluant l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations) ainsi que la participation aux produits nets des fonds communs de placement.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les produits tirés des entreprises auxiliaires, les ventes aux étudiants, les ventes externes et les recouvrements de coûts directs. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

– Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
– Les services ont été fournis;
– Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
– Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Université peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Placements

Les participations dans des satellites et coentreprises sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Avantage lié à un bail

L'avantage lié à un bail est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée du bail, incluant l'option de renouvellement, soit une durée totale de 30 ans.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les investissements en immobilisations effectués dans le cadre des budgets autorisés sont financés ou seront financés généralement par l'émission de billets ou de débentures. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de construction en cours sont ajoutés au coût des immobilisations correspondantes. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur actualisée de l'engagement. Les obligations découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif sont amorties annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sous forme de virement interfonds sur leur durée.

L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le MEES, dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à être approuvés par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit de l'émission de billets et de débentures.

Les frais de financement différés (escomptes) sont présentés à l'encontre des débentures et ils sont amortis selon la méthode linéaire.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique de 1 $ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Immobilisations corporelles	
Terrains de football et de soccer, et améliorations de terrains	
Valeur inférieure à 30 000 $	10 ans
Valeur supérieure à 30 000 $	20 ans
Bâtiments	
Bâtiments ayant une structure en bois	40 ans
Bâtiments, excluant ceux ayant une structure en bois	50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	
Équipement de communication, équipement multimédia, mobilier et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche, et réseau de télécommunications	10 ans
Autres éléments d'équipement	15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques et matériel roulant	5 ans
Autres actifs corporels	25 et 30 ans
Bâtiments loués	Durée du bail
Immobilisations incorporelles	
Développement informatique	5 ans
Logiciels	3 ans
Autre actif incorporel (a)	Durée du contrat

a) L'autre actif incorporel est composé d'un droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc., lequel est amorti en fonction des directives émises par le MEES, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée restante du contrat d'utilisation, soit jusqu'en 2020.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges consolidés.

Frais de recherche et de développement reportés

Les frais de recherche et de développement sont passés en charge au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont capitalisés en tant qu'immobilisation incorporelle lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus, jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine. Ils sont alors amortis sur leur durée de vie restante.

Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Université offre un régime de retraite aux employés admissibles, soit le régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ), un programme supplémentaire de retraite (PSR) aux employés admissibles, un régime d'assurance collective au personnel et aux retraités (Régime d'assurance collective) et un régime de prestations de départ à la retraite (Régime de prestations de départ), tous des régimes à prestations déterminées. L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Université détermine les obligations au titre des prestations constituées en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations déterminées comprend le coût des services fournis au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé à l'état des produits et charges consolidés. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les revenus d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds consolidés sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des produits et charges consolidés au cours d'un exercice ultérieur.

L'Université offre également un régime à cotisations déterminées aux chargés de cours, aux professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne répondent pas aux critères de participation aux régimes à prestations déterminées. Les charges relatives à ce régime sont constatées lorsque les versements sont exigibles.

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion de devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date des bilans consolidés, tandis que les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans la variation nette de la juste valeur présentée dans les produits nets de placements.

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'exposent certaines dettes. Pour certains instruments financiers, l'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, ces instruments financiers dérivés sont constatés aux bilans consolidés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les produits et charges consolidés de l'exercice, sous la rubrique « Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ».

L'Université utilise également d'autres instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose sa dette, ainsi que le risque de change pour l'acquisition d'équipement spécialisé en devises étrangères. Elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation. L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser le swap de taux d'intérêt auquel elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable de même que pour se protéger des fluctuations de taux de change provenant des achats futurs libellés en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

3 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2019	2018
	$	$
Fonds de fonctionnement		
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur non affectée	**(576)**	691
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts non affectés	**3 155**	2 408
	2 579	3 099
Fonds avec restrictions		
Placements évalués à la juste valeur		
Tirés de ressources détenues à titre de dotation	**95**	53
Fonds des immobilisations		
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts non affectés	**2 218**	2 072
Fonds de dotation		
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur non affectée	**973**	(221)
Produits d'intérêts et de dividendes non affectés	**1 188**	642
	2 161	421
	7 053	5 645

4 - FRAIS D'INTÉRÊTS ET AUTRES FRAIS FINANCIERS

	2019	2018
	$	$
Fonds de fonctionnement		
Intérêts sur les emprunts bancaires	**1 151**	863
Fonds des immobilisations		
Intérêts sur la dette à long terme	**43 908**	44 532
Intérêts sur l'obligation découlant d'un bail emphytéotique	**1 152**	1 205
Intérêts sur les emprunts bancaires	**1 690**	1 241
	46 750	46 978
	47 901	47 841

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

5 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS ET VIREMENTS INTERFONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

	2019	2018
Fonds de fonctionnement	$	$
Frais indirects de recherche	**28 141**	35 110
Projets de recherche	**13 196**	13 865
Administration	**3 218**	3 531
Terrains et bâtiments	**2 416**	2 133
Enseignement	**3 698**	3 001
Centre de services communs	**2 871**	3 029
Autres	**12 126**	8 848
	65 666	69 517
Fonds avec restrictions	**25 290**	25 689
Fonds des immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	**62 271**	55 022
Projets futurs	**3 346**	5 968
	65 617	60 990
Fonds de dotation		
Projets spéciaux	**8 705**	7 211
Autres	**1 674**	1 891
	10 379	9 102

Des ressources non grevées d'affectations de 59 237 000 $ (56 429 000 $ en 2018), de 13 909 000 $ (15 386 000 $ en 2018), de 5 018 000 $ (5 258 000 $ en 2018), de 642 000 $ (639 000 $ en 2018) et de 3 464 000 $ (0 $ en 2018) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, aux remboursements d'emprunts, aux versements des intérêts, à la dépense d'amortissement et à la création d'un fonds de réserve pour des acquisitions d'immobilisations futures.

Des montants de 62 000 $ (393 000 $ en 2018), de 278 000 $ (124 000 $ en 2018) et de 1 571 000 $ (2 048 000 $ en 2018) ont été transférés du fonds de dotation au fonds des immobilisations, au fonds de fonctionnement et au fonds avec restrictions, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, au soutien aux étudiants ainsi qu'à l'enseignement et à la recherche.

5 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS ET VIREMENTS INTERFONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

	2019	2018
Fonds de fonctionnement	**$**	$
Frais indirects de recherche	**28 141**	35 110
Projets de recherche	**13 196**	13 865
Administration	**3 218**	3 531
Terrains et bâtiments	**2 416**	2 133
Enseignement	**3 698**	3 001
Centre de services communs	**2 871**	3 029
Autres	**12 126**	8 848
	65 666	69 517
Fonds avec restrictions	**25 290**	25 689
Fonds des immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	**62 271**	55 022
Projets futurs	**3 346**	5 968
	65 617	60 990
Fonds de dotation		
Projets spéciaux	**8 705**	7 211
Autres	**1 674**	1 891
	10 379	9 102

Des ressources non grevées d'affectations de 59 237 000 $ (56 429 000 $ en 2018), de 13 909 000 $ (15 386 000 $ en 2018), de 5 018 000 $ (5 258 000 $ en 2018), de 642 000 $ (639 000 $ en 2018) et de 3 464 000 $ (0 $ en 2018) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, aux remboursements d'emprunts, aux versements des intérêts, à la dépense d'amortissement et à la création d'un fonds de réserve pour des acquisitions d'immobilisations futures.

Des montants de 62 000 $ (393 000 $ en 2018), de 278 000 $ (124 000 $ en 2018) et de 1 571 000 $ (2 048 000 $ en 2018) ont été transférés du fonds de dotation au fonds des immobilisations, au fonds de fonctionnement et au fonds avec restrictions, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, au soutien aux étudiants ainsi qu'à l'enseignement et à la recherche.

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

5 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS ET VIREMENTS INTERFONDS (suite)

Des montants de 4 510 000 $ (2 343 000 $ en 2018) et de 1 598 000 $ (6 121 000 $ en 2018) ont été transférés du fonds avec restrictions au fonds des immobilisations et au fonds de fonctionnement, afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations ainsi qu'aux fins de transfert des apports non affectés et du solde de projets de recherche terminés.

Des montants de 290 000 $ (303 000 $ en 2018) et de 46 000 $ (1 891 000 $ en 2018) ont été transférés du fonds de fonctionnement au fonds de dotation concernant des affectations d'origine interne et des transferts d'apports non affectés.

Un montant de 152 000 $ (72 000 $ en 2018) a été transféré par virement du fonds des immobilisations au fonds de fonctionnement concernant les charges de fonctionnement relatives à l'avantage lié au bail.

Un montant de 200 000 $ a été transféré en 2018 par virement du fonds des immobilisations au fonds avec restrictions, aux fins du financement des bourses du projet SPACE (aucun montant transféré en 2019).

6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2019	2018
	$	$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	**14 605**	40 409
Stocks et frais payés d'avance	**(465)**	(1 374)
Frais différés	**287**	(931)
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	**30 760**	21 725
Produits reportés	**9 457**	3 411
Apports reportés	**33 471**	21 968
	88 115	85 208

Au cours de l'exercice, l'Université a acquis des immobilisations pour un montant de 15 971 038 $ (9 275 988 $ en 2018), lequel est inclus dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

Au cours de l'exercice, l'Université a également consenti à céder un apport à La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc. dont la valeur comptable est de 1 000 000 $. Ce montant, qui sera versé ultérieurement, est inclus dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement. Ce transfert n'a eu aucune incidence sur les flux de trésorerie.

7 - PLACEMENTS

À court terme

	2019	2018
	$	$
Fonds de fonctionnement		
Dépôts à terme, 2,29 % (2,18 % au 30 avril 2018)	**17 725**	17 347
Fonds des immobilisations		
Obligations du gouvernement municipal, 3,45 % à 4,35 %, réalisables au cours du prochain exercice	**75**	–

À long terme

	2019	2018
	$	$
Fonds de fonctionnement		
Actions de sociétés ouvertes	**505**	476
Fonds de placement équilibrés	**14 152**	13 482
Placement immobilier	**22**	22
	14 679	13 980

	2019	2018
	$	$
Fonds des immobilisations		
Placement immobilier	**338**	337
Obligations du gouvernement provincial, au taux effectif annuel de 5,64 % (5,64% au 30 avril 2018), échéant en décembre 2036 (a)	**39 773**	37 621
	40 111	37 958

	2019	2018
	$	$
Fonds de dotation		
Actions de sociétés ouvertes	**5 551**	6 090
Obligations de sociétés publiques, 1,73 % à 5,00 %, échéant à différentes dates jusqu'en mai 2077	**7 453**	7 939
Fonds communs d'actions	**16 317**	14 377
Obligations du gouvernement municipal, 3,16 % à 4,35 %, échéant à différentes dates jusqu'en mars 2024	**1 059**	2 077
Obligations du gouvernement provincial, 2,18 % à 2,79 %, échéant à différentes dates jusqu'en juin 2033	**3 309**	3 698
Fonds commun obligataire	**5 922**	5 608
	39 611	39 789

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

7 - PLACEMENTS (suite)

(a) La valeur nominale des obligations résiduelles, à l'échéance en décembre 2036, est de 105 782 000 $. La direction devra réinvestir cette somme jusqu'en 2044 dans le but d'encaisser un montant total de 150 000 000 $ et de l'utiliser pour rembourser les débentures non garanties totalisant 150 000 000 $ (voir la note 15) échéant en 2044.

Au cours de l'exercice, l'UQAC a transféré des placements à la juste valeur totalisant 3 066 139 $ à La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc., en contrepartie d'une dette de fonctionnement d'un montant équivalent. Ce transfert n'a eu aucune incidence sur les flux de trésorerie.

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

À court terme

	2019	2018
	$	$
Fonds de fonctionnement		
Montants à recevoir	**19 957**	17 218
Droits de scolarité	**12 159**	11 484
Intérêts courus	**161**	161
Taxes à la consommation à recevoir	**4 824**	4 117
Subventions et autres sommes à recevoir du MEES (a)	**166 676**	169 418
Subventions et autres sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux	**321**	313
Autres	**202**	1 483
	204 300	204 194

(a) Le solde à court terme des subventions et des autres sommes à recevoir du MEES est composé des éléments suivants :

	2019	2018
	$	$
Subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier	**96 617**	73 645
Devancement de la subvention de l'année universitaire suivante	**–**	422
Subvention à recevoir découlant d'un décret lié à l'application initiale des principes comptables généralement reconnus du Canada	**25 388**	25 389
Ajustements des recomptages de l'effectif étudiant	**23 999**	7 315
Autres subventions à recevoir	**20 672**	62 647
	166 676	169 418

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

	2019	2018
	$	$
Fonds avec restrictions		
Montants à recevoir	**23 730**	18 392
Taxes à la consommation à recevoir	**4**	1
Sommes à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal	**1 403**	850
Subventions et autres sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux	**858**	943
Autres subventions à recevoir	**7 801**	5 137
Autres	**459**	474
	34 255	25 797

	2019	2018
	$	$
Fonds des immobilisations		
Montants à recevoir	**13 494**	8 680
Intérêts courus	**8 802**	8 174
Taxes à la consommation à recevoir	**4**	5
Subventions et autres sommes à recevoir du MEES	**769**	188
Subventions et autres sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux	**474**	741
Autres subventions à recevoir	**1 638**	342
Autres	**7 919**	3 490
	33 100	21 620

	2019	2018
	$	$
Fonds de dotation		
Montants à recevoir	**475**	879
Intérêts courus	**20**	40
	495	919

Les montants à recevoir et les droits de scolarité sont présentés aux états financiers consolidés déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 3 139 000 $ (3 180 000 $ en 2018).

À long terme

	2019	2018
	$	$
Fonds de fonctionnement		
Financement à recevoir	**2 320**	2 900
Autres	**3**	187
	2 323	3 087

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

	2019	2018
	$	$
Fonds des immobilisations		
Subvention à recevoir	**17**	40
Subventions et autres sommes à recevoir du MEES (a)	**83 984**	116 189
Sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux	**66**	110
Autres	**3 670**	5 387
	87 737	121 726

(a) Le solde à long terme des subventions et des autres sommes à recevoir du MEES est composé des éléments suivants :

	2019	2018
	$	$
Subvention à recevoir pour les passifs environnementaux	**8 035**	6 301
Financement à recevoir*	**75 949**	109 888
	83 984	116 189

* Au fonds des immobilisations, le financement à recevoir représente l'écart entre les produits de subventions constatées conformément à la méthode du report (voir la note 2, « Principales méthodes comptables », pour davantage d'information) et les sommes encaissées à ce jour ou versées directement par le MEES en remboursement des emprunts à long terme.

9 - AVANTAGE LIÉ AU BAIL

La TÉLUQ a signé en 2013 une convention de bail d'une durée de 20 ans avec une possibilité de prolongation pour une période supplémentaire de 10 ans, et ce, aux mêmes prix et conditions. Des travaux de base au coût de 3 043 900 $ ont été assumés par la TÉLUQ en contrepartie d'une réduction du prix de base du loyer calculée en tenant compte d'un amortissement basé sur un taux de 8 % et une période de 20 ans. L'avantage lié au bail est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée du bail, incluant la période de prolongation, soit sur une période de 30 ans.

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	$	$	$	$
Avantage lié au bail	**3 044**	**657**	**2 387**	2 490

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	$	$	$
Terrains	**81 463**	**–**	**81 463**
Terrains de football et de soccer	**1 899**	**1 899**	**–**
Améliorations de terrains	**26 581**	**12 188**	**14 393**
Bâtiments	**1 654 906**	**602 246**	**1 052 660**
Améliorations majeures aux bâtiments	**604 108**	**182 245**	**421 863**
Construction en cours	**67 294**	**–**	**67 294**
Améliorations locatives	**12 027**	**7 018**	**5 009**
Matériel et équipement			
Équipement de communication et équipement multimédia	**25 659**	**17 584**	**8 075**
Mobilier et équipement de bureau	**23 590**	**16 794**	**6 796**
Équipement informatique	**78 184**	**56 261**	**21 923**
Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche	**249 768**	**152 078**	**97 690**
Réseau de télécommunications	**16 960**	**6 968**	**9 992**
Autres éléments d'équipement	**56 405**	**34 522**	**21 883**
Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques	**49 097**	**32 207**	**16 890**
Matériel roulant	**2 679**	**1 824**	**855**
Autres actifs corporels	**24 717**	**10 517**	**14 200**
Actifs non amortissables	**10 765**	**–**	**10 765**
	2 986 102	**1 134 351**	**1 851 751**
Immobilisations corporelles louées			
Terrains	**3 050**	**–**	**3 050**
Bâtiments	**48 005**	**10 261**	**37 744**
	3 037 157	**1 144 612**	**1 892 545**

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	$	$	$
Terrains	72 836	–	72 836
Terrains de football et de soccer	1 899	1 899	–
Améliorations de terrains	25 293	11 122	14 171
Bâtiments	1 643 074	568 151	1 074 923
Améliorations majeures aux bâtiments	531 241	168 815	362 426
Construction en cours	43 506	–	43 506
Améliorations locatives	12 461	6 734	5 727
Matériel et équipement			
Équipement de communication et équipement multimédia	23 694	16 759	6 935
Mobilier et équipement de bureau	20 773	16 074	4 699
Équipement informatique	70 499	51 441	19 058
Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche	233 241	146 570	86 671
Réseau de télécommunications	11 295	5 637	5 658
Autres éléments d'équipement	55 325	33 996	21 329
Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques	52 638	35 893	16 745
Matériel roulant	2 279	1 629	650
Autres actifs corporels	24 020	9 696	14 324
Actifs non amortissables	10 614	–	10 614
	2 834 688	1 074 416	1 760 272
Immobilisations corporelles louées			
Terrains	3 050	–	3 050
Bâtiments	48 005	9 301	38 704
	2 885 743	1 083 717	1 802 026

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations corporelles complètement amorties d'une valeur de 18 843 078 $ (22 524 515 $ en 2018).

11 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	$	$	$
Développement informatique	**31 638**	**20 174**	**11 464**
Logiciels	**9 220**	**7 290**	**1 930**
Autre actif incorporel	**11 540**	**9 279**	**2 261**
	52 398	**36 743**	**15 655**

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	$	$	$
Terrains	72 836	–	72 836
Terrains de football et de soccer	1 899	1 899	–
Améliorations de terrains	25 293	11 122	14 171
Bâtiments	1 643 074	568 151	1 074 923
Améliorations majeures aux bâtiments	531 241	168 815	362 426
Construction en cours	43 506	–	43 506
Améliorations locatives	12 461	6 734	5 727
Matériel et équipement			
Équipement de communication et équipement multimédia	23 694	16 759	6 935
Mobilier et équipement de bureau	20 773	16 074	4 699
Équipement informatique	70 499	51 441	19 058
Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche	233 241	146 570	86 671
Réseau de télécommunications	11 295	5 637	5 658
Autres éléments d'équipement	55 325	33 996	21 329
Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques	52 638	35 893	16 745
Matériel roulant	2 279	1 629	650
Autres actifs corporels	24 020	9 696	14 324
Actifs non amortissables	10 614	–	10 614
	2 834 688	1 074 416	1 760 272
Immobilisations corporelles louées			
Terrains	3 050	–	3 050
Bâtiments	48 005	9 301	38 704
	2 885 743	1 083 717	1 802 026

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations corporelles complètement amorties d'une valeur de 18 843 078 $ (22 524 515 $ en 2018).

11 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2019		
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur comptable nette**
	$	**$**	**$**
Développement informatique	**31 638**	**20 174**	**11 464**
Logiciels	**9 220**	**7 290**	**1 930**
Autre actif incorporel	**11 540**	**9 279**	**2 261**
	52 398	**36 743**	**15 655**

11 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	$	$	$
Développement informatique	29 310	19 109	10 201
Logiciels	9 826	7 213	2 613
Autre actif incorporel	11 340	8 579	2 761
	50 476	34 901	15 575

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations incorporelles complètement amorties d'une valeur de 1 883 459 $ (1 935 461 $ en 2018).

12 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires, d'un montant total autorisé de 518 387 000 $ (557 104 000 $ en 2018), dont 177 150 000 $ pour les immobilisations subventionnées en vertu du Plan quinquennal d'investissements universitaires, portent intérêt à des taux variant de 1,92 % à 2,28 % (1,30 % à 2,22 % en 2018) ou au taux préférentiel de 3,95 % (3,45 % en 2018) et seront renégociables en 2019-2020. Au 30 avril 2019, l'Université utilise 186 458 000 $, dont 91 151 000 $ au fonds de fonctionnement et 95 307 000 $ au fonds des immobilisations. En vertu des conventions de crédit, certaines universités doivent respecter des clauses restrictives. Au cours de l'exercice, sur la base des états financiers fournis au créancier, ces clauses restrictives sont respectées.

13 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

À court terme

	2019	2018
	$	$
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et charges à payer	**59 621**	51 878
Salaires et charges sociales	**73 554**	72 957
Vacances courues	**45 149**	43 749
Crédits d'enseignement en réserve	**5 789**	5 903
Subventions à rembourser au MEES pour la variation de l'effectif étudiant	**28 032**	12 932
Autres sommes à payer au MEES	**4 046**	3 079
Sommes à payer à des ministères et autres organismes gouvernementaux	**825**	423
Autres	**3 641**	2 962
	220 657	193 883

13 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT (suite)

	2019	2018
	$	$
Fonds avec restrictions		
Comptes fournisseurs et charges à payer	**6 423**	4 696
Salaires et charges sociales	**2 737**	2 656
Vacances courues	**363**	305
Autres	**–**	76
	9 523	7 733

	2019	2018
	$	$
Fonds des immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	**30 079**	23 003
Salaires et charges sociales	**2**	2
Retenues sur contrats	**4 374**	2 409
Autres	**2 236**	2 104
	36 691	27 518

	2019	2018
	$	$
Fonds de dotation		
Comptes fournisseurs et charges à payer	**6**	–
Salaires et charges sociales	**149**	182
Autres sommes à payer à La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.	**1 000**	3 321
	1 155	3 503

Les sommes à remettre à l'État totalisent 5 972 000 $ (8 038 000 $ en 2018).

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

14 - APPORTS REPORTÉS

	2019	2018
	$	$
Fonds avec restrictions		
Solde au début	**139 245**	119 326
Sommes encaissées au cours de l'exercice	**255 896**	219 315
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	**(222 000)**	(199 396)
Solde à la fin	**173 141**	139 245

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets de recherche ou d'autres projets précisés par le porteur.

	2019	2018
	$	$
Fonds des immobilisations	**440**	1 178

	2019	2018
	$	$
Fonds de dotation		
Solde au début	**12 081**	11 304
Sommes encaissées au cours de l'exercice	**2 138**	2 841
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	**(1 825)**	(2 064)
Solde à la fin	**12 394**	12 081

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des fins précisées par le donateur.

15 - DETTE À LONG TERME

	2019	2018
	$	$
Emprunts à terme, taux variant de 1,98 % à 2,04 % (1,63 % à 1,64 % en 2018), remboursables par versements mensuels variables, échéant à différentes dates jusqu'en novembre 2037 (a)	**101 976**	106 837
Effets à payer, taux moyen pondéré de 2,99 % (2,94 % en 2018), remboursables par versements annuels à des fonds d'amortissement, échéant à différentes dates jusqu'en 2043 (b)	**818 682**	830 137
Débentures non garanties de premier rang, série « A », déduction faite des frais d'émission non amortis de 3 062 684 $ (3 186 847 $ au 30 avril 2018), taux annuel de 5,86 %, d'une valeur nominale à l'échéance de 150 000 000 $, intérêts payables semestriellement, échéant en 2044 (c)	**146 937**	146 813

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2019	2018
	$	$
Obligation découlant d'un bail emphytéotique relatif à des actifs d'une valeur comptable nette de 22 937 747 $, taux de 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 169 318 $, capital et intérêts, basée sur une période d'amortissement de 25 ans jusqu'en 2032	**18 247**	19 127
Emprunts, garantis par une hypothèque immobilière sur des loyers, taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois, soit 1,89 % (1,69 % en 2018), remboursables par versements semestriels, échéant en décembre 2023 et 2033 (d)	**30 486**	32 055
Emprunt, taux variable moyen des acceptations bancaires canadiennes de un mois, soit 1,91 % (1,25 % en 2018), remboursable par versements trimestriels moyens de 320 139 $ en capital, échéant en novembre 2019 (e) (f)	**26 761**	28 042
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition sur un terrain et un bâtiment, taux de 7,25 %, remboursable par versements mensuels de 170 119 $, incluant les intérêts, échéant le 1er décembre 2034, avec option d'achat au prix de 1 $ à l'échéance	**19 384**	20 046
Emprunt à Financement-Québec, taux de 4,32 %, remboursable par versements annuels de 567 271 $, capital et intérêts, échéant en avril 2021 (g)	**1 065**	1 565
Emprunt à Financement-Québec, taux de 2,56 %, remboursable par versements semestriels de 543 236 $, capital et intérêts, échéant en juin 2019 (g)	**534**	1 581
Emprunts, garantis par Financement-Québec, taux fixes variant de 2,70 % à 2,87 %, remboursables par versements semestriels de 1 098 073 $, capital et intérêts, échéant en jun 2019 et en septembre 2022	**5 387**	7 372
Emprunt, taux de 2,4 % (incluant les frais), remboursable par versements semestriels de 576 947 $, capital et intérêts, échéant en mars 2020 (g)	**1 130**	2 234
Emprunt à terme, taux de 2,78 %, remboursable par versements semestriels de 687 325 $, capital et intérêts, échéant en juin 2019	**674**	1 995
Emprunts hypothécaires, garantis par des bâtiments, des résidences et un terrain d'une valeur comptable nette de 4 354 906 $, taux fixes variant de 2,91 % à 3,14 %, remboursables par versements mensuels de 19 960 $, renouvelables en décembre 2022 et en mars 2023	**2 003**	2 177

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2019	2018
	$	$
Emprunts à termes, taux fixes variant de 2,67 % à 2,91 %, remboursables par versements mensuels de 46 609 $, capital et intérêts, renouvelables en octobre 2023	**2 752**	3 229
Billet à long terme auprès du fonds de financement subventionné par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, d'un montant à l'origine de 11 311 872 $ conformément au décret no 483-2016 du 8 juin 2016, taux de 1,47 %, remboursable par versements mensuels de 164 878 $, capital et intérêts, échéant en juin 2022	**6 094**	7 960
Emprunt à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 3,26 %, avec renouvellement mensuel des acceptations bancaires, échéant en 2024 (h)	**14 260**	15 039
Emprunt, taux variable de 3,95 % (3,45 % en 2018), remboursable par versements mensuels de 5 594 $, capital et intérêts, renouvelable le 1er mai 2019	**533**	799
Emprunt bancaire, taux de 4,86 %, remboursable par versements mensuels de 23 250 $, capital et intérêts, échéant en février 2026	**1 907**	2 186
Emprunt auprès de l'Université de Sherbrooke, taux de 3,5 %, remboursable par versements mensuels de 13 160 $, capital et intérêts, échéant en août 2022	**533**	681
Emprunt, taux de 3,10 % (taux effectif de 3,24 %), garanti par les sommes à verser par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique afin de pourvoir au paiement de cet emprunt, remboursable par versements annuels de 111 509 $, capital et intérêts, échéant en mars 2023	**411**	506
Somme due au Cégep de Jonquière, garantie par la marque de commerce du centre NAD, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 150 000 $ en capital, échéant en juin 2023	**750**	900
Billet à long terme auprès du fonds de financement subventionné par le MEES, d'un montant à l'origine de 7 200 000 $ conformément au décret no 174-2014 du 26 février 2014, taux de 2,97 %, remboursable par versements annuels de 720 000 $ en capital, plus les intérêts payables trimestriellement, échéant en mars 2024	**3 600**	4 320
Emprunt bancaire, taux semi-annuel de 2,59 %, remboursable par versements mensuels de 152 713 $, capital et intérêts, échéant en juin 2022	**5 565**	7 230

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2019	2018
	$	$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, taux de 7,40 %, remboursable par versements mensuels de 19 349 $, capital et intérêts, échéant en janvier 2020	**135**	353
Emprunt, remboursé au cours de l'exercice (g)	**–**	1 700
	1 209 806	1 244 884
Tranche échéant à moins de un an	**174 629**	121 481
	1 035 177	1 123 403

(a) L'ÉTS a procédé, au moyen d'ententes de swap de taux d'intérêt avec des institutions financières décrites à la note 19, à la conversion de ses emprunts à terme à des taux variables en emprunts à des taux fixes de 2,88 % à 5,14 %.

(b) Ces effets à payer sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de l'UQ et par le transport de subventions du MEES accordées par décrets, payables à même les crédits à être votés annuellement par l'Assemblée nationale du Québec conformément à la Loi sur les investissements universitaires.

(c) Le remboursement de ces débentures sera effectué à même le placement du fonds des immobilisations (voir la note 7). Dans l'éventualité où la valeur du placement serait moindre que la somme nécessaire au remboursement de la dette, le Gouvernement du Québec est autorisé à octroyer une subvention pour compenser le manque à gagner. Le Gouvernement est également autorisé à récupérer de l'UQAM, en 2044, le surplus dont elle bénéficierait si le placement devait générer plus que les 150 000 000 $ attendus. En vertu de décrets de 2009 et 2012, le Gouvernement prend à sa charge une portion des intérêts annuels, soit 6 626 429 $.

(d) L'UQ a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 19, à la conversion de l'emprunt à terme de 43 000 000 $ à l'origine, portant intérêt au taux variable de trois mois basé sur l'indice de référence des acceptations bancaires de moins de un an (CDOR), en emprunt au taux fixe de 5,35 %.

(e) L'INRS a conclu une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière, décrite à la note 19, qui convertit l'emprunt à terme portant intérêt au taux variable CDOR de trois mois en emprunt au taux fixe de 4,89 % (incluant 1,25 % de frais d'estampillage).

(f) Subséquemment à la fin d'exercice, l'INRS a renouvelé cet emprunt jusqu'en novembre 2034. Il portera intérêt au taux CDOR d'un mois plus 0,49 %. Les autres modalités sont demeurées les mêmes.

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

(g) Le Gouvernement du Québec prend à sa charge le capital et les intérêts de ces emprunts. Les montants payables par celui-ci sont grevés d'une hypothèque mobilière en faveur du fonds de financement. Le remboursement de ces emprunts n'a pas d'impact sur les flux de trésorerie.

(h) L'UQ a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 19, à la conversion d'un emprunt à terme de 18 028 559 $ à l'origine (14 259 517 $ au 30 avril 2019), portant intérêt au taux variable CDOR de trois mois, en emprunt au taux fixe de 3,26 %.

Les remboursements à effectuer sur la dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	$	$	$	$	$
Billets, débentures et autres dettes	172 852	101 378	79 562	70 054	131 216
Contrats de location-acquisition (incluant la portion d'intérêts)	4 208	4 073	4 073	4 073	4 073
	177 060	105 451	83 635	74 127	135 289

16 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du RRUQ aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2018, avec extrapolation au 30 avril 2019 pour les coûts des prestations déterminées dans l'année financière 2018-2019. L'évaluation actuarielle la plus récente du PSR pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec a été effectuée en date du 31 décembre 2016, avec extrapolation au 30 avril 2019. L'évaluation actuarielle la plus récente pour les régimes d'assurance collective et de prestations de départ a été effectuée en date du 31 mars 2017, avec extrapolation au 30 avril 2019.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers consolidés

	RRUQ		Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2019	2018	**2019**	2018	**2019**	2018	**2019**	2018
	$	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$
Obligations au titre des prestations déterminées	**(4 376 781)**	(4 228 804)	**(15 689)**	(15 319)	**(40 443)**	(43 057)	**(221 196)**	(209 205)
Valeur marchande des actifs du régime	**4 539 038**	4 273 993	**–**	–	**–**	–	**–**	–
Provision pour moins-value	**(162 257)**	(45 189)	**–**	–	**–**	–	**–**	–
Passif au titre des prestations déterminées	**–**	–	**(15 689)**	(15 319)	**(40 443)**	(43 057)	**(221 196)**	(209 205)

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	2019	2018
	$	$
RRUQ	**47 388**	44 077
Régime de retraite – PSR	**1 147**	1 336
Régime d'assurance collective	**4 032**	3 930
Régime de prestations de départ	**25 011**	22 773

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - RÉGIME DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	RRUQ		Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2019	2018	**2019**	2018	**2019**	2018	**2019**	2018
	%	%	**%**	%	**%**	%	**%**	%
Obligations au titre des prestations déterminées								
Taux d'actualisation	**5,39**	5,36	**5,00**	5,00	**5,39**	5,36	**5,39**	5,36
Taux de croissance de la rémunération	**2,50**	2,50	**2,50**	2,50	**2,50**	2,50	**2,50**	2,50
Coût des prestations								
Taux d'actualisation	**5,36**	6,00	**5,00**	5,50	**5,36**	6,00	**5,36**	6,00
Taux de croissance de la rémunération	**2,50**	2,50	**2,50**	2,50	**2,50**	2,50	**2,50**	2,50

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2019	2018
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	**5,50 %**	6,40 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	**4,00 %**	5,35 %
Année où le taux devrait se stabiliser	**2039**	2022

Les états financiers de l'exercice terminé le 30 avril 2018 ont été retraités, afin de corriger une anomalie afférente à la charge d'avantages sociaux futurs et aux réévaluations comptabilisées à l'état de l'évolution des soldes de fonds. Cette correction a donné lieu à une diminution de la charge d'avantages sociaux futurs de 47 920 000 $, à une diminution équivalente de l'excédent des produits sur les charges ainsi qu'à une diminution du même montant des réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite.

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

17 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

	2019	2018
	$	$
Solde au début	**319 492**	299 439
Sommes encaissées au cours de l'exercice	**92 870**	94 873
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	**(72 537)**	(74 820)
Solde à la fin	**339 825**	319 492

Ces apports reportés comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations ou d'apports grevés d'affectations d'origine externe destinés à l'acquisition d'immobilisations.

18 - PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX

Un recensement effectué démontre que l'UQAR et l'ÉTS ont des terrains contaminés sous leur responsabilité. En vertu de la réglementation en matière d'environnement, elles pourraient être tenues de réaliser des travaux de décontamination sur ces terrains. Les coûts de ces travaux de décontamination sont estimés à 4 907 000 $. Un passif résultant de ces travaux a été comptabilisé dans les états financiers consolidés de l'Université. Un compte à recevoir y a également été comptabilisé, puisque le Gouvernement du Québec a signifié qu'il assumera les coûts relatifs à ces terrains. Les analyses effectuées sur les terrains de l'UQAC au cours de l'année ont amené la direction à conclure que l'état des terrains est maintenant conforme et qu'aucune opération de décontamination supplémentaire ne sera effectuée. Par conséquent, l'UQAC a procédé au retrait du passif de 528 000 $ dans ses états financiers du 30 avril 2019. Cet ajustement n'a pas eu d'impact sur les flux de trésorerie.

En date du 30 avril 2019, la direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée relativement aux coûts supplémentaires à venir.

19 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Swaps de taux d'intérêt pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée

L'UQ a contracté les swaps de taux d'intérêt suivants afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à long terme portant intérêt à taux variable dans le fonds d'immobilisations.

			2019	2018	
Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe	**Valeur nominale**	**Juste valeur**	Juste valeur	Variation
	%	**$**	**$**	$	$
Décembre 2023 et 2033	5,35	**30 486**	**(6 966)**	(6 493)	(473)
Février 2024	3,26	**14 260**	**(402)**	(189)	(213)
Août 2040 (a)	2,98	**9 266**	**(242)**	(35)	(207)
		54 012	**(7 610)**	(6 717)	(893)

(a) Émission en février 2024 à la suite de l'échéance d'un autre swap.

Swaps de taux d'intérêt pour lesquels la comptabilité de couverture est appliquée

L'ÉTS a conclu des ententes de swap de taux d'intérêt et, en vertu de chacun des contrats, des versements ou des encaissements correspondant à la différence entre les taux d'intérêt fixes et le taux variable basé sur le taux CDOR de 1,98 % (1,64 % au 30 avril 2018) sont effectués. Ces contrats de swap sont qualifiés d'instruments de couverture de la dette à long terme et les paiements afférents sont donc comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés à titre d'ajustement des frais d'intérêts au fur et à mesure qu'ils sont effectués.

Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe	Valeur nominale
	%	$
Avril 2032	5,07	21 350
Septembre 2034	5,07	27 886
Septembre 2034	4,61	5 200
Novembre 2027 (b)	5,14	27 711
Mars 2035	4,30	18 829

(b) L'ÉTS a conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé, prenant effet en novembre 2027 et échéant en novembre 2037, à un taux fixe de 2,89 %.

L'INRS a conclu une entente de swap de taux d'intérêt échéant en novembre 2019. En vertu de cette entente, il verse des intérêts à un taux fixe de 4,89 % (4,89 % en 2018), incluant des frais d'estampillage de 1,25 %, et reçoit des intérêts à un taux variable basé sur le taux CDOR de trois mois. Le montant nominal de référence du contrat de swap a été fixé à 36 485 417 $.

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

19 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

L'INRS a également conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé, prenant effet en novembre 2019 et échéant en novembre 2034, à un taux fixe de 2,90 %. Au 30 avril 2019, la juste valeur du swap de taux d'intérêt est non significative et, conséquemment, n'a pas été comptabilisée aux états financiers.

Ces contrats de swap sont qualifiés d'instruments de couverture de la dette à long terme, et les paiements afférents sont donc comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés à titre d'ajustement des frais d'intérêts au fur et à mesure qu'ils sont effectués.

20 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes inachevées d'achat de biens et de services se répartissent comme suit :

	2019	2018
	$	$
Fonds de fonctionnement	**74 027**	89 542
Fonds avec restrictions	**13 565**	8 213
Fonds des immobilisations	**42 887**	46 084
Fonds de dotation	**–**	16

b) Les baux à long terme pour des immeubles et de l'équipement payables mensuellement représentent des engagements totalisant 55 885 905 $ (32 629 107 $ en 2018), qui se répartissent comme suit :

	$
2019-2020	9 472
2020-2021	7 910
2021-2022	6 925
2022-2023	5 570
2023-2024	4 282
2024 et suivantes	21 727
	55 886

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement, pour les taxes et les services liés à la location des immeubles, et de pénalités pour non-renouvellement.

c) Les contrats de service et de location, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2034, représentent une somme de 35 605 031 $ (32 981 116 $ en 2018) pour différents services et locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 11 268 980 $ en 2020, à 6 990 428 $ en 2021, à 3 395 468 $ en 2022, à 1 304 939 $ en 2023 et à 1 249 216 $ en 2024.

20 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

d) L'UQAC s'est engagée, d'après un bail échéant le 31 mars 2105, à louer un terrain. En contrepartie, elle s'est engagée à construire un bâtiment d'une valeur approximative de 4 150 000 $ qui sera remis, sans compensation aucune, au locateur à la fin du bail.

L'UQAC s'est également engagée, par bail jusqu'au 2 décembre 2063, pour la location d'un terrain. En contrepartie, conformément à cette entente, elle doit construire un bâtiment d'une valeur approximative de 10 000 000 $ qui sera remis, sans contrepartie aucune, au locateur à la fin du bail. Parallèlement à cette entente, l'UQAC s'est fait céder, sans contrepartie, le bâtiment d'une valeur approximative de 10 000 000 $ en date du 30 avril 2015 par une tierce partie.

e) Cautionnement et lettres de garantie bancaire :

En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'UQAM s'est portée garante, au profit de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde négatif du fonds général de la Fondation, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas 1 000 000 $. Au 30 avril 2019, le solde du fonds général est positif.

L'UQAC cautionne un effet à payer de la Corporation d'aide au Pavillon sportif de l'UQAC (CAPS) jusqu'à concurrence de 150 000 $. Au 30 avril 2019, cet effet à payer totalise 16 850 $.

L'UQO se porte garante d'une marge de crédit de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais jusqu'à un montant de 300 000 $. La marge de crédit est inutilisée au 30 avril 2019 (idem en 2018).

f) La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a accueilli les plaintes concernant l'équité salariale, déposées par les syndicats des employées et employés de soutien, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique, de l'UQAM, de l'UQTR, de l'UQAC, de l'UQAR, de l'ÉTS, de l'INRS et de la TÉLUQ. Ces décisions ont été portées en appel au Tribunal administratif du travail (TAT).

Une sentence a été rendue dans le dossier de l'UQAM le 13 septembre 2017, confirmant la décision de la CNESST. Les parties ne s'étant pas entendues sur la méthode de calcul des ajustements salariaux, le TAT a été saisi du litige, et une décision a été rendue le 31 janvier 2020 concernant les balises que l'UQAM devrait appliquer. L'UQAM et les autres établissements du réseau concernés, qui n'ont pas encore été entendus par le TAT, évaluent actuellement les recours qui s'offrent à eux pour contester cette décision.

Il est impossible à ce stade-ci d'évaluer les conséquences financières de cette décision. Une provision a été comptabilisée par les établissements; tout paiement supplémentaire pouvant résulter du dénouement de cette plainte serait imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

20 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

g) La TÉLUQ fait l'objet de plusieurs griefs de la part de ses syndicats et fait également l'objet d'un différend relativement à la terminaison d'un partenariat. L'issue de ces requêtes est actuellement inconnue et les montants en cause ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Une provision totalisant 765 091 $ a été comptabilisée, basée sur les meilleures estimations de la direction. Il n'est pas possible pour le moment de déterminer le montant final de l'obligation pouvant découler du règlement de ces litiges, et le montant du règlement pourrait différer de façon importante de l'estimation actuelle de la direction.

Par ailleurs, les autres universités font face à des recours judiciaires dans leur exploitation. Leur issue étant inconnue et les montants en cause ne pouvant être tous raisonnablement estimés, aucune provision n'a été comptabilisée.

21 - ORGANISMES APPARENTÉS

Les états financiers des organismes apparentés aux universités constituantes, aux écoles supérieures et à l'institut de recherche de l'Université sont annexés ou inclus en notes aux états financiers de ceux-ci.

Les opérations entre apparentés sont présentées distinctement aux états financiers consolidés lorsque celles-ci représentent des sommes non négligeables individuellement.

L'Université est également apparentée à tous les ministères et aux fonds spéciaux, ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le Gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du Gouvernement. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ses apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers consolidés.

L'Université détient soit le contrôle des organismes suivants, soit un intérêt économique dans ceux-ci, ou exerce une influence notable sur ces organismes :

UQAM :

– Fondation de l'Université du Québec à Montréal

UQTR :

– Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières
– Corporation du sport interuniversitaire de l'UQTR

21 - ORGANISMES APPARENTÉS (suite)

UQAC :

- Corporation d'aide au Pavillon sportif de l'UQAC
- Consortium de recherche en exploration minérale (CONSOREM)
- La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

UQAR :

- Fondation de l'Université du Québec à Rimouski inc.
- Les logements étudiants de l'UQAR
- Reformar

UQO :

- Fondation de l'Université du Québec en Outaouais
- Corporation des services universitaires de l'Outaouais et des Laurentides
- Compagnie de cimetière de Hull 2009
- Pôle universitaire Paul-Gérin-Lajoie
- Fondation du cimetière Saint-James

UQAT :

- Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

INRS :

- Fondation Armand-Frappier

ÉTS :

- Centre de l'entrepreneurship technologique de l'ÉTS (CENTECH)

UQ :

- Les Presses de l'Université du Québec (PUQ)
- Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ)
- Fondation de l'Université du Québec (FUQ)

22 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La valeur comptable aux bilans consolidés des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, déduction faite des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Notes complémentaires
au 30 avril 2019
(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

22 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Débiteurs (droits de scolarité et autres)

Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

Subventions et réclamations à recevoir

L'Université juge que le risque de crédit pour ces actifs est faible, car ils sont à recevoir du MEES et d'organismes externes reconnus.

L'Université est également exposée au risque de crédit en raison du fait qu'elle se porte garante d'autres parties, comme le détaille la note 20.

Risque de change

L'INRS, l'ÉTS et l'UQTR sont exposés au risque de change en raison de l'encaisse, des débiteurs et autres sommes à recevoir ainsi que des créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains, en euros et en autres devises. Au 30 avril 2019, l'encaisse et les placements libellés en dollars américains totalisent 1 398 139 $ (2 384 053 $ au 30 avril 2018), les débiteurs et autres sommes à recevoir libellés en dollars américains totalisent 1 963 608 $ (1 992 874 $ au 30 avril 2018), les débiteurs et autres sommes à recevoir libellés en euros totalisent 55 377 $ (365 351 $ au 30 avril 2018), les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains totalisent 279 445$ (741 112 $ au 30 avril 2018), les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en euros totalisent 142 997 $ (18 647 $ au 30 avril 2018), les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en livres sterling totalisent 2 248 $ (16 413 $ au 30 avril 2018) et les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en francs suisses totalisent 4 136 $ (1 208 $ au 30 avril 2018).

Risque de taux d'intérêt

Les placements et des dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires et des dettes à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de prix autre

Les placements en obligations exposent l'Université à un risque de juste valeur résultant des fluctuations des cours de marché.

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

22 - RISQUES FINANCIERS (suite)

L'Université conclut des contrats de swap visant à couvrir le risque de flux de trésorerie auquel elle est exposée, en vertu desquels elle échange son taux d'intérêt variable contre un taux fixe couvrant un emprunt à taux variable, comme le décrit la note 19.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montants autorisés suffisants. L'Université établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

23 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DES BILANS CONSOLIDÉS

En septembre 2019, l'UQAC a signé un bail pour le relocalisation de l'École NAD. Ce bail est pour une durée de cinq ans avec une option de renouvellement de la même durée. Pour la première année, le coût de location est fixé à 3 370 532 $. Les années subséquentes, ce montant sera ajusté en fonction des frais réels pour les taxes foncières et les frais d'exploitation. Une clause de ce bail permet à l'UQAC d'acquérir les lieux loués. L'incidence financière de cette transaction sera évaluée au cours du prochain exercice.

Après la fin de l'exercice, l'UQAR s'est engagée par contrats pour un montant de 3 685 580 $ relativement à des achats et à des travaux d'amélioration de ses immobilisations qui seront effectués au cours de l'exercice 2019-2020. Ces achats seront financés par des subventions de ministères fédéraux et provinciaux.

24 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires
Fonds de fonctionnement
Bilan synoptique

au 30 avril 2019

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2019 Total	2018 Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
ACTIF														
Court terme														
Encaisse	–	32 345	15 542	15 500	15 327	7 307	9 148	72	42 503	6 969	5 403	–	150 116	103 175
Placements	–	–	–	–	–	–	17 725	–	–	–	–	–	17 725	17 347
Débiteurs et autres sommes à recevoir	55 587	26 883	25 028	9 779	12 938	15 186	13 375	6 347	22 994	16 948	136 806	(137 571)	204 300	204 194
Avances interfonds	–	–	309	–	–	–	–	125	2 759	–	–	–	3 193	868
Stocks et frais payés d'avance	3 796	765	328	46	178	178	853	207	1 277	1 629	56	–	9 313	9 030
	59 383	59 993	41 207	25 325	28 443	22 671	41 101	6 751	69 533	25 546	142 265	(137 571)	384 647	334 614
Long terme														
Débiteurs et autres sommes à recevoir	2 972	3 584	1 149	1 020	650	–	1 887	687	1 297	1 126	–	(12 049)	2 323	3 087
Avantage lié au bail	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 387	–	–	2 387	2 490
Placements	–	–	5	–	–	–	–	–	500	22	14 152	–	14 679	13 980
Frais différés	506	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	506	482
	62 861	63 577	42 361	26 345	29 093	22 671	42 988	7 438	71 330	29 081	156 417	(149 620)	404 542	354 653
PASSIF														
Court terme														
Découvert bancaire	422	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	422	448
Emprunts bancaires	23 000	38 000	10 000	–	11 502	–	–	–	–	8 649	–	–	91 151	76 852
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	73 804	28 827	19 485	13 773	11 399	11 050	8 760	7 953	33 770	8 055	140 886	(137 105)	220 657	193 883
Produits reportés	6 362	6 616	2 782	459	873	2 893	353	1 664	4 567	779	391	–	27 739	18 430
Avances interfonds	72 226	20 982	18 903	18 865	15 022	11 746	31 106	3 562	–	4 916	1 165	–	198 493	202 479
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	–	580	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	580	580
	175 814	95 005	51 170	33 097	38 796	25 689	40 219	13 179	38 337	22 399	142 442	(137 105)	539 042	492 672
Long terme														
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	12 515	(12 515)	–	–
Dette à long terme	–	2 320	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 320	2 900
Passif au titre des prestations déterminées	97 098	52 091	28 515	18 719	10 484	9 621	12 170	3 816	29 746	10 656	4 412	–	277 328	267 581
	272 912	149 416	79 685	51 816	49 280	35 310	52 389	16 995	68 083	33 055	159 369	(149 620)	818 690	763 153
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)														
Non grevés d'affectations	(238 192)	(95 364)	(38 065)	(27 603)	(21 947)	(12 639)	(16 967)	(9 874)	3 247	(6 533)	(15 877)	–	(479 814)	(478 017)
Grevés d'affectations														
Origine interne	28 141	9 525	741	2 132	1 760	–	7 566	317	–	2 559	12 925	–	65 666	69 517
	(210 051)	(85 839)	(37 324)	(25 471)	(20 187)	(12 639)	(9 401)	(9 557)	3 247	(3 974)	(2 952)	–	(414 148)	(408 500)
	62 861	63 577	42 361	26 345	29 093	22 671	42 988	7 438	71 330	29 081	156 417	(149 620)	404 542	354 653

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires
Fonds de fonctionnement
Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	C.S.C.	Réseau	Ajustements	2019 Total	2018 Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Produits																
Droits de scolarité	76 854	31 331	13 836	11 358	18 588	6 176	3 602	6 271	25 898	8 129	–	–	–	–	202 043	195 846
Subventions																
Gouvernement du Québec																
MEES	311 351	129 899	80 787	63 934	69 870	46 776	57 086	15 458	113 739	36 888	11 983	2 452	1 826	114	942 163	894 553
Autres	567	94	393	1 235	69	394	30	2 623	–	503	–	–	110	–	6 018	5 464
Gouvernement du Canada	4 956	1 683	1 718	1 563	1 029	899	3 746	8	3 019	301	–	–	–	–	18 922	18 135
Autres	–	719	474	156	254	393	31	437	522	1	–	–	–	–	2 987	3 732
Entreprises auxiliaires	15 739	1 995	782	686	–	–	550	95	14 832	50	–	–	–	–	34 729	34 648
Dons	–	741	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	741	1 801
Autres produits	37 687	13 859	12 977	3 558	5 273	4 107	11 054	4 185	12 909	8 412	6 069	894	5 451	(4 922)	121 513	116 515
Frais indirects de recherche	2 825	1 052	1 237	295	–	517	3 944	435	1 276	389	–	–	–	–	11 970	9 874
Produits nets de placements	122	310	–	140	109	–	470	23	642	93	271	–	399	–	2 579	3 099
Contribution des établissements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 181	5 350	(7 531)	–	–
	450 101	181 683	112 204	82 925	95 192	59 262	80 513	29 535	172 837	54 766	18 323	5 527	13 136	(12 339)	1 343 665	1 283 667
Charges																
Enseignement et recherche	286 094	119 771	68 162	53 942	58 662	35 462	37 904	12 010	82 288	33 897	3 220	–	1 861	(2 323)	790 950	774 859
Services à la collectivité	4 338	1 073	2 010	334	1 435	702	–	8 763	7 624	1 027	–	–	–	–	27 306	25 033
Recherche subventionnée	8 510	1 451	2 423	1 947	788	3 677	–	–	4 741	1 222	–	–	–	–	24 759	23 018
Bibliothèque	14 674	6 015	3 243	2 498	3 826	843	1 679	983	2 286	872	1 147	–	534	(721)	37 879	36 305
Audiovisuel	6 278	6 949	318	–	291	825	–	–	531	247	–	–	–	–	15 439	14 793
Informatique	13 060	–	5 117	3 465	3 382	1 948	2 777	1 434	7 206	2 223	307	5 607	–	(2 180)	44 346	38 990
Administration	42 059	19 968	12 373	9 085	10 835	6 364	11 005	3 752	20 306	9 717	6 952	–	4 663	(4 745)	152 334	145 935
Terrains et bâtiments	37 738	11 302	9 264	6 397	5 820	3 218	13 844	1 603	12 855	2 666	5 456	–	2 932	(2 370)	110 725	105 324
Services et aide aux étudiants	10 795	6 725	4 589	2 073	3 212	1 760	–	243	2 817	1 288	–	–	208	–	33 710	32 429
Entreprises auxiliaires	8 896	1 402	619	328	829	167	218	3	4 116	2	–	–	–	–	16 580	15 154
Avantages sociaux futurs	2 334	3 614	487	670	(246)	373	14	85	1 636	144	133	–	–	(28 754)	(19 510)	(19 243)
Frais d'intérêts et autres frais financiers	841	–	–	–	–	161	22	–	–	126	1	–	–	–	1 151	863
Autres charges	859	181	–	–	–	–	2 869	–	–	25	–	–	–	–	3 934	3 137
	436 476	178 451	108 605	80 739	88 834	55 500	70 332	28 876	146 406	53 456	17 216	5 607	10 198	(41 093)	1 239 603	1 196 597
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autre produit (charge)	13 625	3 232	3 599	2 186	6 358	3 762	10 181	659	26 431	1 310	1 107	(80)	2 938	28 754	104 062	87 070
Autre produit (charge)																
Contribution – emprunt réseau pour le redressement des bases	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(396)	–	396	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(396)	–	396	–	–	–
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	13 625	3 232	3 599	2 186	6 358	3 762	10 181	659	26 431	1 310	711	(80)	3 334	28 754	104 062	87 070
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	17 537	(1 438)	(1 930)	(1 658)	4 242	1 285	6 549	1 114	28 335	4 470	734	74	3 796	23 960		

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires
Fonds de fonctionnement
Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	C.S.C.	Réseau	Ajustements	2019 Total	2018 Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(207 570)	(78 211)	(36 965)	(24 815)	(20 606)	(12 510)	(12 554)	(9 888)	3 175	(4 930)	(715)	3 030	(5 941)	–	(408 500)	(383 899)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	13 625	3 232	3 599	2 186	6 358	3 762	10 181	659	26 431	1 310	711	(80)	3 334	28 754	104 062	87 070
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	(379)	(36)	54	(244)	173	(149)	163	46	306	(205)	(107)	–	–	(28 754)	(29 132)	(38 082)
Virements interfonds	(15 727)	(10 824)	(4 012)	(2 598)	(6 112)	(3 742)	(7 191)	(374)	(26 665)	(149)	(796)	(78)	(2 310)	–	(80 578)	(73 589)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(210 051)	(85 839)	(37 324)	(25 471)	(20 187)	(12 639)	(9 401)	(9 557)	3 247	(3 974)	(907)	2 872	(4 917)	–	(414 148)	(408 500)

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires
Fonds avec restrictions
Bilan synoptique

au 30 avril 2019

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2019 Total	2018 Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
ACTIF														
Court terme														
Débiteurs et autres sommes à recevoir	5 537	1 041	3 515	3 436	354	4 405	5 969	242	9 504	207	45	–	34 255	25 797
Avances interfonds	42 722	19 646	12 904	16 224	12 278	7 358	35 578	3 562	19 933	2 833	4	–	173 042	146 188
Stocks et frais payés d'avance	531	–	12	–	–	–	243	19	–	–	–	–	805	682
	48 790	20 687	16 431	19 660	12 632	11 763	41 790	3 823	29 437	3 040	49	–	208 102	172 667
PASSIF														
Court terme														
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	4 059	219	1 049	1 968	658	96	1 090	213	–	171	–	–	9 523	7 733
Produits reportés	–	–	–	–	–	–	–	–	148	–	–	–	148	–
Apports reportés	40 670	16 449	14 392	17 692	11 974	11 667	24 545	3 545	29 289	2 869	49	–	173 141	139 245
	44 729	16 668	15 441	19 660	12 632	11 763	25 635	3 758	29 437	3 040	49	–	182 812	146 978
SOLDES DE FONDS														
Grevés d'affectations														
Origine interne	4 061	4 019	990	–	–	–	16 155	65	–	–	–	–	25 290	25 689
	4 061	4 019	990	–	–	–	16 155	65	–	–	–	–	25 290	25 689
	48 790	20 687	16 431	19 660	12 632	11 763	41 790	3 823	29 437	3 040	49	–	208 102	172 667

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Renseignements supplémentaires
Fonds avec restrictions
Produits et charges synoptiques
pour l'exercice terminé le 30 avril 2019
(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2019 Total	2018 Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Produits														
Subventions														
Gouvernement du Québec														
MEES	19 541	3 149	1 642	1 411	2 152	1 289	67	172	1 005	643	–	–	31 071	26 547
Autres	–	4 101	3 076	10 334	1 675	2 822	4 619	1 359	1 896	809	135	–	30 826	26 476
Gouvernement du Canada	28 607	8 213	6 480	4 470	3 254	3 727	19 218	1 421	9 132	751	–	–	85 273	76 485
Autres	–	3 897	4 019	3 848	532	3 782	6 656	560	13 234	665	–	–	37 193	36 795
Dons	–	–	–	–	–	–	59	–	–	–	–	–	59	163
Autres produits	19 309	1 055	2 191	–	1 139	–	15 305	–	–	–	111	–	39 110	34 472
Produits nets de placements	–	–	–	–	–	–	95	–	–	–	–	–	95	53
	67 457	20 415	17 408	20 063	8 752	11 620	46 019	3 512	25 267	2 868	246	–	223 627	200 991
Charges														
Enseignement et recherche	1 297	1 279	605	–	1 371	646	40 439	3 201	436	96	246	–	49 616	43 050
Services à la collectivité	3 958	1 037	912	–	668	–	–	162	1 281	267	–	–	8 285	8 165
Recherche subventionnée	56 992	13 678	12 616	18 234	6 102	11 383	–	–	22 510	1 752	–	–	143 267	131 281
Bibliothèque	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	22
Informatique	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	72
Administration	10	60	–	–	3	–	–	162	120	85	–	–	440	45
Terrains et bâtiments	–	–	–	–	–	–	–	–	–	8	–	–	8	71
Services et aide aux étudiants	52	2 408	1 877	608	608	–	–	–	920	262	–	–	6 735	6 533
Frais indirects de recherche	2 825	1 052	1 238	1 221	–	517	3 944	–	–	389	–	–	11 186	10 054
Autres charges	–	–	–	–	–	–	(58)	–	–	9	–	–	(49)	206
	65 134	19 514	17 249	20 063	8 752	12 546	44 325	3 525	25 267	2 868	246	–	219 489	199 499
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	2 323	901	159	–	–	(926)	1 694	(13)	–	–	–	–	4 138	1 492
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	820	1 000	(322)	–	–	(1 811)	1 827	(22)	–	–	–			

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Renseignements supplémentaires
Fonds avec restrictions
Évolution des soldes de fonds synoptiques
pour l'exercice terminé le 30 avril 2019
(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2019 Total	2018 Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Soldes de fonds au début	3 877	3 895	2 584	–	–	–	15 255	78	–	–	–	–	25 689	30 413
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	2 323	901	159	–	–	(926)	1 694	(13)	–	–	–	–	4 138	1 492
Virements interfonds	(2 139)	(777)	(1 753)	–	–	926	(794)	–	–	–	–	–	(4 537)	(6 216)
Soldes de fonds à la fin	4 061	4 019	990	–	–	–	16 155	65	–	–	–	–	25 290	25 689

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires
Fonds des immobilisations
Bilan synoptique

au 30 avril 2019

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2019 Total	2018 Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
ACTIF														
Court terme														
Encaisse	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 425	–	1 425	825
Débiteurs et autres sommes à recevoir	11 331	3 744	5 347	2 138	1 772	2 525	8 635	118	3 770	518	10 057	(16 855)	33 100	21 620
Avances interfonds	29 504	1 580	5 998	2 641	2 760	3 709	–	–	–	2 083	1 161	–	49 436	64 744
Stocks et frais payés d'avance	1 605	–	–	–	–	–	423	–	–	–	–	–	2 028	1 969
	42 440	5 324	11 345	4 779	4 532	6 234	9 058	118	3 770	2 601	12 643	(16 855)	85 989	89 158
Long terme														
Débiteurs et autres sommes à recevoir	–	–	82	1	–	3 670	–	–	8 035	–	889 209	(813 260)	87 737	121 726
Placements	39 773	–	–	–	–	–	338	–	–	–	–	–	40 111	37 958
Frais différés	–	–	–	–	–	–	620	–	–	–	–	–	620	931
Immobilisations corporelles	566 487	151 155	121 297	112 303	101 667	64 059	251 049	11 370	418 881	12 097	82 180	–	1 892 545	1 802 026
Immobilisations incorporelles	7 019	2 143	1 506	484	894	59	752	276	1 347	950	225	–	15 655	15 575
	655 719	158 622	134 230	117 567	107 093	74 022	261 817	11 764	432 033	15 648	984 257	(830 115)	2 122 657	2 067 374
PASSIF														
Court terme														
Emprunts bancaires	–	–	–	4 294	–	–	–	–	4 152	4 851	82 010	–	95 307	89 628
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	13 744	949	3 901	2 685	252	125	3 289	3	3 581	105	24 394	(16 337)	36 691	27 518
Apports reportés	–	–	130	–	–	–	310	–	–	–	–	–	440	1 178
Avances interfonds	–	280	–	–	16	–	3 395	125	30 581	–	–	–	34 397	17 248
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	2 276	2 523	1 705	1 112	1 340	1 717	27 891	18	5 638	–	155 592	(25 763)	174 049	120 901
	16 020	3 752	5 736	8 091	1 608	1 842	34 885	146	43 952	4 956	261 996	(42 100)	340 884	256 473
Long terme														
Dette à long terme	152 801	7 023	1 344	19 138	18 988	3 670	–	368	97 012	–	707 836	24 677	1 032 857	1 120 503
Apports reportés afférents aux immobilisations	334 335	118 303	111 454	79 563	63 885	61 244	175 010	10 480	188 909	8 416	918	(812 692)	339 825	319 492
Passifs environnementaux	–	–	–	1	–	–	–	–	4 906	–	–	–	4 907	3 736
Juste valeur des instruments financiers dérivés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7 610	–	7 610	6 717
	503 156	129 078	118 534	106 793	84 481	66 756	209 895	10 994	334 779	13 372	978 360	(830 115)	1 726 083	1 706 921
SOLDES DE FONDS														
Grevés d'affectations														
Origine interne	46 913	6 924	7 406	–	4 034	–	–	–	–	–	340	–	65 617	60 990
Investis en immobilisations	105 650	22 620	8 290	10 774	18 578	7 266	51 922	770	97 254	2 276	5 557	–	330 957	299 463
	152 563	29 544	15 696	10 774	22 612	7 266	51 922	770	97 254	2 276	5 897	–	396 574	360 453
	655 719	158 622	134 230	117 567	107 093	74 022	261 817	11 764	432 033	15 648	984 257	(830 115)	2 122 657	2 067 374

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires
Fonds des immobilisations
Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2019 Total	2018 Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Produits														
Subventions														
Gouvernement du Québec														
MEES	31 461	5 370	5 156	5 264	3 388	1 652	3 425	507	4 818	1 407	28 267	–	90 715	84 564
Autres	–	586	464	499	400	1 124	3 190	189	476	174	3 244	–	10 346	10 135
Gouvernement du Canada	1 037	905	1 441	2 595	468	1 421	3 953	4	1 901	64	–	–	13 789	12 051
Autres	445	580	618	288	101	103	973	102	1 034	4	–	–	4 248	3 932
Autres produits	63	–	(516)	116	–	–	16	–	152	–	–	–	(169)	677
Produits nets de placements	2 152	–	–	–	–	–	60	–	–	–	6	–	2 218	2 072
	35 158	7 441	7 163	8 762	4 357	4 300	11 617	802	8 381	1 649	31 517	–	121 147	113 431
Charges														
Enseignement et recherche	–	–	–	–	–	–	1 411	–	–	–	–	–	1 411	389
Terrains et bâtiments	–	–	–	–	–	–	95	–	–	–	–	–	95	347
Frais d'intérêts et autres frais financiers	9 304	220	111	1 214	1 424	184	1 419	7	5 056	106	27 705	–	46 750	46 978
Frais de gestion et d'émission de la dette à long terme	–	–	–	–	–	14	–	–	–	–	–	–	14	14
Autres charges	–	–	(528)	–	–	–	12	–	–	–	1 260	–	744	1 154
Amortissement des immobilisations	34 198	10 899	9 442	7 430	5 548	4 255	15 293	876	16 631	1 706	3 298	–	109 576	104 162
Biens sous le seuil de capitalisation	9 836	–	409	932	171	255	28	190	15	103	1 309	–	13 248	8 603
	53 338	11 119	9 434	9 576	7 143	4 708	18 258	1 073	21 702	1 915	33 572	–	171 838	161 647
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges)	(18 180)	(3 678)	(2 271)	(814)	(2 786)	(408)	(6 641)	(271)	(13 321)	(266)	(2 055)	–	(50 691)	(48 216)
Autres produits (charges)														
Gain (perte) sur la cession ou la radiation d'immobilisations	–	21	(15)	–	–	–	23	–	–	–	–	–	29	(369)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(893)	–	(893)	4 182
	–	21	(15)	–	–	–	23	–	–	–	(893)	–	(864)	3 813
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(18 180)	(3 657)	(2 286)	(814)	(2 786)	(408)	(6 618)	(271)	(13 321)	(266)	(2 948)	–	(51 555)	(44 403)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	(15 212)	(3 541)	(1 735)	(1 015)	(2 906)	(655)	(8 067)	(244)	(12 921)	(292)	2 185			

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires
Fonds des immobilisations
Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2019 Total	2018 Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Soldes de fonds au début	**151 953**	**21 600**	**11 702**	**8 928**	**19 286**	**3 508**	**50 555**	**667**	**84 200**	**2 393**	**5 661**	**–**	**360 453**	324 559
Insuffisance des produits par rapport aux charges	**(18 180)**	**(3 657)**	**(2 286)**	**(814)**	**(2 786)**	**(408)**	**(6 618)**	**(271)**	**(13 321)**	**(266)**	**(2 948)**	**–**	**(51 555)**	(44 403)
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	**924**	**–**	**–**	**62**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**986**	121
Virements interfonds	**17 866**	**11 601**	**6 280**	**2 598**	**6 112**	**4 166**	**7 985**	**374**	**26 375**	**149**	**3 184**	**–**	**86 690**	80 176
Soldes de fonds à la fin	**152 563**	**29 544**	**15 696**	**10 774**	**22 612**	**7 266**	**51 922**	**770**	**97 254**	**2 276**	**5 897**	**–**	**396 574**	360 453

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires
Fonds de dotation
Bilan synoptique

au 30 avril 2019

(non audité – en milliers de dollars)

	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	2019 Total	2018 Total
	$	$	$	$	$	$	$
ACTIF							
Court terme							
Encaisse	–	2 579	–	–	70	2 649	939
Placements	75	–	–	–	–	75	–
Débiteurs et autres sommes à recevoir	–	244	226	–	25	495	919
Avances interfonds	36	14 348	679	–	7 889	22 952	27 043
	111	17 171	905	–	7 984	26 171	28 901
Long terme							
Placements	255	17 117	–	11 081	11 158	39 611	39 789
	366	34 288	905	11 081	19 142	65 782	68 690
PASSIF							
Court terme							
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	–	1 153	–	–	2	1 155	3 503
Apports reportés	–	–	–	1 959	10 435	12 394	12 081
Avances interfonds	–	14 656	–	1 077	–	15 733	19 116
	–	15 809	–	3 036	10 437	29 282	34 700
SOLDES DE FONDS							
Non grevés d'affections	–	–	905	–	–	905	–
Grevés d'affectations							
Origine interne	–	1 674	–	–	8 705	10 379	9 102
Origine externe à titre de dotation	366	16 805	–	8 045	–	25 216	24 888
	366	18 479	905	8 045	8 705	36 500	33 990
	366	34 288	905	11 081	19 142	65 782	68 690

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019

(non audité – en milliers de dollars)

	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	2019 Total	2018 Total
	$	$	$	$	$	$	$
Produits							
Subventions							
Autres	–	–	2 255	–	–	2 255	1 913
Dons	–	692	–	–	–	692	526
Autres produits	–	171	–	–	2 175	2 346	2 349
Produits nets de placements	11	1 250	–	–	900	2 161	421
	11	2 113	2 255	–	3 075	7 454	5 209
Charges							
Enseignement et recherche	–	–	–	–	1 871	1 871	1 748
Services à la collectivité		199	–	–	–	199	182
Administration	–	267	–	–	–	267	161
Services et aide aux étudiants	–	450	–	–	–	450	679
	–	916	–	–	1 871	2 787	2 770
Excédent des produits sur les charges	11	1 197	2 255	–	1 204	4 667	2 439
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	(1)	(364)	1 913	–	891		

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019

(non audité – en milliers de dollars)

	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	2019 Total	2018 Total
	$	$	$	$	$	$	$
Soldes de fonds au début	**355**	**18 521**	**–**	**7 903**	**7 211**	**33 990**	31 454
Excédent des produits sur les charges	**11**	**1 197**	**2 255**	**–**	**1 204**	**4 667**	2 439
Apports reçus à titre de dotation	**–**	**276**	**–**	**142**	**–**	**418**	468
Apport cédé à La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.	**–**	**(1 000)**	**–**	**–**	**–**	**(1 000)**	–
Virements interfonds	**–**	**(515)**	**(1 350)**		**290**	**(1 575)**	(371)
Soldes de fonds à la fin	**366**	**18 479**	**905**	**8 045**	**8 705**	**36 500**	33 990
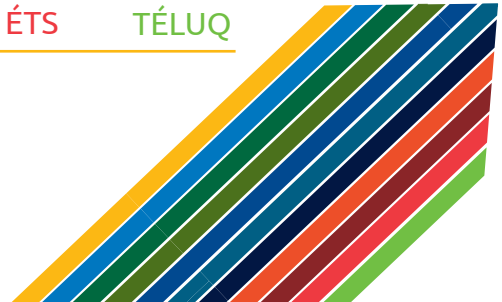
UQAM UQTR UQAC UQAR UQO UQAT INRS ENAP ÉTS TÉLUQ